

INGÉNIERIE ET CONSEIL
EN INNOVATION

2008

DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

ASSYSTEM
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008

SOMMAIRE

Chiffres clés Rabat

Assystem 1

Entretien avec le Président du Directoire 2

Gouvernement d'entreprise 4

Profil d'entreprise 6

Organigramme 10

Rapport Financier 11

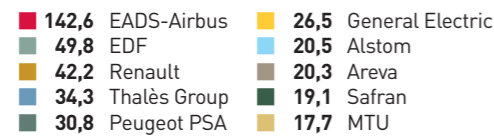
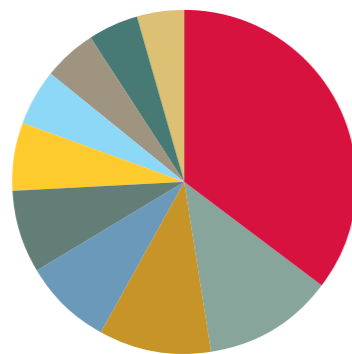
Conception et réalisation :
Les Éditions Stratégiques - 01 49 48 97 98

Photos : Assystem.

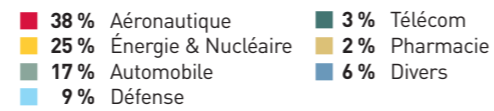
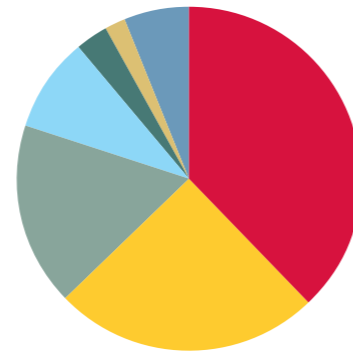
Parution Mai 2009

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2008

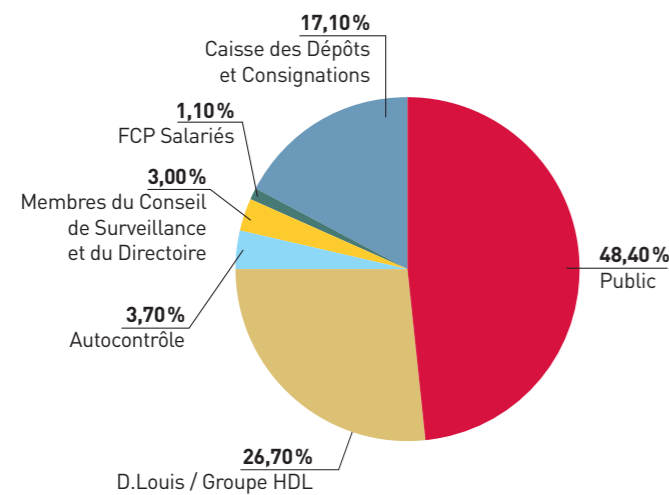
Nos 10 premiers clients représentent 60% du chiffre d'affaires (en M€)



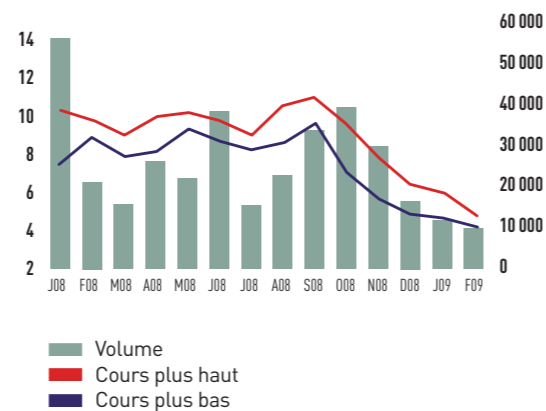
Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activités clients (Établie sur 80% du chiffre d'affaires 2008)



Répartition du capital au 31/12/2008

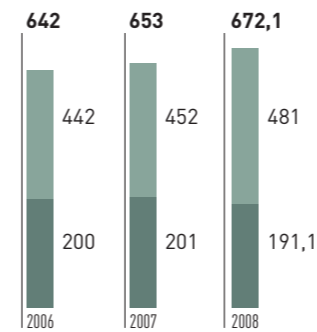


Cours et volumes journaliers moyens de l'action Assystem



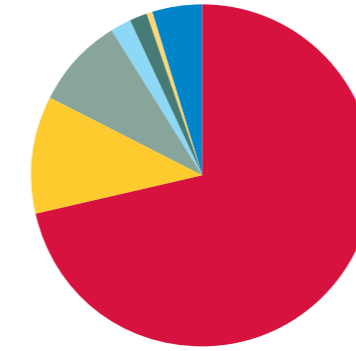
ASSYSTEM DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008

Chiffre d'affaires par zone géographique (en M€)



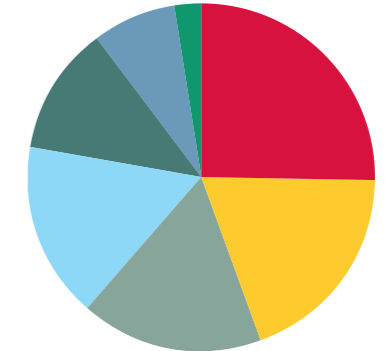
France
Hors France

Chiffre d'affaires 2008 par pays (en M€)



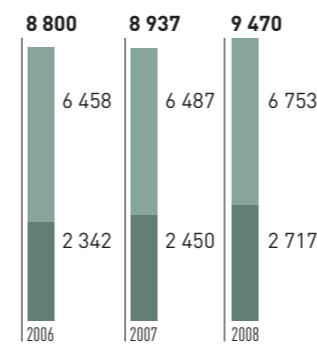
481,0	France	11,3	Espagne/Portugal
74,0	Allemagne	3,3	Roumanie
58,5	Royaume-Uni	30,5	Autres
13,5	Italie		

Chiffre d'affaires 2008 par division (en M€)



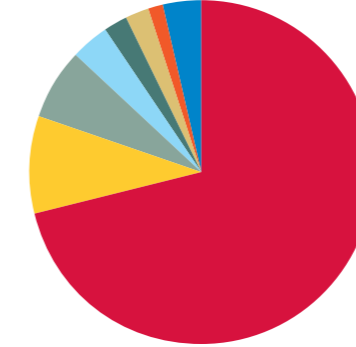
170,8	Aéronautique	80,7	Automobile
128,9	Technologies	51,9	Industries/Naval/Défense
114,7	Facilities	16,3	Autres
108,8	Énergie & Nucléaire		

Évolution des effectifs



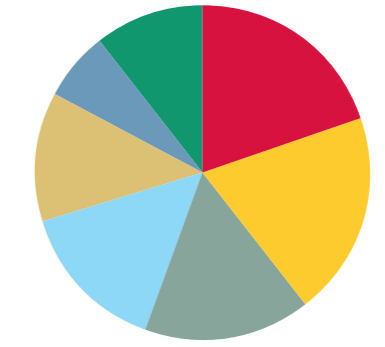
France
Hors France

Effectifs 2008 par pays



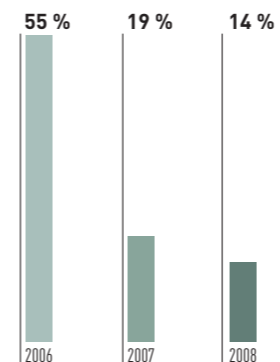
6 753	France	213	Italie
851	Allemagne	204	Espagne/Portugal
650	Royaume-Uni	129	Roumanie
341	Inde	330	Autres

Effectifs 2008 par division

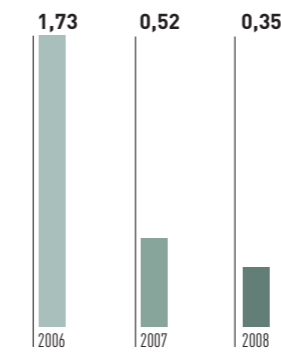


1 880	Facilities	1 198	Automobile
1 879	Aéronautique	629	Industries/Naval/Défense
1 511	Technologies	978	Autres
1 395	Énergie & Nucléaire		

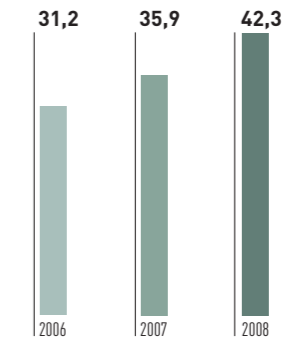
Endettement net / capitaux propres



Endettement net / EBITDA*



Résultat opérationnel (en M€)



* EBITDA = résultat opérationnel + dotations aux amortissements + dotations nettes aux provisions

UN GROUPE MONDIAL D'INGÉNIERIE

- **Assystem est un Groupe international** d'origine française d'ingénierie industrielle.
- **Notre culture de l'industrie**, des grands projets technologiques et des métiers du service s'est forgée au travers de nos quarante ans d'histoire.
- **Notre mission** consiste à aider les entreprises à réduire le coût et le délai de développement et d'industrialisation de leurs nouveaux produits et process.
- **Avec près de 10 000 collaborateurs**, nous mettons en œuvre nos expertises techniques, scientifiques et méthodologiques dans les secteurs à la pointe de l'innovation tels que l'aéronautique, le nucléaire, l'automobile ou le ferroviaire.
- **Nos centres d'ingénierie** localisés dans 13 pays, et la mobilité de nos équipes nous permettent d'intervenir partout dans le monde tout en garantissant la qualité « made in Assystem ».

CHIFFRE D'AFFAIRES 2008

672,1 M€

EFFECTIF GLOBAL

9 470

PRÉSENCE DANS

13 PAYS

■ **Assystem a réalisé en 2008 son meilleur exercice :** pour un chiffre d'affaires de 672,1 millions d'euros, en progression organique de 4,3%. Assystem affiche un résultat opérationnel de 6,3% à 42,3 millions d'euros en amélioration par rapport à 2007. Dans le même temps, notre *free cash flow*, à 35,4 millions d'euros, nous a permis de continuer à diminuer l'endettement net. Le ratio dettes sur fonds propres (*gearing*) est passé de 19% à 14% et la dette nette est désormais de l'ordre du tiers de l'EBITDA.

SOLIDITÉ & RÉACTIVITÉ

■ ENTRETIEN
AVEC LE PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE

**DOMINIQUE
LOUIS**

La progression régulière de nos indicateurs, depuis plusieurs années, démontre d'abord la qualité du travail de fond qui a été accompli au sein de l'entreprise pour mettre en place des procédures rigoureuses, améliorer l'efficacité des fonctions transversales, accroître le contrôle sur les filiales étrangères et assurer la pérennité des bonnes pratiques de gestion.

Paradoxalement, la valorisation boursière d'Assystem n'a jamais été aussi basse, alors que le bénéfice par action a

augmenté de plus de 50% et qu'il est proposé une augmentation de dividende de plus de 30% par rapport à 2007. Sans doute faut-il y voir un signe de l'inquiétude des marchés face à l'avenir et nul ne saurait minimiser la gravité de la crise que traverse le monde aujourd'hui. Mais, au-delà de sa rigueur gestionnaire, Assystem a des raisons solides d'être confiante.

Notre exposition multisectorielle et notre capacité d'adaptation nous permettent de faire face à la contraction de plusieurs segments de marché de la R&D externalisée en Europe, en premier lieu l'automobile.



L'industrie aéronautique dont nous sommes un fournisseur stratégique reste un secteur porteur, comme le prouve le carnet de commandes diversifié en Europe auprès des acteurs majeurs du secteur. Nos implantations en Inde et en Roumanie jouent leur rôle de diminution de nos coûts dans un contexte économique sous forte pression.

J'ajouterais que la recherche d'une meilleure efficacité commerciale et la diminution de nos coûts indirects sont une priorité de l'exercice 2009.

La deuxième raison de notre confiance est la dynamique du marché de l'énergie et du nucléaire, qui nous offre aujourd'hui une visibilité à long terme. Or, Assystem est un acteur reconnu de ce secteur, où nous avons su garder des compétences fortes. Avec le démarrage de programmes EPR en Europe et dans le reste du monde, un champ d'action formidable s'ouvre à Assystem. Nous avons vocation à y occuper une place de choix grâce à

notre expertise en essais et mises en service, qui est notre métier fondateur, à notre maîtrise de la conduite de grands projets et à notre expérience du management interculturel.

Acteur du progrès et de la modernité grâce à son double engagement, l'un dans l'ingénierie du développement durable (énergie), et l'autre dans l'ingénierie et le conseil en technologies (aéronautique, transport, etc...), Assystem est confiante dans sa capacité de création de valeur durable pour ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires.

■ **Assystem est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.** Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de pilotage et celle de contrôle. La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions importantes et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni sept fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 81%. Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins quatre fois par an.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du Groupe et a constitué en son sein deux comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des Nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en 2008, le taux de présence a été de 95%. Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Le Comité des Rémunérations s'est réuni quatre fois en 2008 ; le taux de présence a été de 100%. Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions sur la nomination et la rémunération des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels directeurs généraux et des membres du Comité d'Audit.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.



Le Directoire, avec de gauche à droite, au 1^{er} plan Stéphane Aubarbier, Gilbert Vidal, Jean-François Lours, au 2^{ème} plan Dominique Louis, David Bradley, Gérard Brescon.

Le Directoire

Dominique LOUIS
PRÉSIDENT

Jean-François LOURS
VICE-PRÉSIDENT
Vice-Président Exécutif,
en charge de la Stratégie

Stéphane AUBARBIER
Vice-Président Exécutif,
en charge des activités Ingénierie

David BRADLEY
Vice-Président Exécutif,
en charge des activités Aéronautique

Gérard BRESCON
Vice-Président Exécutif,
en charge de la valorisation
des Ressources Humaines

Gilbert VIDAL
Vice-Président Exécutif,
en charge des Finances

Le Conseil de Surveillance

Michel COMBES
PRÉSIDENT

Jean-Pierre DESGEORGES
VICE-PRÉSIDENT

Jean-Pascal TRANIÉ

Rémy CHARDON

Armand CARLIER

Philippe BRAIDY

Gilbert LEHMANN

Stanislas CHAPRON

Pierre GUÉNANT

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Jean-Pierre DESGEORGES
PRÉSIDENT

Stanislas CHAPRON

Rémy CHARDON

Le Comité d'Audit

Jean-Pascal TRANIÉ
PRÉSIDENT

Armand CARLIER

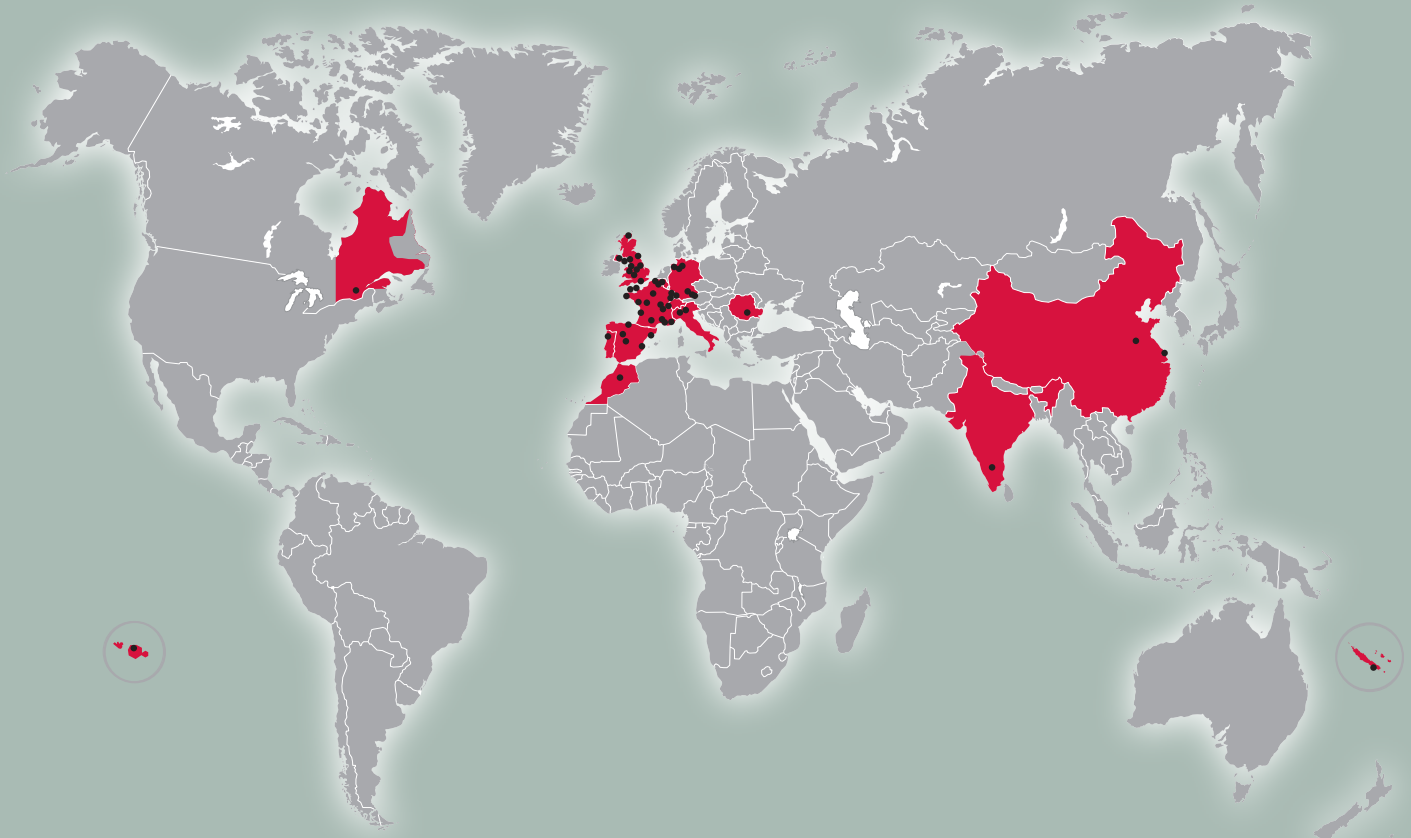
Pierre GUÉNANT

Gilbert LEHMANN

ASSYSTEM COMPTE
9 500 COLLABORATEURS
DANS 13 PAYS

Grâce à sa présence internationale,
le Groupe est positionné pour accompagner
ses clients comme partenaire privilégié.

Allemagne
Belgique
Canada
Chine
Espagne
France
Inde
Italie
Maroc
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Suisse



ASSYSTEM GROUPE MONDIAL D'INGÉNIEURIE

PLUS DE QUARANTE ANS D'HISTOIRE

L'origine du groupe Assystem remonte à 1966, avec la création en France de la société Atem par une équipe d'ingénieurs et de techniciens du nucléaire.

Spécialisée dans la mise en service d'unités industrielles, son développement est soutenu par l'important programme d'équipements nucléaires décidé par l'État français, à la suite du premier choc pétrolier de 1973.

Dès les années 80, elle entame sa diversification dans la gestion de projets, essentiellement en automatismes et informatique industrielle et pour des secteurs tels que l'automobile, la sidérurgie, le spatial et les programmes de défense.

En 1989, la société Alphatem est créée, filiale commune avec COGEMA dédiée à l'origine aux essais et à la mise en service des investissements de COGEMA à la Hague et Melox. En 1995, le Groupe prend le nom "Assystem" et est introduit en bourse.

À partir de 1996, la fin des investissements dans le nucléaire en France et dans le reste du monde marque le début d'une nouvelle phase de la vie d'Assystem : l'entreprise se diversifie résolument vers l'ingénierie produit, dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, tout en prenant soin de garder des compétences dans le nucléaire.

En 2003, la fusion avec Brime Technologies fait d'Assystem un acteur majeur du conseil en technologies avancées et lui ouvre la voie de la mondialisation. Plusieurs acquisitions significatives vont alors remodeler la physionomie du Groupe, dont celles d'Inbis Ltd, qui devient Assystem UK Ltd, ainsi que de SKI et d'Atena en Allemagne. En 2008, les implantations d'Assystem en Inde sont renforcées par la création de Silver Atena spécialisée dans les systèmes embarqués à sécurité critique.

ASSYSTEM AUJOURD'HUI

Assystem compte 9 500 collaborateurs dans 13 pays : en Europe (France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Roumanie, Suisse, Belgique), au Maroc, en Asie (Chine et Inde) et au Canada. Le Groupe réalise près du tiers de son chiffre d'affaires hors de France.

Le groupe Assystem sert des clients internationaux dans le secteur de l'énergie (nucléaire et conventionnelle) et des industries, au premier rang desquelles figurent l'aéronautique et le spatial, l'automobile et le ferroviaire.

Sa dimension mondiale lui permet de les accompagner dans toutes leurs opérations, mettant au service de leurs grands projets les compétences spécifiques de ses filiales européennes et *offshore* — Roumanie et Inde.

Grâce à cette présence internationale, le Groupe est positionné pour accompagner ses clients comme partenaire privilégié, en particulier dans l'aéronautique, où il est le premier bureau d'études européen en matière de conception d'aérostructures et de moteurs. Il fonde son ambition sur sa culture du partenariat, sur la complémentarité des savoir-faire de ses filiales et sur son adaptabilité à des situations changeantes : depuis 2008, il a entrepris un grand redéploiement de ses collaborateurs pour répondre aux attentes du secteur nucléaire, en Europe aujourd'hui, et dans le monde demain.

28%

CHIFFRE D'AFFAIRES
HORS FRANCE

QUATRE MÉTIERS MAJEURS

Le périmètre d'Assystem englobe l'ingénierie de process, l'ingénierie de produit, l'assistance à la production et la R&D externalisée en nouvelles technologies. Son excellence dans ces quatre métiers se fonde sur plusieurs décennies d'expérience sectorielle, capitalisée dans l'expertise de ses référents métiers internes. Pour la valoriser pleinement, Assystem a développé sa maîtrise de la gestion de projet, se dotant d'une organisation qui répond à la fois aux exigences spécifiques des grands projets et de l'assistance technique.

L'ingénierie de process,

son métier d'origine, recouvre la conception de systèmes de production, le management de projets d'investissement industriel, les essais et la mise en service, la formation et les transferts industriels. Le Groupe l'exerce, par exemple, en maîtrise d'œuvre pour les grands acteurs de l'énergie, en développement ou en définition d'équipements intégrés dans les centrales électriques ; en assistance à maîtrise d'ouvrage sur des opérations de transfert industriel ou des constructions d'usines, dans le secteur des biotechnologies notamment.

En ingénierie de produit,

les compétences du Groupe vont de l'analyse fonctionnelle à la validation, en passant par la conception, le calcul et les tests. Dans le secteur aéronautique, il se voit confier des missions très diverses : dimensionnement mécanique, conception d'aérostructures, *retrofit* et installation de systèmes, électriques notamment, et intégration des grandes sections d'un avion (partie centrale d'un fuselage). Dans l'automobile, il travaille aussi bien sur le développement d'un modèle, par exemple un véhicule démonstrateur à pile à combustible, que sur l'adaptation d'un composant ou d'un moteur entier à un nouvel environnement technique.

Dans les métiers de l'assistance à la production,

le Groupe est très présent en exploitation-maintenance où il est aussi sollicité à l'export, par exemple pour accompagner l'exploitant d'une centrale nucléaire dans la gestion de ses arrêts de tranche. En amélioration de la performance industrielle, il réalise des audits préalables à la modernisation de l'exploitation. Il a aussi développé des formations habilitantes destinées aux prestataires du secteur nucléaire. Il dispose d'expertises fortes en logistique et accompagne régulièrement l'installation d'infrastructures lourdes dans le monde entier.

Enfin, à travers les métiers de l'ingénierie électronique et de l'informatique scientifique et technique,

le Groupe intervient sur les études et prototypes, le développement matériel et logiciel, l'intégration de systèmes, la validation, la formation, l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle (MCO). Ses principales expertises concernent la sécurité, l'électronique, les systèmes embarqués, et les automatismes. À titre d'exemple, il réalise la conception d'un calculateur de navigation pour des bâtiments militaires, il effectue la recette d'équipements embarqués dans des satellites ou le MCO d'automates de centrales nucléaires.

LE SENS DE L'ADAPTATION CONTINUE

Il en est des entreprises comme des espèces vivantes : ce sont les plus agiles, les plus adaptables, qui gagnent. Fort de cette conviction, le groupe Assystem n'a cessé de se repenser pour répondre aux attentes de marchés en évolution perpétuelle. Il a accompagné ses clients en Europe de l'Est, au Maroc et en Inde, et adapte son développement à l'international pour les suivre sur leurs nouveaux marchés émergents.

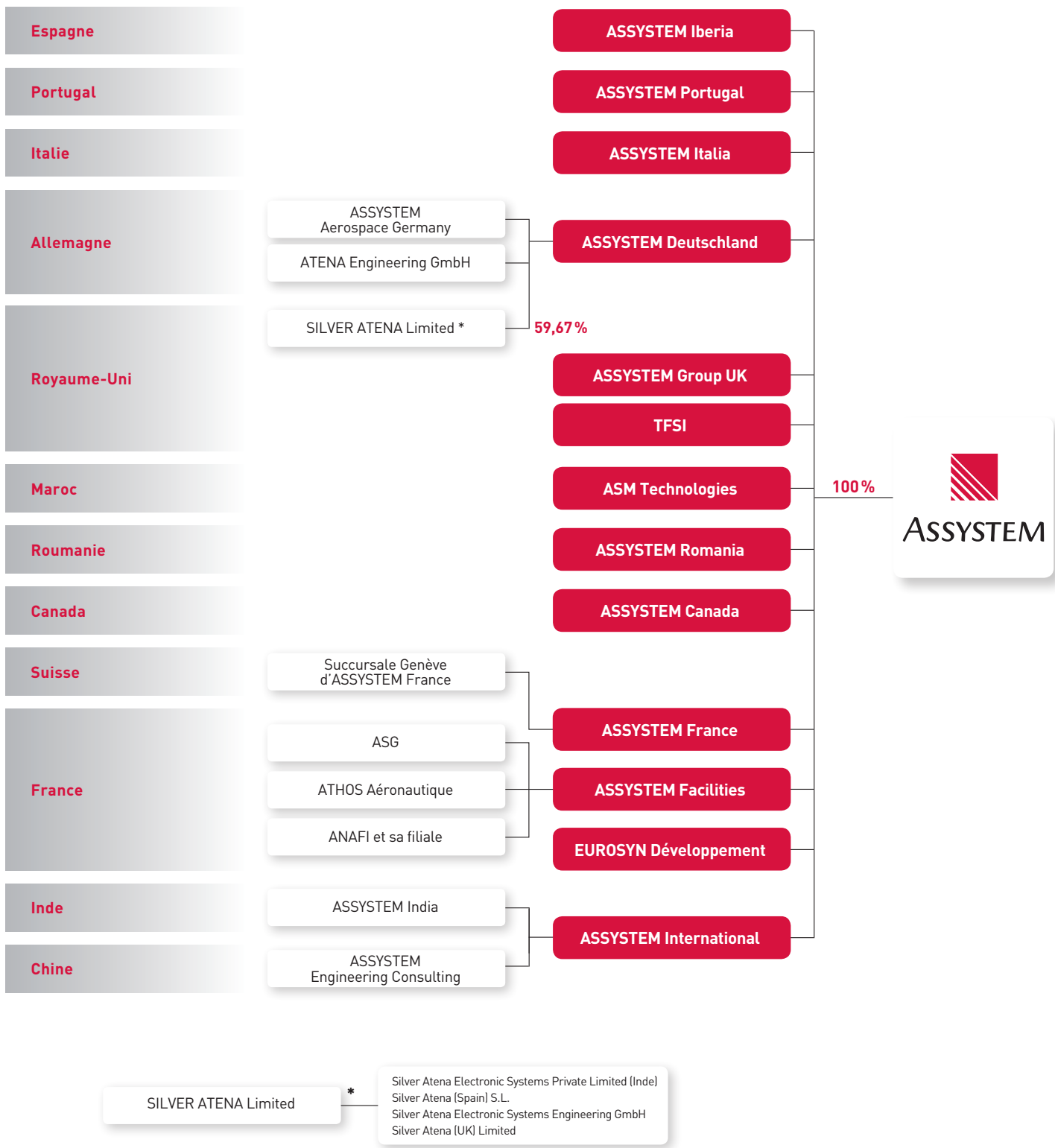
Cette capacité d'adaptation, dont Assystem a fait preuve à maintes reprises, repose sur deux atouts : d'une part, la diversité de ses métiers et de ses secteurs, qui lui assure la continuité de ses moteurs de croissance et, d'autre part, sa culture de la mobilité, aussi bien sectorielle que géographique, soutenue par le dispositif dont le Groupe s'est doté pour optimiser le fonctionnement de ses équipes multiculturelles.

Fort de l'amélioration de tous ses indicateurs financiers, Assystem aborde 2009 avec confiance. L'un de nos principaux motifs de satisfaction réside en effet dans les performances réalisées par nos équipes sur les marchés de l'Energie et du Nucléaire. Ces activités à fort potentiel de croissance, pour lesquelles Assystem dispose de compétences différenciantes, représentent désormais près de 30% de notre chiffre d'affaires et nous procurent une réelle visibilité à moyen terme.

Dominique Louis,
Président du Directoire.

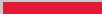
ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE ASSYSTEM

AU 1^{er} JANVIER 2009






RAPPORT FINANCIER



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 02/04/09, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



SOMMAIRE

CHAPITRE 1

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL 14

- 1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur 14
- 2 - Renseignements de caractère général concernant le capital 15
- 3 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres
de leurs réseaux pris en charge par le Groupe 22

CHAPITRE 2

GOUVERNANCE 24

- 1 - Le Conseil de Surveillance 24
- 2 - Le Directoire 31
- 3 - Initiés et charte de déontologie boursière 34
- 4 - Conflits d'intérêts 34
- 5 - Rémunérations et avantages en nature attribués par la Société
et les Sociétés du Groupe durant l'exercice 2008 aux membres des organes
d'administration, de direction et de surveillance en fonction 34

CHAPITRE 3

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 40

- 1 - Activité du Groupe 40
- 2 - Résultats du Groupe 41
- 3 - Facteurs de risques 44
- 4 - Comptes sociaux Assystem SA 47
- 5 - Rémunération des mandataires sociaux 51
- 6 - Renseignements concernant les organes d'administration,
de direction et de surveillance 51
- 7 - Tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices
de la société Assystem SA 53
- 8 - Délégations de compétence et autorisations au Directoire
en matière d'augmentation du capital social 54

CHAPITRE 4

AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE 56

- 1 - Rapport spécial du Directoire à l'Assemblée Générale relatif
aux opérations d'attributions gratuites d'actions 56
- 2 - Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions 57

CHAPITRE 5

RAPPORTS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	58
1 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernance d'entreprise.....	58
2 - Mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008	59
3 - Procédures de contrôle interne	59
4 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance.....	65
5 - Rapport d'observation du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008	65

CHAPITRE 6

COMPTES CONSOLIDÉS	66
1 - Bilan consolidé	66
2 - Compte de résultat consolidé.....	67
3 - État des produits et charges comptabilisés au cours de la période	68
4 - Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	69
5 - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	70
6 - Notes aux états financiers	71
7 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	141

CHAPITRE 7

COMPTES SOCIAUX	142
1 - Bilan	142
2 - Compte de résultat.....	143
3 - Annexe aux comptes sociaux 2008	144
4 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.....	161
5 - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	161

CHAPITRE 8

ATTESTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	165
---	------------

CHAPITRE 9

TABLE DE CONCORDANCE	166
-----------------------------------	------------

CHAPITRE 10

AGENDA FINANCIER	169
DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	169
LISTE DES COMMUNICATIONS	170

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

1 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT L'ÉMETTEUR

DÉNOMINATION SOCIALE *(article 3 des statuts)*

Assystem (décision de l'assemblée du 09 juin 2005) anciennement dénommée AssystemBrime.

SIÈGE SOCIAL *(article 4 des statuts)*

70, boulevard de Courcelles 75017 Paris - Tél. : 01 55 65 03 00. Les documents sociaux (comptes, procès verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes...) peuvent être consultés au siège de la Société.

DATE DE LA CONSTITUTION

Le 26 avril 1997 sous la dénomination Alpha Arcade III.

FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

(article 1 des statuts)

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

DURÉE DE VIE *(article 5 des statuts)*

La durée de la Société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 27 mai 2096, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

OBJET SOCIAL *(article 2 des statuts)*

La Société a pour objet :

- la prise de participation, par souscription, apport, achat ou autrement, et l'exercice des droits qui y sont attachés, dans toutes entreprises développant une activité dans les domaines technologique, technique, informatique, électronique ou mécanique, notamment en matière de :
 - conseil, étude et ingénierie,
 - formation, assistance, maintenance,
 - exploitation de systèmes et réseaux, infogérance,
 - développement et distribution de produits, matériels ou logiciels,
- l'animation effective du Groupe et la détermination de sa politique générale,
- la participation dans toute opération pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de sociétés en participation ou autrement.

NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro B 412 076 937. Code NAF 7010 Z (activités des sièges sociaux).

EXERCICE SOCIAL *(article 19 des statuts)*

Chaque exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES *(article 20 des statuts)*

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus, et augmenté des reports bénéficiaires.

Ce bénéfice est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Directoire, peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES *(article 18 des statuts)*

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

Dispositions statutaires particulières

Les modifications statutaires relatives au fonctionnement de la Société qui suivent, ont été décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003.

> Existence et franchissement de seuils statutaires *(article 12 des statuts)*

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce, venant à détenir directement 2 % du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage, est tenu d'en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 alinéa 1 du code susvisé.

L'information prévue à l'alinéa précédent pour tout franchissement de seuil d'un multiple de 2 % du capital ou des droits de vote est également faite lorsque la participation au capital ou aux droits de vote devient inférieure au seuil mentionné ci-dessus.

Le non-respect de déclaration des seuils statutaires donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L.233-14 du code susvisé, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital ou des droits de vote de la société.

> **Droits de vote double** *[article 18 des statuts]*

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins au nom du même titulaire.

La mise en place de cette modalité a été décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 décembre 2003 et figure à l'article 18 des statuts.

Ce droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale (article L.225-124 du Code de Commerce).

> **Titres au porteur identifiables**

Conformément aux dispositions de l'article L.228-2 du Code de Commerce, la Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 - RACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

2.1.1 - Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte de la société Assystem du 15 mai 2008 a, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, autorisé la Société, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 14 novembre 2009, à racheter ses propres titres.

Cette autorisation est venue annuler et remplacer l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 22 mai 2007.

Ce programme de rachat d'actions, mis en œuvre par le Directoire réuni le 2 juin 2008, est précisé au sein d'un descriptif dont la diffusion effective et intégrale ainsi que le dépôt

électronique auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ont fait l'objet d'une transmission électronique le vendredi 6 juin 2008 auprès de Hugin South Europ Group (diffuseur professionnel figurant sur la liste AMF).

La part maximale du capital pouvant être achetée ne peut excéder 10% du capital.

Le prix maximum d'achat fixé par l'assemblée s'élève à 20 € (hors frais).

Plafond global : 40 000 000 €

Les acquisitions d'actions peuvent être effectuées en vue de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Assystem par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie admise par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la couverture des plans d'options réservés aux salariés ou autres allocations d'actions à des salariés, d'attribution gratuite d'actions ou de titres de créances donnant accès à terme au capital,
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- la réduction du capital par annulation de titres.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attribution gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

> **Régimes fiscaux des rachats**

Le rachat par la Société de ses propres actions sans annulation ultérieure peut avoir une incidence sur son résultat imposable dans le cas où les actions sont ensuite cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat.

2.1.2 - Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la Société est liée à la société ODDO par un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'A.F.E.I. approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 263 885 titres ASSYSTEM FR 0000074148
- 176 517,42 € (espèces/SICAV monétaires).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.2 - ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DEPUIS LA CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

AGE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION DE CAPITAL (en FF et €)	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES (en FF et €)
26/04/1997	Création de la société	250 000 F	-	2 500	250 000 F (2500 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital en numéraire	3 166 800 F	6 333 600 F	31 668	3 416 800 F (34 168 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital en numéraire	3 917 300 F	8 332 488 F	39 173	7 334 100 F (73 341 titres)
29/10/1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres HBPS	3 099 900 F	6 199 800 F	30 999	10 434 000 F (104 430 titres)
15/12/1998	Augmentation de capital par apport en nature de titres Brime SI	121 300 F	242 600 F	1 213	10 555 300 F (10 555 300 titres)
26/08/1999	Augmentation de capital par apport en nature de titres Partners Informatique	2 353 700 F	37 894 570 F	23 537	12 909 000 F (129 090 titres)
26/08/1999	Augmentation de capital par apport en numéraire	538 600 F	7 461 400 F	5 386	13 447 600 F (134 476 titres)
26/08/1999	Division du nombre de titres – Multiplication par 25 du nombre d'actions	-	-	-	13 447 600 F
22/10/1999	Augmentation de capital réalisée lors de l'introduction en Bourse	3 370 704 F	79 540 188 F	842 676	16 818 304 F (4 204 576 titres)
31/12/1999	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	20 500 F	41 000 F	5 125	16 838 804 F (4 209 701 titres)
11/09/2000	Augmentation de capital suite à l'apport des titres New Itaac et Groupe Androne	652 572 F	52 351 275 F	163 143	17 491 376 F
15/09/2000	Augmentation de capital à la suite de l'émission d'actions à bons de souscription	2 500 420 F	223 022 680 F	625 105	19 991 796 F
31/12/2000	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	230 300 F	460 600 F	57 575	20 222 096 F
29/03/2001	Incorporation Prime d'émission au capital puis conversion du capital en euros	12 938 968 F	- 12 939 968 F	-	5 055 524 €
30/05/2001	Augmentation de capital par apport de titres Audifilm, Logisil et Techniglobe	145 071 €	7 193 173 €	145 071	5 200 595 €
30/11/2001	Augmentation de capital par apports de titres HTS, Inforchip/Blue Point et Elite Consulting	112 892 €	3 709 235 €	112 892	5 312 487 €
31/12/2001	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	30 000 €	24 882 €	30 000	5 342 487 €
26/06/2002	Augmentation de capital par apport de titres SINC et pour l'acquisition de Techniglobe	34 031 €	793 653,83 €	34 031	5 376 518 €
30/09/2002	Augmentation de capital par apport des titres Avance, SGC, et Groupe SEO	517 150 €	10 500 132,52 €	517 150	5 893 668 €
29/11/2002	Augmentation de capital par apport des titres Groupe Conseil OSI et Technicrea	105 877 €	1 531 286,87 €	105 877	5 999 545 €
31/12/2002	Augmentation de capital à la suite de l'exercice de BSA	9 125 €	7 568,17 €	9 125	6 008 670 €

AGE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION DE CAPITAL (en FF et €)	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL ET EN TITRES (en FF et €)
26/06/2003	Augmentation de capital pour paiement des compléments de prix des titres Sinc, Technicrea et Avance	133 006 €	1 271 537,36 €	133 006	6 141 676 €
30/06/2003	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA	37 625 €	31 204 €	37 625	6 179 301 €
31/12/2003	Augmentation de capital dans le cadre de l'OPE sur Assystem	12 288 040 €	168 248 922,20 €	12 288 040	18 467 341 €
09/02/2004	Augmentation de capital suite à l'absorption d'Assystem SA	1 210 591 €	-	1 210 591	19 677 932 €
31/12/2004	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA au cours de l'exercice 2004	116 506 €	752 728,04 €	116 506	19 794 438 €
25/04/2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice de BSA du 01/01/2005 au 13/04/2005 (avant regroupement)	188 288 €	1 723 263,20 €	188 288	19 982 726 €
13/06/2005	Réduction du capital par annulation de 1 109 231 titres autocontrôle	- 1 109 231 €	- 16 462 475,15 €	- 1 109 231	18 873 495 €
31/12/2005	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions de l'exercice 2005 et de BSA depuis le 25/04/2005 (regroupement)	150 647 €	1 541 228,01€	150 647	19 024 142 €
31/06/2006	Augmentation de capital par exercice de BSA ASBBS FR 0010166371 du 01/01 au 31/05/2006	30 604 €	280 026,60 €	30 604	19 054 746 €
15/09/2006	Augmentation de capital suite à OPE sur BSAR ASBBS	2 446 367 €	- 2 446 367 €	2 446 367	21 501 113 €
31/12/2006	Augmentation de capital à la suite d'exercice d'options de souscription d'actions et de BSA	231 448 €	1 431 929,84 €	231 448	21 732 561 €
16/08/2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 1 ^{er} janvier et le 10 août 2007	87 620 €	422 225,85 €	87 620	21 820 181 €
31/12/2007	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions depuis le 15 août 2007	86 270 €	452 326,60 €	86 270	21 906 451 €
14/04/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 1 ^{er} janvier et le 14 avril 2008	85 500 €	301 815,00 €	85 500	21 991 951 €
10/06/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 10 juin 2008 et le 31 juillet 2008	48 961 €	316 777,67 €	48 961	22 040 912 €
06/08/2008	Augmentation de capital à la suite d'exercices d'options de souscription d'actions entre le 15 avril et le 10 juin 2008	60 615 €	392 179,05 €	60 615	22 101 527 €
24/11/2008	Réduction de capital à la suite de l'annulation de 1 500 000 titres d'autocontrôle	-1 500 000 €	-13 533 742,15 €	-1 500 000	20 601 527 €
31/12/2008	Capital à la clôture de l'exercice				20 601 527 € (20 601 527 titres)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.3 - RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE (DATE DE CLÔTURE DES TROIS DERNIERS EXERCICES)

L'émetteur n'est pas contrôlé au sens de l'article L.233-3-1 du Code du Commerce. À la connaissance de la Société, la répartition du capital social à la date de clôture des trois derniers exercices était la suivante :

31/12/2008

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DROITS DE VOTE	%
CDC	3 517 106	17,1	3 517 106	15,7
D. LOUIS/Groupe HDL	5 491 285	26,7	7 445 912	33,3
D. LOUIS	485 658	2,4	680 173	3
HDL SAS	3 438 466	16,7	5 198 578	23,3
EEC SAS	3 900	0,0	3 900	0,0
CEFID SAS	1 020 607	5,0	1 020 607	4,6
H2DA	542 654	2,6	542 654	2,4
Directoire (hors DL)	202 054	1,0	246 161	1,1
Conseil de Surveillance	405 556	2,0	405 599	1,8
FCP Salariés	231 500	1,1	449 900	2,0
Public	9 984 566	48,5	10 284 721	46
Autocontrôle	769 460	3,7	0	-
TOTAUX	20 601 527	100	22 349 399	100

31/12/2007

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DROITS DE VOTE AG	%
CDC	3 517 106	16,1	3 517 106	15,2
D. LOUIS/Groupe HDL	5 491 285	25,1	7 140 775	30,8
D. LOUIS	485 658	2,2	687 688	3,0
HDL SAS	3 438 466	15,7	4 885 926	21,1
EEC SAS	3 900	0,0	3 900	0,0
CEFID SAS	1 020 607	4,7	1 020 607	4,4
H2DA	542 654	2,5	542 654	2,3
Directoire (hors DL)	154 108	0,7	191 821	0,8
Conseil Surveillance	270 121	1,2	270 126	1,2
FCP Salariés	218 400	1,0	441 300	1,9
Public	10 836 150	49,5	11 635 016	50,2
Autocontrôle	1 419 281	6,5	0	-
TOTAUX	21 906 451	100	23 196 144	100

31/12/2006

ACTIONNAIRES	ACTIONS	%	DROITS DE VOTE AG	%
CDC	3 517 106	16,18	3 517 106	14,97
D. LOUIS/Groupe HDL	4 102 699	18,88	6 293 359	26,78
D. LOUIS	702 458	3,23	865 478	3,68
HDL SAS	3 397 866	15,63	5 425 506	23,09
EEC SAS	2 375	0,01	2 375	0,01
H2DA	542 654	2,50	542 654	2,31
Directoire (hors DL)	120 941	0,56	120 941	0,51
FCP Salariés	238 312	1,10	260 292	1,11
Public	12 880 773	59,27	12 763 519	54,32
Autocontrôle	872 730	4,02	-	-
TOTAUX	21 732 561	100	23 497 871	100

2.4 - DIVIDENDES

Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat (article 2277 du Code Civil).

L'Assemblée Générale du 15 mai 2008 a fixé le dividende revenant à chacune des actions composant le capital social à 0,38 € (à l'exclusion des actions autodétenues).

Auparavant l'Assemblée Générale du 22 mai 2007 avait fixé le dividende revenant à chacune des actions à 0,10 €.

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale du 30 avril 2009 le versement d'un dividende de 0,50 € par action.

2.5 - ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

1) Source Euronext - Ce document n'est donné qu'à titre informatif et ne saurait en toute hypothèse dégager de toute responsabilité la Société quant à ses obligations légales. Code : FR0000074148 : Assystem

Période du 01/01/2008 au 28/02/2009

MOIS D'ACTIVITÉ	COURS LE PLUS HAUT	DATE DU COURS LE PLUS HAUT	COURS LE PLUS BAS	DATE DU COURS LE PLUS BAS	COURS MOYEN	NOMBRES DE TITRES TRAITÉS	CAPITAUX TRAITÉS	NOMBRE DE JOURS DE COTATION
01-2008	10,53	02/01/2008	7,73	22/01/2008	9,0032	1 228 087	10 811 344	22
02-2008	9,98	14/02/2008	9,11	01/02/2008	9,5481	463 387	4 410 044	21
03-2008	9,24	05/03/2008	8,01	20/03/2008	8,5332	343 105	2 886 422	19
04-2008	10,19	21/04/2008	8,38	01/04/2008	9,5577	573 582	5 326 370	22
05-2008	10,32	14/05/2008	9,59	27/05/2008	10,0038	481 101	4 787 350	21
06-2008	9,96	02/06/2008	8,93	24/06/2008	9,6362	838 975	8 095 773	21
07-2008	9,22	21/07/2008	8,46	17/07/2008	8,9613	338 854	3 018 884	23
08-2008	10,74	28/08/2008	8,9	06/08/2008	10,0805	499 761	5 040 273	21
09-2008	11,19	03/09/2008	9,66	30/09/2008	10,7164	739 564	7 937 277	22
10-2008	9,85	01/10/2008	7,24	30/10/2008	8,2922	861 199	6 977 035	23
11-2008	8,07	04/11/2008	5,81	21/11/2008	6,828	653 442	4 595 577	20
12-2008	6,48	11/12/2008	5	22/12/2008	5,8367	362 359	2 112 775	21
01-2009	6,05	07/01/2009	4,8	23/01/2009	5,38381	259 359	1 390 607,12	21
02-2009	4,94	02/02/2009	4,37	24/02/2009	4,6365	217 321	1 015 862,53	20

2.6 - ENGAGEMENT DE CONSERVATION SOUSCRIT PAR CERTAINS ACTIONNAIRES

Néant.

Il n'existe aucune disposition qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de l'émetteur.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

2.7 - NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES (AU 31/12/2008)

NOM DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT AU NOMINATIF PUR	BÉNÉFICIAIRE	DATE DE DÉPART DU NANTISSEMENT	DATE D'ÉCHEANCE DU NANTISSEMENT	CONDITION DE LEVÉE DU NANTISSEMENT	NOMBRE D'ACTIONS DE L'ÉMETTEUR NANTIES	% DE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR NANTI
D. LOUIS	HSBC	31/03/2003	31/03/2009	Remboursement partiel crédit	334 998	1,63
HDL SAS	BNP PARIBAS	29/06/2005	28/06/2009	Remboursement crédit	990 712	4,81
		22/06/2007	22/06/2011	Remboursement du prêt par Cefid	650 000	3,16
H2DA SARL	HDL SAS	26/07/2005	25/07/2009	Remboursement du crédit	513 505	2,49
CEFID SAS	BNP PARIBAS	22/06/2007	22/06/2011	Remboursement du prêt	1 020 607	4,95

Les nantisements non significatifs (représentant moins de 0,5% du capital de l'émetteur) ainsi que ceux dont l'échéance était antérieure à la date de publication du présent document ne figurent pas dans le tableau ci-dessus.

2.8 - PACTES D'ACTIONNAIRES

Néant.

2.9 - CAPITAL SOCIAL NON ENCORE ÉMIS

Néant.

2.9.1 - Délégations de compétences et autorisations au Directoire en matière d'augmentation ou de réduction du capital social

Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2008 ainsi que par l'Assemblée Générale du 22 mai 2007, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE/AUTORISATIONS	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION/RÉDUCTION DE CAPITAL	DURÉE	AGE AYANT PRIS LA DÉCISION
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions	Réduction maximum 2 190 000 €	24 mois (14/05/2010)	15/05/2008 (9 ^e résolution)
Émission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec maintien du droit préférentiel de souscription	Augmentation 4 800 000 €	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e et 11 ^e résolutions)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (montant des titres de créances inférieur à 60 000 000 €)	Augmentation 5 500 000 €	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/2008 (10 ^e et 11 ^e résolutions)
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Augmentation 8 000 000 €	26 mois (> 21/07/2009)	22/05/2007 (10 ^e et 11 ^e résolutions)
Incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, de fusion ou d'apport	Augmentation 2% du montant nominal du capital social	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/2008 (13 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE	Augmentation 5% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/2008 (14 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	Augmentation 2% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de l'autorisation	38 mois (> 14/07/2011)	15/05/2008 (15 ^e résolution)

Ces autorisations ont annulé et remplacé toutes les autorisations/délégations antérieures de même nature.

Utilisation par le Directoire des délégations de compétence données par les Assemblées Générales des actionnaires :

- lors des délibérations des 27 mai et 13 juin 2008 le Directoire a décidé d'utiliser la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 15 mai 2008 (10^e et 11^e résolutions) pour lancer l'émission d'un emprunt d'un montant nominal de 65 000 000 € représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables – soit 130 000 obligations (FR 0010630681) auxquelles étaient attachés 3 250 000 bons de souscriptions d'achat ou d'acquisition d'actions (voir note 17, 18 et 19 du chapitre 6 - Comptes consolidés),
- lors de la délibération du 28 novembre 2008 le Directoire a décidé d'annuler 1 500 000 titres d'autocontrôle et réduit le capital social d'une somme de 1 500 000 € pour le porter à la somme de 20 601 527 €.

2.9.2 - Bons de souscription d'actions

Au 31 décembre 2008 les bons de souscription d'actions émis par la Société sont les suivants :

Place de cotation : Euronext Paris.

MNÉMOTECHNIQUE DU BON	CODE ISIN	DATE D'ÉMISSION	ÉCHÉANCE DU BON	PARITÉ D'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE	SOLDE AU 31/12/2008
ASSBR (BSAR 2013) ⁽¹⁾	FR0010356535	05/09/2006	31/07/2013	1 BSAR = 1 action	35,00 €	4 892 734
ASBBS (BSAR 2012)	FR 0010166371	20/04/2005	31/03/2012	1 BSAR = 1,13 action	10,15 €	559 937
(BSAAR 2015) ⁽²⁾	FR 0010630590	09/07/2008	09/07/2015	1 BSAAR = 1 action	11,1 €	3 250 000
	1 ^{ère} cotation 12/07/2010 inaccessible avant cette date	(exerçable du 12/07/10 au 09/07/15)				

(1) – Les 4 892 734 BSAR 2013 ont été créés à l'issue d'une Offre Publique d'Échange, initiée par Assystem sur la période du 18 juillet au 05 septembre 2006, ayant porté sur les BSAR 2012, à raison de l'émission de deux (2) BSAR 2013 et une (1) action Assystem contre deux (2) BSAR 2012 apportés.

2 446 367 actions Assystem ont été créées, portant ainsi le capital de 19 054 746 € à 21 501 113 €.

Les parités d'exercice des BSAR 2012 (non apportés et restant en circulation) et BSAR 2007 ont été mécaniquement réajustés comme suit :

- 1,13 action pour 1 BSAR 2012 (ASBBS) exercé à 10,15 €.
- 1,13 action pour 1 BSAR 2007 (BRTBS) exercé à 40,50 €.

(2) - Les 3 250 000 BSAAR 2015 ont été créés à l'issue de l'émission par Assystem sur la période du 24 au 30 juin 2008 d'un emprunt d'un montant nominal de 65 000 000 € représenté par 130 000 OBSAARS (obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition) auxquelles étaient attachés lesdits bons. (cf. note d'opération portant le visa AMF 08-128 du 13 juin 2008).

2.9.3 - Options de souscription d'actions

Se référer au rapport sur les options de souscription pages 57 et suivantes du présent Document et la note 25 en annexe des comptes consolidés.

2.9.4 - Attributions Gratuites d'Actions (AGA)

Se référer au rapport du Directoire sur les attributions gratuites d'actions réalisées au cours de 2008 en vertu de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2008, dans sa résolution (pages 56 et suivantes du présent Document et la note 25 en annexe des comptes consolidés).

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMETTEUR ET SON CAPITAL

3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

(en milliers d'Euros)	AUDIT & CONSEIL D'ENTREPRISES				DELOITTE & ASSOCIÉS			
	MONTANT HT		%		MONTANT HT		%	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	126	131	43	42	174	165	19	24
Filiales intégrées globalement	167	165	57	53	430	465	47	68
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Émetteur	-	15	-	5	268	11	30	2
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	293	311	100	100	872	641	96	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	35	40	4	6
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	293	311	100	100	907	681	100	100

GOUVERNANCE

Assystem est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Cette forme de société permet de dissocier avec efficacité la fonction de gestion et celle de contrôle.

La direction d'Assystem attache une grande importance à l'efficacité de son processus de prise de décisions importantes et à la fluidité de l'information au sein du Groupe, cette préoccupation permanente découlant notamment de son mode d'organisation très décentralisé.

1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, conformément aux statuts et à son règlement intérieur se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins quatre fois par an.

Afin d'assurer correctement sa mission, il reçoit une information régulière et complète sur les points qui lui sont soumis préalablement à ses séances, portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour et notamment trimestriellement sur la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance est actuellement constitué de neuf membres venant d'horizons divers, dont 6 (six) d'entre eux répondent aux critères spécifiques d'indépendance tels que précisés par le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008.

Michel Combes assure la présidence du Conseil de Surveillance, Jean-Pierre Desgeorges la vice-présidence, les autres membres du conseil sont : Pierre Guenant, Gilbert Lehmann, Rémy Chardon, Stanislas Chapron, Armand Carlier, Jean-Pascal Tranié, la Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Philippe Braidy.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni sept fois et a reçu les dossiers préparatoires correspondants. Le taux de présence des membres a été de 81%.

Au cours du dernier exercice, le Conseil a traité des sujets suivants :

- de tous les thèmes récurrents comme les comptes semestriels et annuels, le chiffre d'affaires trimestriel, les engagements hors bilan, les prévisions de résultat et d'activité, les rémunérations des dirigeants et du renouvellement ou de l'approbation de conventions règlementées,
- de certains autres thèmes plus spécifiques, les conventions règlementées, les modifications de mandat au sein du Directoire, les projets d'acquisitions (la constitution d'une structure avec un partenaire anglo indien) et les désinvestissements significatifs, l'émission d'une OBSAAR,
- des évolutions stratégiques du Groupe.

Le conseil dispose d'un règlement intérieur qui décrit en particulier les règles de fonctionnement du Conseil.

À cet égard, le Conseil de Surveillance a décidé de traiter directement des sujets relevant de la réflexion stratégique du

Groupe et a constitué en son sein deux Comités, à savoir : un Comité d'Audit et un Comité des Rémunérations et des nominations, disposant chacun de son propre règlement intérieur.

1.1 - LE COMITÉ D'AUDIT (COMITÉ DES COMPTES)

Au 31 décembre 2008 il est composé de Messieurs Jean-Pascal Tranié qui assure la présidence du Comité, Armand Carlier, Pierre Guenant et Gilbert Lehmann ; tous les trois répondent aux critères d'indépendance tels cités au paragraphe 1. Le Comité d'Audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'exécution de ses missions et responsabilités dans le domaine financier et de l'audit. Il a pour mission, à cet effet :

- d'examiner les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les rapports de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
- de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
- de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires,
- d'examiner la procédure de sélection des commissaires aux comptes de la Société, en particulier sur leur choix et leurs conditions de rémunérations aux fins de formuler les observations,
- d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et le programme des missions de l'année en cours,
- d'examiner chaque année le rapport du Directoire sur l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, et les engagements hors bilan significatifs.

Le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en 2008, le taux de présence a été de 95%.

Les points suivants ont fait l'objet d'un examen spécifique :

- l'approbation du plan d'audit interne pour le second semestre 2008 et pour l'exercice 2009,
- la synthèse des missions d'audit interne 2008,
- l'évolution de la trésorerie,
- l'analyse des risques et des provisions correspondantes,
- la présentation de la démarche Groupe sur l'amélioration du contrôle interne dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière.

1.2 - LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Au 31 décembre 2008 il est composé de Messieurs Jean-Pierre Desgeorges qui assure la présidence de ce Comité, Stanislas Chapron et Rémy Chardon qui répondent tous les deux aux critères d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance tels que cités au paragraphe 1.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni quatre fois en 2008 ; le taux de présence a été de 100%. Il est chargé de soumettre au Conseil de Surveillance des propositions sur la nomination des membres du Conseil de Surveillance, des membres du Directoire, du Président du Directoire, d'éventuels directeurs

généraux et des membres du Comité d'Audit. Il est également tenu informé par le Président du Conseil de Surveillance des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité commente au Conseil de Surveillance le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil de Surveillance.

Le Comité peut proposer par ailleurs au Conseil de Surveillance la rémunération de certains mandataires sociaux et, sur demande du Président du Conseil de Surveillance, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31/12/2008

Michel COMBES				
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 08/06/2006 (renouvellement)	AGO comptes 2008	Oui
Président du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 08/06/2006	AGO comptes 2008	Oui
Administrateur	Centre d'Études de Prospection Stratégique	2005		Oui
Président non exécutif	TDF	octobre 2008		Oui
Président du Conseil d'Administration	Infogrames Entertainment	février 2008		Oui
Président du Comité Stratégique	Atos Origin	mai 2008		Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Directeur Général Europe	Vodafone (Royaume-Uni)	octobre 2008		Oui
Jean-Pierre DESGEORGES				
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 08/06/2006 (renouvellement)	AGO comptes 2008	Oui
Vice-Président du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 08/06/2006	AGO comptes 2008	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				
Armand CARLIER				
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Représentant permanent de la SARL Amaryllis Conseil & Investissement, membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	CS 22/10/2004 (cooptation) Renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président	ALKAN SAS	15/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président du Directoire	ACMF SAS	15/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

GOVERNANCE

Stanislas CHAPRON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de surveillance	Assystem SA	renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Membre du Directoire et Président	Marsh SA	CS 18/05/2006	AGO comptes 2009	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Rémy CHARDON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	09/06/2005	AGO comptes 2010	Oui
Administrateur	MI 29 (Compagnie financière)	2001	AG 06/2012	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Pierre GUÉNANT

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	renouvelé AG 22/05/2007	AGO comptes 2009	Oui
Président du Conseil de Surveillance	PGA SA	30/06/2004		Oui
Co-Gérant	PGA Holding SARL	31/08/1999	durée indéterminée	Oui
Gérant	PGA Invest SARL	23/09/1999	durée indéterminée	Oui
Gérant	PGA Domaines S.C SARL	21/11/2003	durée indéterminée	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Calcitrop SA	03/12/2002		Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Icare Assurance SA	mai 2005	mai 2010	Oui
Membre du Conseil de Surveillance	Icare SA	mai 2005	mai 2010	Oui
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	Château Beaulieu SCEA	25/11/2002	durée indéterminée	Oui
Président	Napoléon Automobiles SAS	15/06/2004	AGO comptes 2009	Oui
Président Directeur Général	Alain Guénant et Cie SA	18/02/1982		Non
Directeur Général Délégué	Alain Guénant et Cie SA	13/07/2006		Oui
Gérant	Les Rodettes SCI	08/12/2003		Oui
Gérant	Raison Saint Jean SCI	23/10/1989	durée indéterminée	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Gilbert LEHMANN

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance et Membre du Comité d'Audit	Assystem SA	AGO 08/06/2006 (renouvellement)	AGO comptes 2008	Oui
Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration, Membre du Comité d'Audit	ERAMET	AGO 21/04/2007	AGO comptes 2012	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Administrateur et Président du Conseil d'Administration	SEPI (Suisse)	mars 1996	durée indéterminée	Oui
Administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration	STMicroelectronic Holding N.V. (Pays-Bas)	décembre 2006	AGO comptes 2008	Oui

Jean-Pascal TRANIÉ

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance	Assystem SA	AGO 08/06/2006 (renouvellement)	AGO comptes 2008	Oui
Président du Directoire	Aloe Private Equity SA	mars 2004		Oui
Membre du Conseil d'Administration	CS Communication & Systèmes SA	2004		Oui
Directeur Général	Valorca SAS			Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

Philippe BRAIDY

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Membre du Conseil de Surveillance, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations	Assystem SA*	CS 28/09/2006	AGO comptes 2008	Oui
Directeur	CDC	Décret 28/10/2008		
Membre du Comité de Direction	CDC	04/09/2006		Oui
Membre du Comité de Direction Groupe	CDC	04/09/2006		Oui
Représentant légal	Exerimmo	19/05/2008	30/06/2014	Oui
Membre du Comité Collégial	Exerimmo	19/05/2008	30/06/2014	
Membre du Comité des Investissements	Exerimmo	19/05/2008	30/06/2014	
Membre du Conseil de Surveillance	Société Nationale Immobilière	18/05/2006	30/06/2010	Oui
Membre du Comité d'Audit	Société Nationale Immobilière	18/05/2006	30/06/2010	
Président Conseil de Surveillance	CDC Numérique	17/10/2006	30/06/2014	Oui
Président du Conseil de Surveillance	CDC Fast	14/05/2007	30/06/2009	Oui
Administrateur	ICADE	30/11/2007	30/06/2011	Oui
Membre du Conseil de Surveillance, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations	OSEO Financement	28/09/2006		Oui
Membre du Conseil d'Administration, représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations	ANRU	07/06/2007		Oui
* Désigné par la CDC en remplacement de M. François JOUVEN				
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	Échéance du mandat	Mandat en cours
Néant				

GOUVERNANCE

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au cours des 5 derniers exercices - Hors Groupe

Michel COMBES		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Directeur Exécutif Équilibres Financiers et Création de la Valeur	Groupe France Télécom (fonction exercée jusqu'au 31/12/2005)	Non
Président du Conseil d'Administration	Pages Jaunes (mandat exercé jusqu'au 30/01/2006)	Non
Administrateur	Eurotunnel	Non
Administrateur	Protravel	Non
Administrateur	Fortuneo	Non
Administrateur	Procapital	Non - Membre du CS
Administrateur	Sonaecom	Non
Président et Directeur Général	TDF	Non
Administrateur	Europacorp	Non
Président du Conseil d'Administration	Carlson Wagonlit France	Non
Membre du Conseil de Surveillance	Altamir	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Membre du Conseil de Surveillance	Equant (Pays-Bas)	Non
Administrateur	Liberty TV (Belgique)	Non
Administrateur	Weather (Italie)	Non

Jean-Pierre DESGEORGES		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Président du Conseil de Surveillance	KBL France SAS	Non
Président du Conseil de Surveillance	Global Financial Services (GFS)	Non
Président d'honneur	Fédération des Industries électriques et électroniques et de la Communication (FIEEC)	Non
Membre du Conseil de Surveillance	KBL France Conseil & Gestion (filiale consolidée de KBL France)	Non
Administrateur	KEMPF SA (filiale consolidée de KBL France)	Non
Administrateur	Fédération des Industries Mécaniques	Oui
Administrateur	Air Liquide Welding	Non
Administrateur	Électricité et Eaux de Madagascar	Non
Administrateur	Europe Egide Finance (filiale consolidée de KBL France)	Non
Administrateur	Assystem SA	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

Armand CARLIER		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Président du Directoire	Astrium SAS	Non
Président du Directoire	Matra-Automobile SA	Non
Président du Directoire	ACMF (Aérostructures Civiles et Militaires de France) SAS	Oui
Président	ALKAN SAS	Oui
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Vorstandsitzender	Astrium GmbH	Non
Non executive member of the board	Astrium UK	Non

Stanislas CHAPRON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Membre du Directoire et Président du Directoire	Marsh SA	Oui
Directeur Général	Marsh SA	Non
Président Directeur Général	Marsh Finances SA	Non
Administrateur	Marsh Finances SA	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

Rémy CHARDON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Président Directeur Général	Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	Non
Représentant permanent de l'ERAP Administrateur	Areva	Non
Administrateur	MI 29 (Compagnie financière)	Oui
Administrateur	Autoroutes Rhone Alpes (AREA)	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

Pierre GUÉNANT

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Président du Directoire	PGA SA	Non - Pdt du CS
Président Directeur Général	PGA Motors	Non
Président du Conseil d'Administration	COFORA 2 SA	Non
Président du Conseil d'Administration et Directeur Délégué	GRANDS GARAGES DU CHER SA	Non
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	SCEA CHÂTEAU BEAULIEU	Oui
Représentant permanent de PGA Holding, Gérant	SCEA DOMAINE ROBERT	Non
Gérant	SCI IG 39	Non
Président	JAVEL Motors SAS	Non
Administrateur	Savoie Automobiles Diffusion SA	Non
Administrateur	COFORA	Non
Président Directeur Général	JAVEL Motors	Non
Président Directeur Général	CHOLET Automobiles	Non
Membre du Conseil de Surveillance	SADAL SA	Non
Président Directeur Général	POITOU AUTOS SERVICES SA	Non
Administrateur	P.G.A.T.P	Non
Administrateur	JFLD Production	Non
Membre du Conseil de Surveillance	ICARE SERVICE SA	Non
Administrateur	BRUNET SA	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

GOUVERNANCE

Gilbert LEHMANN

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Administrateur	Framatome ANP	Non
Président du Conseil d'Administration	Compagnie d'Études et de Recherche pour l'Énergie (CERE)	Non
Administrateur	Sofinel	Non
Administrateur	Framatome Connectors International (FCI)	Non
Administrateur	Compagnie Technique d'Assurances (CTA)	Non
Administrateur	FRAMAPAR	Non
Administrateur	CNS	Non
Administrateur	INTERCONTROLE	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Administrateur	Framatome Technologies (États-Unis d'Amérique)	Non
Administrateur	FC USA (États-Unis d'Amérique)	Non
Administrateur	Canberra (États-Unis d'Amérique)	Non

Jean-Pascal TRANIÉ

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Président du Directoire	Aloe Private Equity SA	Oui
Membre du Conseil d'Administration	Compagnie des Signaux SA	
Membre du Conseil d'Administration	Ademus SA	
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

Philippe BRAIDY

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	En Cours
Membre du Conseil de Surveillance	Sté des participations du CEA	Non
Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance	CDC Fast	Non
Président du Comité d'Audit	Société Nationale Immobilière	Non
Représentant permanent de la CDC et Membre du Conseil de Surveillance	Compagnie Nationale du Rhône	Non
Fonctions & Mandats exercés à l'étranger	Société	En Cours
Néant		

2 - LE DIRECTOIRE

Le Directoire est actuellement composé de six membres, le Président du Directoire, Dominique Louis, qui représente la Société vis-à-vis des tiers, et cinq membres : Gérard Brescon, Jean-François Lours, Stéphane Aubarbier, Gilbert Vidal et David Bradley (de nationalité britannique prenant ainsi en compte la dimension internationale du Groupe), rassemblant un ensemble de compétences fonctionnelles et opérationnelles nécessaires au développement du Groupe.

Le Directoire en tant qu'organe collégial de la Société se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Le Président a une voix prépondérante.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Seul le Président du Directoire peut engager la Société vis-à-vis des tiers.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au 31 décembre 2008

Dominique LOUIS			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre + Président du Directoire	Assystem SA	CS 19/01/2007 (renouvellement)	19/01/2010
Président	HDL SAS	30/06/2003 (1 ^{ère} nomination 24/12/1992)	
Président	Entreprises en Croissance SAS	30/06/2003	
Président	CEFID SAS	24/03/2003	
Co-gérant - Président du collège de la gérance	H2DA SARL	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	13/12/2000	
Fonctions & mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	
Président	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)	22/11/2004 (création)	
Administrateur	Samuel Créations SA (Suisse)	1997	
Stéphane AUBARBIER			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	19/01/2007 (renouvellement)	19/01/2010
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Gérant	JMS Sci		
Fonctions & mandats exercés à l'étranger	Société	Date de nomination	
Directeur Général	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)	22/11/2004 (création)	
Administrateur	Assystem UK Group Ltd (GB)	mai 2005	
Administrateur	Assystem UK Ltd (GB)	mai 2005	
Administrateur	Assystem Polska (Pologne)	23 juin 2004	
David BRADLEY			
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 13/12/2007	19/01/2010
Fonctions & mandats exercés à l'étranger	Société		
Managing Director	ASSYSTEM Group UK Ltd (Holding)		
Managing Director	ASSYSTEM UK Ltd		
Managing Director	Inbis (Isle of Man) Limited		

GOVERNANCE

Gérard BRESCON

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	19/01/2007 (renouvellement)	19/01/2010
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Président	Assystem France SAS	30/06/2005	illimité
Fonctions & mandats exercés à l'étranger			
Néant			

Jean-François LOURS

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	19/01/2007 (renouvellement)	19/01/2010
Vice-Président du Directoire, Stratégie et croissances externes	Groupe Assystem	19/01/2007	
Administrateur + Président	Assystem International SAS	04/12/2006	durée indéterminée
Co-gérant - Membre du collège de la gérance	H2DA Sarl	30/06/2005 (statuts)	AGO comptes 2009
Fonctions & mandats exercés à l'étranger			
Administrateur	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)	22/11/2004	durée indéterminée
Administrateur	Assystem UK Group Ltd (GB)	05/2005	durée indéterminée
Administrateur	Assystem UK Ltd (GB)	05/2005	durée indéterminée
Président	Assystem Deutschland GmbH (Allemagne)	28/02/2007	21/01/2009
Administrateur + Président	Silver Atena Ltd (GB)	2008	durée indéterminée

Gilbert VIDAL

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Date de nomination	Échéance du mandat
Membre du Directoire	Assystem SA	CS 19/01/2007 (renouvellement)	19/01/2010
Directeur Financier	Groupe Assystem	15/12/2006	durée indéterminée
Président	Assystem Innovation SAS	Décision Associé 04/12/2006	durée indéterminée
Président	Silver Atena France SAS	Décision Associé 02/12/2008	durée indéterminée
Fonctions & mandats exercés à l'étranger			
Administrateur	Assystem Engineering Consulting (Shanghai)	06/02/2007	renouvelé en 2007
Administrateur	Silver Atena Ltd	2008	durée indéterminée
Administrateur	Specialist Services Ltd	2008	durée indéterminée

Mandats et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices par les membres du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2004) – Hors Groupe

Mise à jour au 31 décembre 2008.

Dominique LOUIS		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours
Président	HDL SAS	Oui
Président	Entreprises en Croissance (EEC) SAS	Oui
Président	CEFID SAS	Oui
Président du Collège de Gérance	H2DA SARL	Oui
Représentant permanent d'EEC, administrateur	Léonardo Finance SA	Non
Gérant	SCI Les Grives Comtadines	Oui
Fonctions & mandats exercés à l'étranger	Société	
Administrateur	Samuel Créations (Suisse)	Oui
Stéphane AUBARBIER		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours
Co-gérant - Membre du Collège de Gérance	H2DA Sarl	Oui
Gérant	JEMS Sci	Oui
Fonctions & mandats exercés à l'étranger		
Néant		
David BRADLEY		
Fonctions & Mandats exercés en France		
Néant		
Fonctions & mandats exercés à l'étranger	Société	Mandat en cours
Administrateur	NIA (GB)	Non
Gérard BRESCON		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours
Co-gérant - Membre du Collège de Gérance	H2DA Sarl	Oui
Fonctions & mandats exercés à l'étranger		
Néant		
Jean-François LOURS		
Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours
Co-gérant - Membre du Collège de Gérance	H2DA Sarl	Oui
Fonctions & mandats exercés à l'étranger		
Néant		

GOUVERNANCE

Gilbert VIDAL

Fonctions & Mandats exercés en France	Société	Mandat en cours
Président	Fracere	Non
Administrateur	Melox	Non
Administrateur	Frarea	Non
Président Directeur Général	Framapar	Non
Administrateur + Président	TDI	Non

Fonctions & mandats exercés à l'étranger

Néant

3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire conformément aux recommandations reprises par le Règlement Général de l'AMF, sont tenus de procéder à la déclaration des transactions effectuées sur les titres de la Société et s'interdisent d'intervenir à titre personnel sur les titres Assystem pendant les périodes visées par la réglementation.

Les modalités pratiques d'application ont été définies dans le Code de déontologie boursière interne, chaque mandataire ayant attesté par écrit en avoir pris connaissance ; de plus, la Société leur diffuse chaque année, les dates auxquelles elle a prévu de rendre publiques les informations trimestrielles ou semestrielles.

Cette procédure a été étendue aux collaborateurs du Groupe qui ont accès à des informations privilégiées, qu'ils soient initiés permanents ou occasionnels.

Cette procédure a été élargie aux « tiers » intervenant de façon permanente ou occasionnelle pour la Société, tels que Banquiers, Avocats, Conseils.

À ce titre, la société Assystem a établi en Juillet 2004 et met à jour régulièrement une liste d'initiés conforme aux dispositions de l'article L 621-18-4 du Code Monétaire et Financier.

4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la Société, des membres du Conseil de Surveillance et des dirigeants de la Société et leurs intérêts privés et/ou devoirs.

En outre, à la connaissance d'Assystem, aucun de ses mandataires sociaux :

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,
- n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation au cours des cinq dernières années au moins,
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle par les autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels),
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2008 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

5.1 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pour l'exercice 2008, la rémunération globale annuelle, à titre de jetons de présence, des membres du Conseil de Surveillance, s'est élevée à : 223 999 €.

Le Conseil de Surveillance a pérennisé la méthode de pondération des responsabilités appliquée depuis 2004, et a décidé d'effectuer le paiement des jetons de présence le 1^{er} novembre de chaque année, prorata temporis, en un seul versement pour l'exercice concerné. En 2008 comme pour les exercices précédents il a été tenu compte, pour le versement, de l'absentéisme de chacun des membres selon un mode de calcul arrêté par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Les sommes versées en novembre 2008 au titre de l'année 2008, figurent dans le tableau qui suit

NOM	TITRE	VERSÉ EN 2008 (en Euros)
Michel COMBES	Président	55 759
Jean-Pierre DESGEORGES	Vice-Président CS et Président Comité des Rémunérations	37 173
Jean-Pascal TRANIÉ	Président du Comité d'Audit	29 714
Armand CARLIER	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	23 233
Rémy CHARDON	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations	18 586
Stanislas CHAPRON	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Rémunérations	18 586
Pierre GUÉNANT	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	17 714
Gilbert LEHMANN	Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	23 233
CDC - Philippe BRAIDY	Membre du Conseil de Surveillance	0
		223 999

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature, ni de plan de retraite complémentaire, pension ou autre avantage.

5.2 - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Les conditions de rémunération des membres du Directoire sont présentées au Comité des Rémunérations et des Nominations qui en fait rapport au Conseil de Surveillance.

- *Nommés depuis le 22 janvier 2004 :*
M. Dominique Louis, M. Gérard Brescon,
M. Jean-François Lours
- *Nommé depuis le 29 mars 2005 :*
M. Stéphane Aubarbier
- *Nommé depuis le 21 décembre 2006 :*
M. Gilbert Vidal
- *Nommé depuis le 13 décembre 2007 :*
M. David Bradley

5.2.1 - Rémunération de M. Dominique LOUIS - Président du Directoire

La rémunération de Monsieur Dominique Louis est versée par la société HDL SAS. Une convention réglementée a été signée entre Assystem et HDL SAS le 22 janvier 2004 renouvelée pour l'exercice 2008 et concerne les prestations de Direction fournies par HDL SAS à Assystem. Au titre de 2008, Monsieur Dominique Louis a perçu de HDL SAS des salaires pour un montant brut de 150 000 € identique à 2007.

5.2.2 - Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 et au cours des trois derniers exercices

En 2008 et depuis le 1^{er} octobre 2005, les rémunérations de MM. Aubarbier, Brescon et Lours sont versées par H2DA – intervenant en tant que sous-traitant de la société HDL SAS

dans le cadre de la convention précitée. Dans le cadre de cette convention, les gérants majoritaires de la société H2DA sont détachés auprès d'Assystem SA pour assurer les mandats de membres du Directoire d'Assystem, ces mandats étant exercés à titre gracieux au niveau d'Assystem (à l'exception de la mise à disposition d'un véhicule de fonction, d'un téléphone portable et d'une carte de paiement pour remboursement des frais occasionnés lors de l'exercice de ce mandat).

Même si aucun lien de contrôle n'existe entre Assystem, d'une part, et HDL SAS ou H2DA, d'autre part, et si les prestations entre HDL SAS / H2DA et Assystem procèdent de relations commerciales (visées par une convention réglementée), par souci de transparence vis à vis des actionnaires d'Assystem, le détail des rémunérations allouées par H2DA à son collègue de gérants en 2008 est indiqué ci-après.

Les membres du Directoire, gérants majoritaires d'H2DA, bénéficient de la part d'Assystem SA d'un défraiement pour les dépenses engagées dans le cadre de leur mandat social.

Les principales clauses du contrat de travail signé entre Monsieur Gilbert Vidal et la Société, à compter de 2008, sont les suivantes :

- Rémunération annuelle brute de base de 250 000€ sur 12 mois ;
- Partie variable de la rémunération annuelle liée à la réalisation d'objectifs et qui pourra représenter jusqu'à 200 000€ pour une année ; la détermination de la partie variable telle qu'elle est présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes est basée sur les mêmes critères d'évolution du Résultat Opérationnel du Groupe que ceux appliqués à la partie variable de la convention commerciale entre Assystem et HDL/H2DA ;

GOUVERNANCE

- En cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur, versement d'une indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 € (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde) ;

Dans le cadre de ce contrat de travail il est prévu la mise à disposition d'un véhicule qui constituera, en 2008, un avantage en nature d'un montant annuel de 2 400 €.

Pour l'ensemble des membres du Directoire :

- Il n'a pas été mis en place de régime de retraite complémentaire, pension ou autre avantage en qualité de membre du Directoire, à l'exception d'un plan retraite article 83 en place à partir de 2008 (plan à cotisations définies) en faveur de M. Gilbert Vidal pour lequel la Société verse une cotisation annuelle de 2,2% de la rémunération de base. Il est précisé par ailleurs que, Monsieur David Bradley, membre du Directoire depuis le 13 décembre 2007, bénéficiait déjà, en sa qualité de CEO d'Assystem UK, d'un régime

normal de « pension scheme » local ; aucun régime complémentaire au titre de son mandat de membre du Directoire n'a été mis en place. Il continue à bénéficier d'une indemnité de défraiement pour l'utilisation de son véhicule qui s'est élevée à 12 000 € en 2008.

- Il n'existe pas de rémunération conditionnelle ou différée à l'exception de celle prise en faveur de Monsieur Gilbert Vidal et décrite ci-après :

1) Prime d'arrivée sous forme d'attribution d'actions gratuites (15 000 attribuées le 13/12/2006 et 10 000 attribuées le 30/08/2007) ;

2) Indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 € en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de l'employeur (sauf en cas de rupture pour faute grave ou lourde).

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Dominique LOUIS – Président du Directoire - Salaires versés par la société HDL SAS	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	150 000 €	150 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Néant	Néant
TOTAL	150 000 €	150 000 €
Jean-François LOURS – Membre du Directoire - Gérant majoritaire H2DA	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	424 639 €	497 397 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Néant	73 630 €
TOTAL	424 639 €	571 027 €
Gérard BRESCON – Membre du Directoire - Gérant majoritaire H2DA	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	427 082 €	496 750 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Néant	73 630 €
TOTAL	427 082 €	570 380 €
Stéphane AUBARBIER – Membre du Directoire - Gérant majoritaire H2DA	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	429 526 €	485 427 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Néant	73 630 €
TOTAL	429 526 €	559 057 €

Gilbert VIDAL – Membre du Directoire	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	322 300 €	452 400 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	85 567 €	73 630 €
TOTAL	407 867 €	526 030 €

David BRADLEY – Membre du Directoire - Salarié Assystem UK	Exercice 2007	Exercice 2008
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	Non concerné	435 620 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	Non concerné	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	Non concerné	73 630 €
TOTAL	Non concerné	509 250 €

Monsieur David Bradley a été nommé membre du Directoire en date du 13 décembre 2007. Sa rémunération a été versée par la société Assystem UK Ltd, au titre de son contrat de travail et de ses fonctions de CEO de l'entité britannique.

Tableau 2
Tableaux récapitulatifs des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Dominique LOUIS - Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Jean-François LOURS* - Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Partie fixe	274 639 €	274 639 €	222 397 €	222 397 €
Partie variable (avant charges pour gérance majoritaire)	150 000 € à verser en 2008	0 €	275 000 € à verser en 2009	150 000 € (au titre de 2007)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	424 639 €	274 639 €	497 397 €	372 397 €

(*) gérant majoritaire H2DA

GOUVERNANCE

Gérard BRESCON* - Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Partie fixe	277 082 €	277 082 €	221 750 €	221 750 €
Partie variable (avant charges pour Gérance majoritaire)	150 000 € à verser en 2008	0 €	275 000 € à verser en 2009	150 000 € (au titre de 2007)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	427 082 €	277 082 €	496 750 €	371 750 €

(*) gérant majoritaire H2DA

Stéphane AUBARBIER* - Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Partie fixe	279 526 €	279 526 €	210 427 €	210 427 €
Partie variable (avant charges pour Gérance majoritaire)	150 000 € à verser en 2008	0 €	275 000 € à verser en 2009	150 000 € (au titre de 2007)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	429 526 €	279 526 €	485 427 €	360 427 €

(*) gérant majoritaire H2DA

Gilbert VIDAL - Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe brute	200 000 €	200 000 €	250 000 €	250 000 €
Rémunération variable	122 300 € à verser en 2008	0 €	200 000 € à verser en 2009	122 300 € (au titre de 2007)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature (voiture)	Néant	Néant	2 400 €	2 400 €
TOTAL	322 300 €	200 000 €	452 400 €	374 700 €

David BRADLEY - Membre du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2007		Montants au titre de l'exercice 2008	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	Non concerné	Non concerné	175 000 €	175 000 €
Rémunération variable	Non concerné	Non concerné	200 000 € soit 158 730 €* à verser en 2009	60 000 € (au titre de 2007)
Rémunération exceptionnelle	Non concerné	Non concerné	Néant	Néant
Jetons de présence	Non concerné	Non concerné	Néant	Néant
Indemnités véhicule	Non concerné	Non concerné	12 000 €	12 000 €
TOTAL			345 730 €*	247 000 €

* sur la base d'un taux de conversion de l'€ de : 1,26

Tableau 3**Tableau sur les jetons de présence (en €)**

Membres du Conseil de Surveillance	Jetons de présence versés 2007	Jetons de présence versés 2008
Michel COMBES	58 141	55 759
Jean-Pierre DESGEORGES	38 761	37 173
Jean-Pascal TRANIÉ	30 300	29 714
Armand CARLIER	24 225	23 233
Rémy CHARDON	10 668	18 586
Stanislas CHAPRON	19 380	18 586
Pierre GUÉNANT	16 000	17 714
Gilbert LEHMANN	24 225	23 233
Caisse des Dépôts et Consignations	12 300	0
TOTAL	236 000	223 999

Tableau 4**Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social**

Néant

Tableau 5**Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social**

Néant

Tableau 6**Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL	DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2008	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ
DURANT L'EXERCICE 2008					
Jean-François LOURS	05/2008	25 000	73 630 €	15/05/2010	15/05/2012
Gérard BRESCON	05/2008	25 000	73 630 €	15/05/2010	15/05/2012
Stéphane AUBARBIER	05/2008	25 000	73 630 €	15/05/2010	15/05/2012
Gilbert VIDAL	05/2008	25 000	73 630 €	15/05/2010	15/05/2012
David BRADLEY	05/2008	25 000	73 630 €	15/05/2010	15/05/2012
DURANT L'EXERCICE 2007					
Gilbert VIDAL	08/2007	10 000	85 567 €	30/08/2009	30/08/2011
DURANT L'EXERCICE 2006					
Gilbert VIDAL	12/2006	15 000	84 324 €	18/12/2008	18/12/2010
David BRADLEY	12/2006	10 000	56 216 €	18/12/2008	18/12/2008

Tableau 7**Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social**

Néant

Commentaires : les actions gratuites attribuées par le Directoire du 18 décembre 2006, soit, 15 000 à Monsieur Gilbert Vidal et 10 000 à Monsieur David Bradley ont été « livrées » aux bénéficiaires en « comptes nominatifs » et sont entrées en période dite de « conservation » jusqu'au 17 décembre 2010, sous mandat de « custody » confié à Caceis Corporate Trust.

1 - L'ACTIVITÉ

1.1 - LE MARCHÉ ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉ D'ASSYSTEM

Les tendances du marché

Assystem intervient sur les marchés de l'ingénierie et du conseil en technologies. Ces marchés ont eu une progression sensible durant les dernières années puisque la croissance annuelle moyenne est évaluée à 7% en valeur depuis 1999.

Cette progression est liée à la dynamique de l'investissement dans certaines branches d'activité (Construction et Services) et également à la progression du taux d'ingénierie des différentes branches (calculé comme le rapport entre les dépenses externes d'ingénierie par branche sur l'investissement de ces branches).

Pour la période 2007-2012 le BIPE prévoyait une poursuite de la croissance du marché favorisée par la croissance des dépenses d'investissement avec une reprise de l'investissement industriel ainsi que par la poursuite de la croissance de la part externalisée des dépenses d'ingénierie. Cette vision mérite cependant d'être amendée au vu de la crise économique actuelle qui touche les secteurs d'activité (cf. chapitre 2.5 perspectives).

Le positionnement d'Assystem

Le groupe Assystem sert des clients internationaux dans le secteur de l'énergie (nucléaire et conventionnelle) et des industries, au premier rang desquelles figurent l'aéronautique, le spatial, l'automobile et le ferroviaire.

Sa dimension mondiale lui permet de les accompagner dans toutes leurs opérations, mettant au service de leurs grands projets les compétences spécifiques de ses filiales européennes et "offshore" — Roumanie et Inde.

Grâce à cette présence internationale, le Groupe est positionné pour accompagner ses clients comme partenaire privilégié, en particulier dans l'aéronautique, où il est le premier bureau d'études européen en matière de conception d'aérostructures et de moteurs. Il fonde son ambition sur sa culture du partenariat, sur la complémentarité des savoir-faire de ses filiales et sur son adaptabilité à des situations changeantes : depuis 2008, il a entrepris un grand redéploiement de ses collaborateurs pour répondre aux attentes du secteur nucléaire, en Europe aujourd'hui, et dans le monde demain.

Quatre métiers majeurs

Le périmètre d'Assystem englobe l'ingénierie de process, l'ingénierie de produit, l'assistance à la production et la R&D externalisée en nouvelles technologies. Son excellence dans ces quatre métiers se fonde sur plusieurs décennies d'expérience sectorielle, capitalisée dans l'expertise de ses référents

métiers internes. Pour la valoriser pleinement, Assystem a développé sa maîtrise de la gestion de projet, se dotant d'une organisation qui répond à la fois aux exigences spécifiques des grands projets et de l'assistance technique.

L'ingénierie de process, son métier d'origine, recouvre la conception de systèmes de production, le management de projets d'investissement industriel, les essais et la mise en service, la formation et les transferts industriels. Le Groupe l'exerce, par exemple, en maîtrise d'œuvre pour les grands acteurs de l'énergie, en développement ou en définition d'équipements intégrés dans les centrales électriques ; en assistance à maîtrise d'ouvrage sur des opérations de transfert industriel ou des constructions d'usines, dans le secteur des biotechnologies notamment.

En ingénierie de produit, les compétences du Groupe vont de l'analyse fonctionnelle à la validation, en passant par la conception, le calcul et les tests. Dans le secteur aéronautique, il se voit confier des missions très diverses : dimensionnement mécanique, conception d'aérostructures, *retrofit* et installation de systèmes, électriques notamment, et intégration des grandes sections d'un avion (partie centrale d'un fuselage). Dans l'automobile, il travaille aussi bien sur le développement d'un modèle, par exemple un véhicule démonstrateur à pile à combustible, que sur l'adaptation d'un composant ou d'un moteur entier à un nouvel environnement technique.

Dans les métiers de l'assistance à la production, le Groupe est très présent en exploitation-maintenance où il est aussi sollicité à l'export, par exemple pour accompagner l'exploitant d'une centrale nucléaire dans la gestion de ses arrêts de tranche. En amélioration de la performance industrielle, il réalise des audits préalables à la modernisation de l'exploitation. Il a aussi développé des formations habilitantes destinées aux prestataires du secteur nucléaire. Il dispose d'expertises fortes en logistique et accompagne régulièrement l'installation d'infrastructures lourdes dans le monde entier.

Enfin, à travers les métiers de l'ingénierie électronique et de l'informatique scientifique et technique, le Groupe intervient sur les études et prototypes, le développement matériel et logiciel, l'intégration de systèmes, la validation, la formation, l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle (MCO). Ses principales expertises concernent la sécurité, l'électronique, les systèmes embarqués, et les automatismes. À titre d'exemple, il réalise la conception d'un calculateur de navigation pour des bâtiments militaires, il effectue la recette d'équipements embarqués dans des satellites ou le MCO d'automates de centrales nucléaires.

Les intervenants du marché

En France comme en Europe le marché reste très fragmenté puisque sur le marché français évalué à plus de 20 Md€ il existerait plus de 20 000 sociétés intervenantes. Cependant le marché devrait continuer à se concentrer dans les années

futures sous plusieurs effets :

- Pression des clients vers la réduction du nombre de fournisseurs référencés.
- Évolution des demandes clients vers des prestations de type forfait qui sont inaccessibles à de petits acteurs de l'assistance technique.

Les concurrents d'Assystem peuvent varier suivant les types d'activité considérés :

- Des bureaux d'études ou sociétés d'ingénierie spécialisées dans des secteurs spécifiques (Automobile, Aéronautique...).
- Des prestataires généralistes (Altran, Alten...).
- Des SSII pour les domaines liés à l'informatique et l'électronique.

1.2 - COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ GLOBALE DU GROUPE SUR L'ANNÉE ECOULÉE

Durant l'exercice 2008 les activités du groupe Assystem ont poursuivi leur croissance, en particulier dans les domaines

Énergie/Nucléaire et Facilities, malgré le recul constaté sur l'Aéronautique à l'international et le ralentissement des autres secteurs en fin d'année induit par la crise économique.

L'amélioration de la rentabilité et de la structure financière du Groupe, initiée sur 2007, s'est poursuivie et renforcée cette année et permet de terminer l'exercice 2008 avec un niveau de marge opérationnelle en progression par rapport à 2007 et un niveau d'endettement en réduction.

Assystem et les actionnaires du groupe anglo-indien Silver Software ont constitué en septembre 2008 une co-entreprise d'environ 500 collaborateurs spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique.

Les effectifs du Groupe au 31 décembre 2008 s'élèvent à 9470 personnes ce qui correspond à une progression de 533 personnes par rapport à décembre 2007.

2 - LES RÉSULTATS DU GROUPE

2.1. - CHIFFRES CLÉS

(en millions d'Euros)	2008	2007	VARIATION (%)
Principaux éléments du compte de résultat			
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	672,1	652,6	3,00 %
Résultat opérationnel courant	45	35,9	25,30 %
Résultat opérationnel	42,3	35,9	17,80 %
Marge opérationnelle	6,30 %	5,50 %	-
Résultat net des activités poursuivies	25,8	18,2	41,80 %
Résultat net part du Groupe	25,8	18	43,30 %
Principaux éléments du flux de trésorerie			
Flux net de trésorerie opérationnelle disponible ⁽²⁾	35,4	55,5	NS
Principaux éléments de bilan			
Endettement net ⁽³⁾	19,2	27,2	-29,40 %
Gearing	14 %	19 %	-
Capitaux propres	139,2	141,8	-1,80 %
Données en actions (€)			
Bénéfice par action non dilué	1,29	0,85	51,80 %
Bénéfice par action dilué	1,27	0,84	51,20 %
Dividende proposé à l'assemblée générale	0,5	0,38	31,60 %

(1) CA retraité des affaires abandonnées.

(2) Flux net de trésorerie généré par l'activité diminué des investissements relatifs au cycle d'exploitation, net des cessions.

(3) Dettes financières long et court terme diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la juste valeur des produits dérivés de couverture de taux liés aux OBSAR/OBSAAR.

2.2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'Euros)	2008	2007	VARIATION (%)	CROISSANCE ORGANIQUE (%)
France	480,9	451,9	6,40%	7,10%
International	191,2	200,7	-4,70%	-1,90%
TOTAL	672,1	652,6	3,00%	4,30%

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 672,1 M€, en hausse de 3% et la croissance organique est de 4,3% (à périmètre et taux de change comparable).

La progression de l'activité du Groupe traduit une situation contrastée entre la croissance significative constatée en France dans la plupart des secteurs d'activité et le recul des activités à l'international sur le secteur Aéronautique.

Chiffre d'affaires France

L'activité en France représente 72% du chiffre d'affaires du Groupe et a progressé de 7,1% en organique. Cette activité se répartit principalement entre deux sociétés, Assystem France et Assystem Facilities, et réunit au 31 décembre 2008 6 753 collaborateurs.

L'activité Aéronautique est en progression de 4,3% et résiste bien grâce à la croissance des projets au forfait.

L'activité Énergie-Nucléaire a connu une forte croissance organique de 12,4% sur un marché toujours porteur. La progression concerne principalement les prestations d'exploitation vers les fournisseurs d'équipement dans le domaine de l'énergie conventionnelle avec un développement sur les comptes clients ouverts en 2007.

L'activité Facilities poursuit son développement avec une croissance organique sur l'exercice de 21,4% sur les marchés de l'exploitation/maintenance et de la production déléguée, principalement dans les secteurs Énergie et Aéronautique. L'ouverture de nouveaux comptes clients durant l'année a permis d'étoffer cette croissance et de créer de nouvelles opportunités de développement grâce à l'efficacité de sa force commerciale de terrain.

L'activité Technologies est stable sur un marché qui est resté globalement porteur sur l'exercice. Les tensions persistantes sur le marché de l'emploi des ingénieurs ont pesé sur la tendance ainsi que la volonté d'exercer une sélection accrue sur les offres.

L'activité Automobile affiche sur l'année une croissance organique de 3,5% grâce à l'activité engrangée sur les trois premiers trimestres de l'exercice. Les difficultés des constructeurs automobiles ont commencé à peser sur le dernier trimestre avec la fin de plusieurs programmes de développement utilisant des sous-traitants.

L'activité Industrie-Naval-Défense est en hausse de 5,7%, la croissance des activités Industrie compensant largement le repli du secteur Naval.

Chiffre d'affaires international

L'activité à l'international représente 28% du chiffre d'affaires du Groupe en 2008 et s'exerce principalement en Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Espagne.

L'activité Aéronautique qui représente 57% du chiffre d'affaires à l'international a subi une diminution de son chiffre d'affaires de 8,9%, à taux de change constant, essentiellement en Allemagne du fait de la réduction des volumes et de la forte pression sur les prix et dans une moindre mesure en Angleterre où la reprise de l'activité s'est amorcée au cours du dernier trimestre.

L'activité Facilities, qui représente 14% du chiffre d'affaires à l'international, est en croissance dans les domaines Énergie et Télécom mais subit une érosion de son activité dans le secteur Défense.

L'activité Énergie-Nucléaire affiche une progression de 28,5% à l'international, principalement en Angleterre et Espagne.

L'activité Technologies, essentiellement positionnée en Allemagne, est stable par rapport à 2007.

L'activité Automobile a connu une croissance toujours vive à l'international de 15,2% avec une percée sur les marchés italien et roumain.

La contribution au CA du Groupe de la co-entreprise Silver Atena a été de 2,8 M€ sur le quatrième trimestre 2008.

Il est à noter que l'évolution des devises et en particulier de la livre anglaise a un effet négatif sur le chiffre d'affaires de 8,5 M€ tous secteurs confondus.

2.3 - RÉSULTAT

Résultat Opérationnel

(en millions d'Euros)	2008	2007	VARIATION (%)
France	41,1	31,8	29,20%
International	11,1	15,7	-29,30%
Éléments non récurrents	2,3	-0,5	-
Coûts Corporate & divers	-12,2	-11,1	9,90%
TOTAL	42,3	35,9	17,80%

Le résultat opérationnel ressort à 6,3% et affiche une progression de 17,8% par rapport à 2007, incluant une forte progression de la France et une diminution de la performance de l'international impacté par le ralentissement de l'Aéronautique.

Le résultat opérationnel inclut également des éléments non récurrents suivants :

- Un profit de 5,0 millions d'Euros liés aux opérations immobilières de regroupement des sites en France achevées en 2008.
- Un gain de dilution de 2,3 millions d'Euros résultant de la création de Silver Atena dont Assystem détient 59,6%.
- Une dépréciation de goodwill de 5,0 millions d'Euros sur Assystem UK .

Le résultat opérationnel de la France est en progression de 27% et la marge opérationnelle⁽¹⁾ s'établit à 8,5%. Toutes les activités enregistrent une progression par rapport à l'exercice précédent et ce de manière particulièrement notable dans les activités Facilities, Énergie-Nucléaire et Automobile. L'activité Technologies enregistre une amélioration de sa performance mais demeure inférieure au "benchmark" du secteur.

Le résultat opérationnel à l'international décroît et la marge opérationnelle⁽¹⁾ s'établit à 5,8%. La rentabilité en retrait provient principalement de la baisse des volumes et de la pression exercée sur les prix dans le secteur Aéronautique en Allemagne. Le résultat contributif de l'Angleterre est sensiblement impacté par l'évolution défavorable de la parité Euro/Livre.

En Espagne, Italie et Roumanie la marge opérationnelle s'améliore par rapport à 2007.

Résultat Financier

Le résultat financier représente une charge nette de 5,7 M€, en légère progression par rapport à l'exercice précédent. Le coût de l'endettement financier net a diminué de 39,4% par rapport à 2007, à 2,0 M€, grâce au refinancement de la dette réalisé au milieu de l'exercice. Les autres produits et charges financiers représentent une charge nette de 3,7 M€ contre 1,8 M€ en 2007 du fait d'éléments sans incidence sur la trésorerie : des pertes de change latentes (1,2 M€) et

l'amortissement anticipé des frais d'émission de l'OBSAR 2005 (1,1 M€).

Résultat net

Compte tenu d'un taux effectif d'impôt de 30,6% le résultat net du Groupe s'établit à 25,8 M€, en augmentation de 43,3% par rapport à l'exercice précédent.

2.4 - ENDETTEMENT NET ET STRUCTURE FINANCIÈRE

L'endettement net a été réduit de 8,0 M€ par rapport au 31 décembre 2007 malgré 4,6 M€ consacrés aux investissements financiers et 15,8 M€ à la rémunération des actionnaires (7,6 M€ en distribution de dividendes et 8,2 M€ en rachat d'actions propres).

(en millions d'Euros)	2008
Endettement net d'ouverture	-27,2
Free Cash Flow	35,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement financier	-4,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-20,5
Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées et divers	-2,3
ENDETTEMENT NET DE CLÔTURE	-19,2

(1) Marge opérationnelle avant éléments non récurrents et coût "corporate".

Free Cash Flow : + 35,4 M€

L'exercice 2008 a généré un Free Cash Flow de 35,4 M€. La capacité d'autofinancement générée sur l'exercice est de + 48,3 M€.

Le BFR opérationnel affiche une variation positive sur l'exercice de + 8,4 M€ qui s'explique par :

- Une amélioration du DSO de 7 jours de chiffre d'affaires ayant un effet positif sur le cash de 16,5 M€.
- L'effet de la croissance du chiffre d'affaires pour -6,5 M€.
- Un impact négatif de -2,2 M€ correspondant aux opérations immobilières.

L'impôt sur les sociétés décaissé sur la période s'élève à -11,8 millions d'Euros.

Les investissements nets d'exploitation réalisés en 2008 s'établissent à -12,7 M€.

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier : - 4,6 M€

Ce flux net de trésorerie est principalement lié à la création de la co-entreprise Silver Atena.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement : - 20,5 M€

Les intérêts financiers payés en 2008 ont atteint -4,6 M€.

Le Groupe a versé en 2008 un dividende de -7,6 M€ au titre de l'exercice 2007.

Les principales opérations de financement par fonds propres réalisées par le Groupe en 2008 concernent :

- Les augmentations de capital pour +1,2 M€.
- Les achats-ventes d'actions propres pour un montant net de -9,4 M€.

Structure Financière

Au 31 décembre 2008, la structure financière du groupe Assystem est extrêmement solide :

- une liquidité qui s'élève à 122 M€ comprenant une trésorerie nette courante⁽¹⁾ de 67 M€ et une ligne de crédit revolver syndiqué non tirée de 55 M€.
- une dette financière avec une maturité moyenne de 3,8 années et des échéances de remboursement de 42 M€ fin 2011 et 22,5 M€ fin 2012 et fin 2013.
- un ratio d'endettement net⁽²⁾ sur fonds propres à 14% au 31 décembre 2008 à comparer à 19% au 31 décembre 2007.
- un ratio d'endettement net sur EBITDA⁽³⁾ à 0,35 au 31 décembre 2008 à comparer à 0,52 au 31 décembre 2007.

(1) Trésorerie et autres actifs financiers court terme, net des autres dettes financières court terme.

(2) Dettes financières long et court terme diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la juste valeur des produits dérivés de couverture de taux liés aux OBSAR.

(3) L'EBITDA est défini comme la somme du résultat opérationnel, des dotations aux amortissements et des dotations nettes aux provisions

2.5 - PERSPECTIVES

Les perspectives sont contrastées selon les activités du Groupe :

- Le Groupe dispose d'une forte visibilité, en 2009 et à moyen-terme, dans le secteur de l'Énergie et pour ses activités de Facility Management. En particulier, dans le Nucléaire, le Groupe dispose d'une expertise différenciante pour accompagner la technologie EPR dans son développement, y compris à l'international.
- Dans l'Aéronautique, le Groupe s'attend à un niveau d'activité globalement stable en 2009 : son savoir-faire en matière de "work package" (projets au forfait) devrait lui permettre de se développer auprès des "risk sharing" partners d'Airbus.
- Dans les secteurs fortement affectés par la crise économique (Automobile, Naval, Technologies, Industries), le Groupe adapte son organisation afin de réduire ses coûts indirects. Il prend des mesures visant à limiter l'impact de la baisse d'activité attendue et poursuit son programme de formation afin de redéployer une partie des effectifs vers les secteurs les plus porteurs.

2.6 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Néant

3 - FACTEURS DE RISQUES

Se référer au Chapitre Comptes Consolidés – Note 3 pages 78 à 83, Note 4 page 84 et Note 21 pages 108 à 109.

3.1 - RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ

Le Groupe dispose d'une organisation dédiée qui lui permet de gérer de façon centralisée l'ensemble des risques de marché : risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de contrepartie et de liquidité auxquels il est exposé.

Au sein de la direction financière, la Trésorerie Groupe intervient sur les marchés financiers en tant qu'organe de gestion des risques financiers du Groupe. Elle dispose pour cela de l'organisation "front/middle" et "back office" garantissant la séparation des fonctions.

La Trésorerie Groupe produit des reportings hebdomadaires au Directeur Financier sur les positions et performances de sa gestion conforme aux principes et politiques de la Direction Générale du Groupe.

Risque de crédit

Afin de réduire le risque de crédit :

- Un processus de suivi de l'ensemble des encours échus ou non échus est décliné dans l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe,
- Un cadencement très régulier des facturations a été mis en place.

Le risque de défaillance des clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité du portefeuille constitué, pour les dix premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Risque de taux

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers dérivés, pour contrôler, en fonction des conditions de marché, la répartition entre taux fixe et taux variable de l'endettement externe dans le but principalement de réduire le coût de financement. Les instruments financiers utilisés sont des contrats de "swap" et cap pour la gestion dynamique de sa dette.

L'endettement externe du Groupe constitué à fin décembre 2008 principalement par sa dette obligataire est à taux fixe, le crédit "revolving" à taux variable n'étant pas utilisé à la date de clôture.

Risque de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et activités, le Groupe est exposé au risque de conversion en euros des états financiers des filiales étrangères libellés en devises locales et principalement sur la parité EUR/GBP.

La volatilité des cours peut avoir un impact sur les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Par ailleurs, afin de figer les marges opérationnelles lors de contrats libellés en devises le Groupe couvre principalement par des ventes ou achats à terme sur la durée du contrat le risque de change.

Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les emprunts, couvertures et placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier rang validés par le Directoire. Les principales contreparties du Groupe sont BSD-CIN, Société Générale, LCL, BNP Paribas et Calyon.

Risque de liquidité

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe. Au cours de l'exercice 2008, la restructuration de sa dette a notamment permis au Groupe d'obtenir une flexibilité financière suffisante pour ses besoins d'exploitation et de développement et d'allonger la maturité moyenne de ses emprunts.

Au 31 décembre 2008, du fait de sa trésorerie nette et des lignes de crédit non utilisées, le Groupe dispose d'une flexibilité financière de 122 M€ et d'une maturité moyenne de sa dette de 3,8 ans.

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des "covenants"

Les emprunts obligataires et le crédit "revolving" comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur un calcul de sous-

capitalisation (rapport de capitaux propres sur endettement financier net) et d'autre part sur un calcul de levier financier (rapport de l'endettement net par la marge brute d'autofinancement). Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios est largement inférieur aux seuils déterminés dans les contrats : soit un ratio de sous-capitalisation de 0,1 contre un seuil de 1 et un ratio de levier financier de 0,3 contre un seuil de 2,75.

3.2 - RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Toutes les opérations complexes (de nature contractuelle, structurelle ou contentieuse) situations litigieuses, avérées ou potentielles, sont traitées par la Direction Juridique et des Assurances qui dépend du Directoire. Afin de suivre au plus près les entités du Groupe, compte tenu de son organisation, les équipes de cette Direction sont en partie localisées au sein des unités opérationnelles et interviennent en direct dans les domaines contractuels, des fusions-acquisitions et des cessions. Un point semestriel sur la situation des contentieux formels est adressé par le Directoire au Conseil de Surveillance pour information. À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

3.3 - RISQUES CONTRACTUELS

Le développement des affaires au forfait ou avec engagement de résultat expose le Groupe à des risques, liés à l'exécution de ces contrats. Pour couvrir ce risque des revues d'affaires sont effectuées au niveau de chaque entité opérationnelle. Pour les contrats supérieurs à 300 K€ ou les contrats présentant des risques spécifiques sans seuil de montant, des revues spécifiques sont organisées au niveau du Groupe, auxquelles participent des membres du Directoire.

Lors de ces réunions sont revus les points suivants affaire par affaire :

- l'avancement du chiffre d'affaire
- la marge à terminaison
- les risques contractuels et le provisionnement de ces risques
- le cash flow de l'affaire.

Le Groupe axe notamment son développement autour des affaires au forfait passées avec les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique. Nous tenons toutefois à préciser que notre Groupe ne participe pas à des contrats de "risk sharing".

3.4 - RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Le groupe Assystem exerce ses activités auprès d'une clientèle diversifiée, en partie composée de grands comptes qui

opèrent au sein de plusieurs pays. Le Groupe réalise 59,9% de son chiffre d'affaires avec 10 clients. Le premier client du Groupe représente 21,2% du chiffre d'affaires réparti sur plusieurs sites et pays. Malgré le poids important des 10 premiers clients du Groupe, aucun risque réel de dépendance n'a été identifié, en raison de la diversité des services rendus pour ces derniers. Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'un référencement auprès de ses clients principaux de nature à sécuriser la relation et les volumes d'affaires sur une durée pouvant aller jusqu'à trois ans.

3.5 - RISQUES LIÉS AUX DÉLOCALISATIONS

Certains de nos clients se sont engagés sur la voie de la délocalisation d'une partie de leurs activités vers des pays réputés « à bas coût ». Le groupe Assystem dispose d'implantations dans ces zones géographiques destinées aussi bien à accompagner nos clients et les suivre dans la réalisation de leurs projets délocalisés et à se doter d'un potentiel de développement sur les marchés locaux y afférents.

3.6 - RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information de toutes natures constituent une dimension essentielle et nécessaire à la conduite de nos activités. Le Groupe s'est doté d'un ensemble de dispositifs et de procédures destinées à garantir la sécurité des équipements et des applications, l'intégrité des données et la continuité des opérations. Nos filiales les plus importantes en taille et couverture de nos métiers ont développé des plans de continuité d'activité qui visent au maintien de nos opérations en cas de défaillance majeure.

L'accès à nos données et à nos applications est rigoureusement contrôlé, et en particulier, l'accès distant à nos ressources est réservé à un groupe restreint d'utilisateurs. En outre, les zones dédiées à nos clients qui sont implantées au sein de nos installations sont protégées et leur accès est limité aux seuls ingénieurs travaillant sur ces projets.

3.7 - RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de notre métier, l'activité des sociétés du Groupe n'a pas d'implication en matière de responsabilité environnementale. Dans le domaine nucléaire, nous nous positionnons comme prestataire intellectuel, et nous ne pouvons être exploitant nucléaire au sens de la réglementation.

3.8 - RISQUES SOCIAUX

Un des principaux aspects de notre métier consiste à offrir une diffusion multisectorielle des compétences techniques de nos ingénieurs-consultants. En d'autres termes, selon les cycles de développement des produits ou les aléas conjoncturels des secteurs, nous repositionnons nos compétences auprès d'autres clients du même secteur ou de secteurs dif-

férents en quête des mêmes profils techniques et professionnels. Ce faisant, nous assurons une diffusion des expertises technologiques d'un secteur donné vers d'autres secteurs, nous donnons à nos consultants l'opportunité d'acquérir une connaissance large de nombreux clients ou secteurs.

L'adéquation des compétences de nos collaborateurs aux besoins de nos clients est vitale, aussi, nous consacrons des efforts significatifs pour la formation de nos collaborateurs. Nous avons ainsi créé en 2008 l'Assystem Nuclear Institute afin de transmettre notre expertise aux ingénieurs qui rejoignent le Groupe ou ceux qui sont transférés vers cette activité, avec ou sans expérience préalable dans le nucléaire.

3.9 - RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le contexte actuel de crise économique mondiale nous a conduits à renforcer notre vigilance et nos contrôles sur deux aspects particulièrement importants :

- Sélection et autorisation des nouvelles affaires et des investissements,
- Suivi et processus de recouvrement des créances clients.

À ce titre, nous avons encore accru au cours de l'exercice 2008 la surveillance du crédit client. Nous n'avons pas à ce jour enregistré de sinistre majeur relatif à la défaillance de clients liée au contexte économique actuel.

3.10 - POLITIQUE D'ASSURANCE

Assystem souscrit une police de Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les filiales françaises et internationales.

Les limites de garanties s'élèvent à 20 M€. La police responsabilité civile professionnelle intervient en différence de condition et différence de limite des polices locales étrangères, dans le cadre d'une police intégrée.

Pour les activités Aéronautique le Groupe souscrit une police d'assurance spécifique couvrant les dommages matériels et immatériels pour un montant maximum de 50 M€.

Pour le reste, les principales polices du Groupe ont été renouvelées en 2008 aux mêmes conditions et demeurent valides jusqu'à la fin 2009.

4 - COMPTES SOCIAUX ASSYSTEM SA

Au cours de cet exercice, la Société a continué à développer son rôle d'animation du Groupe.

Les produits d'exploitation de l'exercice se situent à 14,2 M€ contre 11,2 M€ en 2007; ils procèdent de prestations de gestion, de mise à disposition de compétences au profit des filiales du groupe Assystem, ainsi que de redevances.

Le résultat de l'exercice est une perte de -2,83 M€ contre un bénéfice de 6,84 M€ en 2007.

Au 31 décembre 2008 la Société a un salarié.

À l'occasion de l'émission d'un emprunt obligataire sur l'exercice, Assystem a opéré un changement de méthode comptable pour le traitement des frais d'émission.

4.1 - ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

DATE DIRECTOIRE	NATURE DE L'OPÉRATION	AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL EN €	PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS / ANNULÉS	MONTANT CUMULÉ DU CAPITAL SOCIAL EN TITRE
	Capital au 31/12/2007				21 906 451 €
14/04/2008	Augmentation de capital à la suite	85 500 €	301 815,00 €	85 500	21 991 951 €
10/06/2008	d'exercices d'options de souscription d'actions	48 961 €	316 777,67 €	48 961	22 040 912 €
06/08/2008	entre le 1 ^{er} janvier et le 6 août 2008	60 615 €	392 179,05 €	60 615	22 101 527 €
24/11/2008	Réduction de capital par annulation de titres d'autocontrôle	- 1 500 000 €	- 13 533 742,15 €	- 1 500 000	20 601 527 €

4.2 - FRANCHISEMENTS DE SEUIL

ACTIONNAIRE	CDC	D.LOUIS/HDL SAS/CEFID SAS/H2DA SARL/EEC SAS	HDL SAS	D.LOUIS/HDL SAS/CEFID SAS/H2DA SARL/EEC SAS	HDL SAS
Date du Franchissement	28/11/2008	28/11/2008	28/11/2008	19/03/2007 (régularisation en date du 13 juin 2008)	19/03/2007 (régularisation en date du 13 juin 2008)
Cause	Réduction du capital social par annulation de titres d'autocontrôle	Réduction du capital social par annulation de titres d'autocontrôle	Réduction du capital social par annulation de titres d'autocontrôle	Acquisition titres sur le marché	Acquisition titres sur le marché
À la hausse	passif	passif	passif	actif	actif
À la baisse	-	-	-	-	-
En capital	passif	passif	passif	actif	actif
En DDV	passif	passif	passif	actif	actif
Capital de référence	20 601 527	20 601 527	20 601 527	21 732 561	21 732 561
DDV de référence	23 048 053	23 048 053	23 048 053	23 497 871	23 497 871
Nombre de titres détenus	3 517 106	5 491 285	3 438 466	4 896 394	3 397 866
En capital	17,07%	26,65%	16,69%	22,53%	15,63%
Nombre DDV détenus	3 517 106	7 378 912	5 131 578	7 209 734	5 425 506
En DDV	15,25%	32,02%	22,26%	30,51%	22,96%

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

4.3 - OPÉRATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS (SUR LA BASE DES INFORMATIONS PUBLIÉES PAR LES DIRIGEANTS AUPRÈS DE L'AMF)

TRANSACTIONS EFFECTUÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ AU TITRE DES ARTICLES L 222-14 ET L 222-15 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF						
Identité	Commentaire	Fonction	Date	Description de l'instrument financier	Nature de l'opération	Nbre de titres
HDL SAS	Détenue à 100% par Dominique Louis	Président du Directoire Assystem	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	508 625
CEFID SAS	Détenue à 20% par MC Conseil EURL (elle-même détenue à 100% par Michel Combes, Pdt du Conseil de Surveillance Assystem), à 13,32% par Dominique Louis (Pdt du Directoire d'Assystem), et à 66,68% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis)		09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	1 489 673
Entreprises en Croissance SAS (EEC)	Détenue à 94,15% par HDL SAS (elle-même détenue à 100% par Dominique Louis - Président du Directoire Assystem)		09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	575
H2DA SARL	Détenue à 0,992% par Dominique Louis, 19,602% par HDL SAS(dito), 50,004% par CEFID SAS(dito), et 29,402% à parts égales par MM. Stéphane Aubarbier, Gérard Brescon et Jean-François Lours, tous les trois membres du Directoire Assystem		09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	80 250
Dominique Louis		Président du Directoire	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	71 825
Gilbert Vidal		Membre du Directoire	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	75 300
Claire Neunlist		Épouse Gilbert Vidal	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	17 850
Jean-François Lours		Membre du Directoire	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	50 000
Gérard Brescon		Membre du Directoire	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	107 143
Stéphane Aubarbier		Membre du Directoire	09/07/2008	BSAAR FR 0010630590	acquisition	57 143
			15/01/2008	Action FR 0000074148	acquisition	2 000

4.4 - ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ART. L.225-100-3 CODE DE COMMERCE)

En matière de titres émis par la Société et de règles statutaires

Les éléments concernant l'actionnariat et les droits de vote d'Assystem au 31 décembre 2008 figurent ci-après :

	ACTIONS	%	DROITS DE VOTE	%	VOTES THÉORIQUES	%
CDC	3 517 106	17,1%	3 517 106	15,7%	3 517 106	15,21
D. LOUIS/Groupe HDL	5 491 285	26,7%	7 445 912	33,3%	7 445 912	32,21
D. LOUIS	485 658	2,4%	680 173	3,0%	680 173	2,94
HDL SAS	3 438 466	16,7%	5 198 578	23,3%	5 198 578	22,49
EEC SAS	3 900	0,0%	3 900	0,0%	3 900	0,02
CEFID SAS	1 020 607	5,0%	1 020 607	4,6%	1 020 607	4,41
H2DA	542 654	2,6%	542 654	2,4%	542 654	2,35
Directoire (Hors DL)	202 054	1,0%	246 161	1,1%		
Conseil de Surveillance	405 556	2,0%	405 599	1,8%	405 599	1,75
FCP SALARIES	231 500	1,1%	449 900	2,0%	449 900	1,95
PUBLIC	9 984 566	48,5%	10 284 721	46,0%	10 284 721	44,49
AUTOCONTROLE	769 460	3,7%	0		769 460	3,33
TOTAUX	20 601 527	100,0%	22 349 399	100,0%	23 118 859	100,0%

Il est rappelé que les actions Assystem acquièrent, après deux ans d'inscription au nominatif des droits de vote double et que, conformément aux statuts, tout franchissement d'un seuil de détention des titres Assystem de 2% à la hausse comme à la baisse est soumis à déclaration.

En matière commerciale :

L'information sur la constitution de la société H2DA (dito), sur l'élargissement de la convention commerciale conclue par Assystem avec la société HDL a été relatée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes au titre des conventions autorisées au cours de l'exercice 2005. Cette convention s'est poursuivie en 2008. Les modalités de calcul de l'indemnité de résiliation de cette convention commerciale en cas de changement de contrôle amical et inamical y sont précisées (voir ci-après) :

- En cas de changement de contrôle amical d'Assystem et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation.
- À la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur Assystem non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux dernières années précédant la résiliation.

La nature même de l'activité du Groupe (accès aux programmes R&D, développements innovants, intervention sur des opérations classées confidentiel défense...) est fondée sur l'indépendance d'Assystem ; nos relations commerciales, nos accords commerciaux consolidant notre positionnement dans tel ou tel secteur peuvent contenir également des clauses de « changement de contrôle » qui pourraient être mises en œuvre par nos clients ponctuellement ou dans le temps en cas d'offre publique non sollicitée.

Afin d'illustrer les dispositions applicables dans le cas d'une résiliation anticipée de la convention commerciale conclue par Assystem avec HDL il est rappelé qu'au 31/12/2008 le montant de la moyenne de la partie fixe de cette convention sur les années 2007 et 2008 s'élève à : 1 697 000 €.

4.5 - ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2008

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 30 avril 2009, de renouveler cette autorisation, pour une nouvelle période de dix-huit mois, dans des conditions similaires, avec les mêmes objectifs, le prix maximum d'achat étant fixé à 15 € ; le pourcentage de rachat maximum pouvant évoluer en fonction des actions déjà détenues par Assystem à cette date.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

L'Assemblée Générale du 15 mai 2008, dans sa 9^e résolution a autorisé le Directoire à procéder à l'annulation de titres acquis en vertu des précédents programmes de rachat d'actions.

Conformément à cette délégation de pouvoir, le Directoire, lors de sa réunion du 24 novembre 2008, a décidé de réduire son capital social d'une somme de 1 500 000 €, par l'annulation de 1 500 000 titres auto détenus, représentant 6,79 % de son capital social.

Contrat de liquidité

Depuis le 1^{er} décembre 2007, la Société est liée à la Société Oddo & Cie par un contrat de liquidité conforme au RG de l'Autorité des Marchés Financiers et à la Charte de déontologie établie par l'AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 263 885 titres Assystem FR 0000074148
- 176 517,42 € en espèces

Mandat d'achat confié à EXANE BNP PARIBAS

Assytem a confié à EXANE BNP PARIBAS un mandat d'achat, sur le marché ou hors marché, en bloc ou par achats successifs, des titres Assystem, dans le cadre d'un contrat conforme au Règlement Européen n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003, portant modalités d'application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 dite directive « Abus de Marché », et conforme au Règlement Général et aux recommandations de l'AMF.

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2008

SOLDE D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES AU 31/12/2007	+ 1 419 281
Nombre d'actions utilisées en fonction des finalités	
Contrat de liquidité	
Nombre de titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité	+ 885 153
Nombre de titres acquis hors contrat de liquidité	+ 799 630
Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité	- 797 604
Au profit de salariés ou mandataires sociaux	
AGA	- 37 000
Options d'achats d'actions	0
Opérations de croissance externe	
0	
Annulation de titres (autorisation AG 22/05/2008)	
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	- 1 500 000
SOLDE D' ACTIONS AUTO-DÉTENUES AU 31/12/2008	+ 769 460
Valeur des actions inscrites au 31/12/2008 au cours moyen d'achat	6 649 338,67 €
Informations complémentaires	
Cours moyen des achats	8,72 €
Cours moyen des ventes	9,00 €
Montant des frais de négociations	82 463,32 €

4.6 - DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale annuelle du 30 avril 2009, l'affectation du résultat de l'exercice au versement d'un dividende de 0,50 € par action, hors les actions auto-détenues n'ayant pas droit à dividende, le solde étant affecté au compte « Report à Nouveau ».

Rappel des dividendes versés lors de trois exercices précédents :

EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À REFACTION	
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS
2005	0,35 €/action	Néant
2006	0,10 €/action	Néant
2007	0,38 €/action	Néant

4.7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2008, Assystem SA détient directement et indirectement 100% des titres et des droits de vote de ses principales filiales :

Assystem France, SAS de droit français, et ses établissements de Genève, Papeete et Nouméa
Assystem Facilities, SAS de droit français, et ses filiales ASG, Assystem Technologies et Services, Athos Aéronautique, Anafi/Anafi Plus
Assystem Innovations, SAS de droit français,
Assystem International, SAS de droit français,
Assystem UK, société de droit anglais et ses filiales,
Assystem Italia, société de droit italien,
Assystem Iberia, société de droit espagnol,
Assystem Portugal, société de droit portugais,
Assystem Deutschland, société de droit allemand, et ses filiales Assystem Aerospace Germany et Atena,
Assystem Romania, société de droit roumain
Assystem Belgium, société de droit belge
Eurosyn Développement, société de droit français.

4.8 - RÉINTÉGRATION DE FRAIS GÉNÉRAUX

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les dépenses visées par l'article 39.4 du même Code ont atteint en 2008 la somme de 57 070 €.

5 - RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance p 34

6 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance p 24

**6.1 - MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU 31/12/2008**

Les mandats de membres du Conseil de Surveillance : MM. Michel Combes, Jean-Pierre Desgeorges, Gilbert Lehmann, Jean-Pascal Tranié, la CDC représentée par M. Philippe Braidy, arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008. Tous ces membres sont candidats au renouvellement de leur mandat.

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance p 25

6.2 - MEMBRES DU DIRECTOIRE AU 31/12/2008

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance p 31

**6.3 - MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
D'ASSYSTEM SA AU 31/12/2008****Commissaires aux Comptes titulaires**

Cabinet AUDITEURS et CONSEILS D'ENTREPRISES - ACE
5, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris

Nommé le 26 juin 2003 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
BP 136 - 92203 Neuilly-sur-Seine

Nommé (renouvellement) le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Commissaires aux Comptes suppléants**Monsieur JARROSSAY**

5, avenue Franklin Roosevelt - 75008 Paris

Nommé le 26 juin 2003 pour un mandat d'une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

BEAS représenté par Alain PONS

7-9, villa Houssay - 92200 Neuilly

Nommé (renouvellement) le 09 juin 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale ordinaire la nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes suite à la fin du mandat précédemment donné au Cabinet ACE.

Les contraintes déontologiques qui pèsent sur la profession de commissaire aux comptes impliquent la rotation en 2009 des deux associés signataires, Albert Aidan pour Deloitte et Alain Auvray pour ACE.

De plus, le mandat d'ACE sur Assystem SA arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée.

C'est dans ce cadre, et pour respecter un équilibre entre deux cabinets ayant des réseaux conséquents en France, mais surtout à l'étranger où le Groupe réalise plus de 28% de son chiffre d'affaires, que nous sommes amenés à proposer lors de l'Assemblée Générale du 30 avril 2009 la nomination du Cabinet KPMG, représenté par Denis Marangé, en remplacement du Cabinet ACE.

Denis Marangé dispose d'une expertise reconnue en matière de contrats long terme et de projets techniques, très appréciable pour l'activité d'Assystem.

7 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES ASSYSTEM SA

EXERCICE	2004	2005	2006	2007	2008
I. Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	19 794 438	19 024 142	21 732 561	21 906 451	20 601 527
Nombre d'actions émises	19 794 438	19 024 142	21 732 561	21 906 451	20 601 527
Nombre d'obligations convertibles en actions	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
II. Résultat global des opérations effectives					
C.A. H.T.	17 581 256	18 086 472	12 080 615	10 908 295	13 912 284
Bénéfices avant impôts et après amortissements et provisions	-25 597 289	132 512 520	-8 977 747	2 266 612	-2 206 659
Impôt Sociétés	-1 327 742	-475 021	403 973	4 576 971	-629 331
Bénéfice net comptable	21 864 864	136 313 798	-8 573 774	6 843 583	-2 835 990
Montant des bénéfices distribués	6 274 362	6 427 893	2 040 589	7 550 214	-
III. Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfices après impôts et avant amortissements et provisions	-1,36	6,94	-0,39	0,31	-0,14
Bénéfices nets après amortissements et provisions	1,10	7,17	-0,39	0,31	-0,14
Dividende par action	0,32	0,34	0,09	0,38	0,5*
IV. Personnel					
Nombre de salariés	27	15	0	0	1
Montant de la masse salariale	3 598 970	1 640 450	0	0	405 154
Montant des charges sociales	1 338 840	740 728	80 642	37 293	427 013

* dividende proposé au vote de la prochaine Assemblée Générale

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

8 - DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET AUTORISATIONS AU DIRECTOIRE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

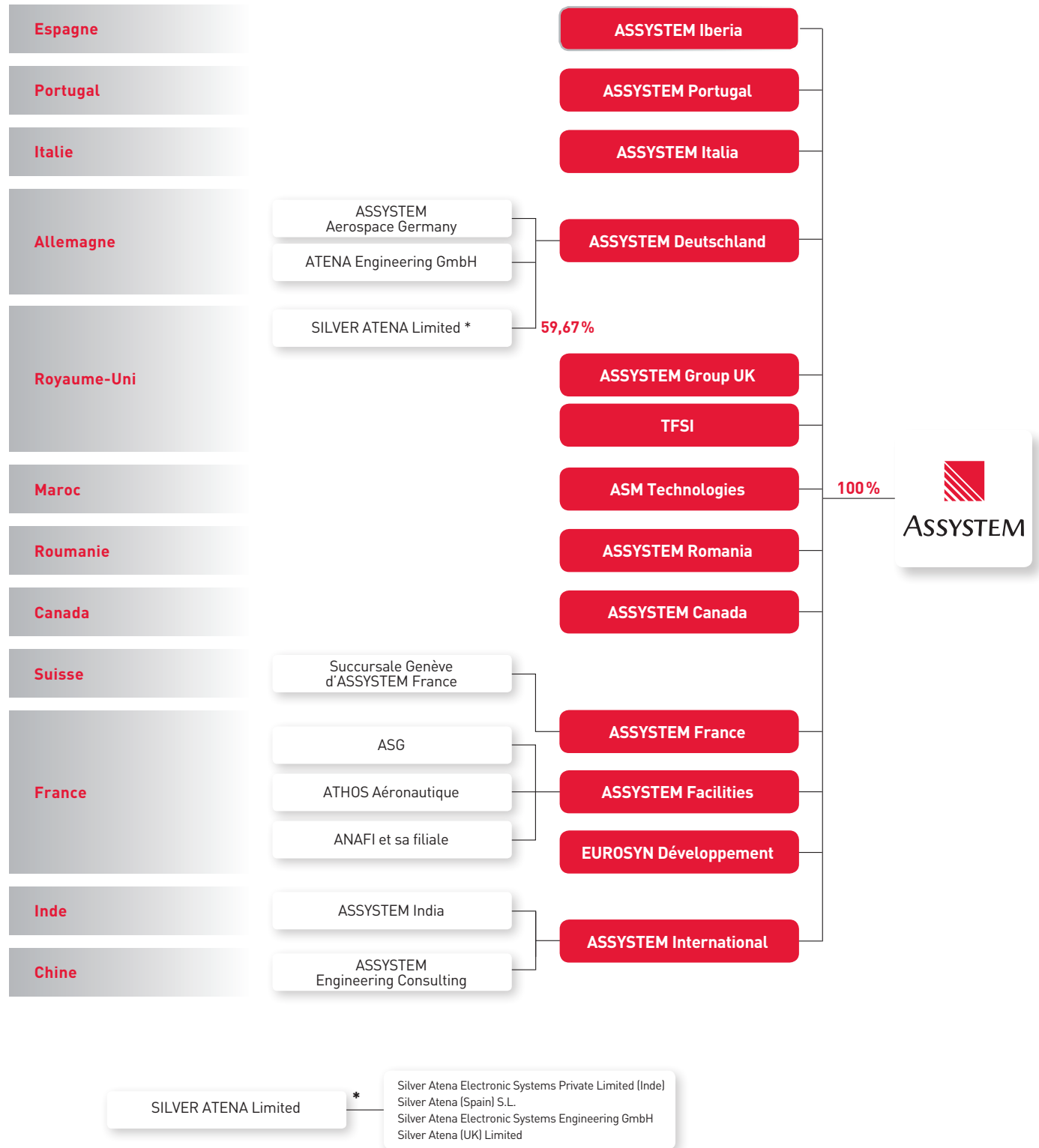
Le Directoire, en vertu de diverses décisions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2008 ainsi que par l'Assemblée Générale du 22 mai 2007, dans leur partie extraordinaire, a reçu les autorisations suivantes :

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE/ AUTORISATIONS	MONTANT MAXIMUM DE L'AUGMENTATION/ RÉDUCTION DE CAPITAL	DURÉE	AGE AYANT PRIS LA DÉCISION
Annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions	Réduction maximum 2 190 000 €	24 mois (14/05/2010)	15/05/08 (9 ^e résolution)
Émission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables avec maintien du droit préférentiel de souscription	Augmentation 4 800 000 €	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/08 (10 ^e & 11 ^e résolutions)
Émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (montant des titres de créances inférieur à 60 000 000 €)	Augmentation 5 500 000 €	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/08 (11 ^e & 12 ^e résolutions)
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Augmentation 8 000 000 €	26 mois (> 21/07/2009)	22/05/07 (10 ^e & 11 ^e résolutions)
Incorporation de réserves, bénéfiques, primes d'émission, de fusion ou d'apport	Augmentation 2% du montant nominal du capital social	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/08 (13 ^e résolution)
Émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE	Augmentation 5% du montant nominal du capital au jour de l'utilisation de la délégation	26 mois (> 14/07/2010)	15/05/08 (14 ^e résolution)
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au jour de l'utilisation	Augmentation 2% du montant nominal du capital de l'autorisation	38 mois (> 14/07/2011)	15/05/08 (15 ^e résolution)

Utilisation par le Directoire des délégations de compétence données par les Assemblées Générales des actionnaires :

- Lors des délibérations des 27 mai et 13 juin 2008 le Directoire a décidé d'utiliser la délégation consentie par l'Assemblée Générale du 15 mai 2008 (10^e et 11^e résolutions) pour lancer l'émission d'un emprunt d'un montant nominal de 65 000 000 € représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables — soit 130 000 obligations (FR 0010630681) auxquelles étaient attachés 3 250 000 bons de souscriptions d'achat ou d'acquisition d'actions (voir notes 17, 18 et 19 du chapitre 6 - Comptes Consolidés),
- Lors de la délibération du 28 novembre 2008 le Directoire a décidé d'annuler 1 500 000 titres d'autocontrôle et réduit le capital social d'une somme de 1 500 000 € pour le porter à la somme de 20 601 527 €.

Oranigramme simplifié du groupe Assystem au 1^{er} janvier 2009



AUTRES RAPPORTS DU DIRECTOIRE

1 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L.225-197-1 À L.225-197-3

ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (ARTICLE L.225-197-4 DU CODE DE COMMERCE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2009

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des attributions gratuites d'actions au cours de l'exercice clos, au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions gratuites d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

1.1 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS DÉCIDÉES PAR LE DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

1.1.1 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006

Le Directoire, dans sa séance du 18 décembre 2006, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2006, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la société répondant aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2.

- A procédé à l'attribution gratuite de 59 000 actions. Le solde de cette attribution ressort à 52 000 actions du fait du départ de bénéficiaires avant la fin de la période d'acquisition. Au 16 décembre 2008, 37 000 actions ont été livrées du compte d'actions d'autocontrôle sur le compte nominatif des bénéficiaires et sont entrées en période de conservation jusqu'au 16 décembre 2010. Sur ces 37 000 actions livrées, 25 000 concernent des membres du Directoire.

1.1.2 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2006, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notam-

ment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2.

- A procédé lors de sa séance du 29 juin 2007 à l'attribution gratuite de 98 300 actions à des salariés des filiales du Groupe Assystem. Du fait du départ de bénéficiaires avant la fin de la période d'acquisition, le solde de cette attribution ressort à 95 800.
- A procédé lors de sa séance du 30 août 2007 à l'attribution gratuite de 10 000 actions à un membre du Directoire.
- A procédé lors de sa séance du 12 décembre 2007 à l'attribution de 1 000 actions à un salarié d'une filiale du Groupe.

1.1.3 - Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Le Directoire, usant de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2008, conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, visant à procéder, en une ou plusieurs fois à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes (notamment actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions) ou à émettre, dans la limite d'un plafond global de 2% du capital au jour de l'attribution, au profit :

- des membres du personnel salarié et des cadres dirigeants mandataires sociaux de la Société répondant aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce ou des sociétés liées au sens de l'article L.225-197-2.

- A procédé lors de sa séance du 15 mai 2008 à l'attribution gratuite de 125 000 actions aux membres du Directoire de la Société (sauf au Président).

1.2 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.225-197-2 AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Néant

1.3 - ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16

Néant

À Paris, le 10 mars 2009

Dominique LOUIS
Président du Directoire

2 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET LES ACTIONS GRATUITES (ARTICLE L.225-184 DU CODE DE COMMERCE)

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2009

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des opérations réalisées au titre des options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos, au cours d'exercices antérieurs, des attributions d'options de souscription d'actions au bénéfice des mandataires sociaux et de certains salariés, ainsi que des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions réalisées au sein des filiales de la société Assystem.

2.1 - OPTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Néant

2.2 - OPTIONS AUTORISÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS

A - L'Assemblée Générale du 26 juin 2003 a autorisé le Directoire à consentir au bénéfice de ses mandataires sociaux, cadres dirigeants, et de certains membres du personnel de la Société, et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce, qu'il arrêtera, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de son capital dans la limite d'un montant égal à 4% (arrondi à l'euro supérieur) du capital social existant ce jour de 6008670 €, soit la somme de 240347 €, correspondant à 240347 options donnant droit de souscrire à 240347 actions de 1 € de valeur nominale. Le délai pendant lequel le Directoire pourra faire usage de cette autorisation est fixé à trente huit mois à compter de la présente assemblée.

Cette autorisation a été utilisée en totalité par le Directoire au cours de l'exercice 2003.

Du fait du départ de certains salariés du Groupe, et par application des conditions précisées par le Règlement de Plan Unifié, le nombre d'options attribuées a été réduit (ci-joint tableau en annexe).

B - L'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 a autorisé le Directoire à consentir au bénéfice de ses mandataires sociaux, cadres dirigeants, et de certains membres du personnel de la Société, et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-177 du Code de Commerce, qu'il arrêtera, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de son capital, tel qu'il résultera dès l'augmentation de capital, dans la limite de 312 000 options donnant droit de souscrire à 312 000 actions de un 1 € de valeur nominale.

Le Directoire a utilisé cette autorisation lors de sa réunion du 14 avril 2004 ainsi qu'il suit :

- Nombre de bénéficiaires de stock options : 249
- Nombre total d'options attribuées : 309 750
- Cours d'exercice : 14,90 €
- Période d'exercice : 14 avril 2008 à 13 avril 2009
- Attribution régie par les conditions prévues par l'Assemblée Générale du 10 décembre 2003 et les dispositions du règlement de plan de souscription unifié N° 4.

Les tableaux joints en annexe récapitulent l'ensemble des options de souscription attribuées depuis l'exercice 1999 par Brime Technologies et par l'ancienne société Assystem, avec :

- les délais d'exercice respectifs,
- ainsi que les annulations d'options du fait de la sortie des effectifs de certains attributaires,
- et les exercices effectués par les bénéficiaires d'options d'achat et de souscription d'actions au cours de l'année 2008.

2.3 - OPTIONS DÉTENUES PAR LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2008 les membres du Directoire sont titulaires d'options qui leur ont été consenties au cours d'exercices antérieurs dans les proportions suivantes :

- Stéphane Aubarbier : 14286
- Gérard Brescon : 42857
- Jean-François Lours : 28571

Ces options n'ont pas été exercées à leur échéance du 27 janvier 2009, et sont donc devenues caduques à la date du présent rapport.

À Paris, le 10 mars 2009

Dominique LOUIS
Président du Directoire

Tableaux en annexe pages 116 à 119 du Document de Référence.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. En application de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport fait également le point sur la mise en œuvre des recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008.

Le présent rapport, joint au rapport de gestion 2008, est établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce et a été soumis au Conseil de Surveillance du 10 mars 2009. Un rapport des commissaires aux comptes, joint au rapport général relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

1 - CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE – GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 24.

1.1 - LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 24.

Liste des mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance de la société Assystem au 31 décembre 2008

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 25.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Conseil de Surveillance au cours des cinq derniers exercices (1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2008)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 28.

1.2 - LE DIRECTOIRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 31.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire (31 décembre 2008)

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 31.

Mandats et fonctions exercés par les membres du Directoire au cours des cinq dernières années (depuis le 1^{er} janvier 2004) – hors Groupe

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 33.

1.3 - INITIÉS ET CHARTE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 34.

1.4 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 34.

1.5 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUÉS PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DURANT L'EXERCICE 2008 AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE EN FONCTION

1.5.1 - Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 34.

1.5.2 - Rémunération des membres du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 35.

Rémunération de M. Dominique Louis – Président du Directoire

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 35.

Rémunération des autres membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 et au cours des trois derniers exercices

Se référer au chapitre 2 – Gouvernance page 35.

1.6 - Assemblée Générale

Se référer au chapitre 1 – Renseignement concernant l'émetteur et son capital social page 14 et suivantes.

1.7 - Les documents accessibles au public

Se référer au chapitre 10 – Page 169.

2 - MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'AFEP-MEDEF CONSIGNÉES AU SEIN DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2008

Le groupe Assystem a choisi de se conformer aux recommandations de l'AFEP-MEDEF consignées au sein du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié en décembre 2008.

Après analyse de ce code, nous avons identifié une recommandation qui fera l'objet d'un plan d'actions en 2009.

- L'évaluation des travaux du Conseil : cette évaluation n'est pas encore en place. Le Conseil inscrira à l'ordre du jour de l'une de ses réunions prévues en 2009 de procéder à une telle évaluation. L'évaluation visera trois objectifs :
 - Faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil.
 - Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.
 - Mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux est exposée au sein du chapitre 1.

3 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le groupe Assystem a choisi de mettre en œuvre le cadre de référence de contrôle interne préconisé par l'AMF conformément à la recommandation qu'elle a formulée le 22 janvier 2007.

Les procédures de contrôle interne qui existent au sein de notre Groupe et en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont déclinées en fonction des cinq composantes du dispositif de contrôle interne.

Le présent rapport expose également les procédures développées en matière d'identification, analyse et gestion des risques. Nous invitons à ce sujet le lecteur à prendre connaissance des facteurs de risques décrits au sein du chapitre 3.

3.1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'idée force du dispositif de contrôle interne repose sur sa pré-existence au sein de notre Groupe. En effet, nous disposons d'un ensemble de mesures destinées à maîtriser et réduire nos risques qui pourraient entraver la réalisation de nos objectifs. Ces mesures prennent la forme de procédures, instructions, moyens de supervision, autorisations, délégations de responsabilités, etc.

Ce dispositif adresse la totalité du spectre de notre Groupe : SBU, BU, entités légales, pays, directions, départements et services. Il prend racine au sein de notre Groupe et concerne l'ensemble de nos activités et processus. C'est en ce sens que notre dispositif de contrôle interne consiste en un cadre intégré.

La Direction d'Assystem est ultimement responsable de la mise en œuvre et du fonctionnement correct du dispositif de contrôle interne.

Parce qu'elle a la charge d'initier et d'insuffler la volonté clairement exprimée de déployer un dispositif intégré de contrôle interne, la Direction d'Assystem est le propriétaire de ce dispositif. Toutefois, il est clair que tous les acteurs du Groupe en détiennent une portion en ce sens qu'ils sont les délégataires et les dépositaires de ce dispositif.

Dans la pratique et pour que cela fonctionne effectivement et simplement, et sans aucun changement au sein de notre Groupe, notre dispositif de contrôle interne repose sur le principe de propriété des processus. En d'autres termes les responsables de départements et services sont les propriétaires de premier rang de notre dispositif intégré de contrôle interne.

Les métiers sont exercés par des équipes de travail proches de leurs clients pour leur apporter dans des délais rapides des solutions adaptées. Afin de favoriser cette grande réactivité et de permettre à chaque responsable opérationnel de centre de profit de prendre les décisions nécessaires, une organisation décentralisée est en place au sein des unités opérationnelles.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le tableau ci-dessous résume les principaux rôles qui sont attendus pour chacune des catégories d'acteurs.

ACTEURS	RÔLES ATTENDUS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE
Directoire	<ul style="list-style-type: none"> • Initie et insuffle le dispositif de contrôle interne en communiquant clairement sur ce dernier. • Est responsable de son déploiement au sein du Groupe et de son correct fonctionnement. • S'assure de l'adéquation du dispositif de contrôle interne avec la stratégie du Groupe et son portefeuille de risques.
Management opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Est responsable de son déploiement au sein de son périmètre (i.e. BU, entité légale, pays, département, service) et de son correct fonctionnement. • Veille à l'alignement du dispositif de contrôle interne sur la structure, la stratégie ou la tactique et l'organisation de son périmètre.
Personnel opérationnel et fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Participe activement à la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. • Réalise les activités et opérations dans le respect du dispositif de contrôle interne défini. • Informe le Management sur les dysfonctionnements et contribue à la recherche de mesures correctrices.
Audit interne	<ul style="list-style-type: none"> • Assiste le Directoire et le Management dans le déploiement et la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. • Conseille le Directoire et le Management sur le processus approprié de gestion des risques. • Veille à la juste balance des contrôles et des risques. • Évalue le dispositif de contrôle interne en termes de conception et d'effectivité. • Assiste le Comité d'Audit dans son rôle de supervision.
Comité d'Audit	<ul style="list-style-type: none"> • Veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne cohérent et compatible avec la stratégie du Groupe et ses risques. • Approuve le plan d'audit interne, est informé régulièrement des conclusions d'audit et des recommandations mises en œuvre. • Consulte l'audit interne pour se faire une opinion sur la conception et l'effectivité du dispositif de contrôle interne. • Veille au fonctionnement efficace du processus de gestion des risques.

3.2 - LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un dispositif d'Assystem, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer de manière raisonnable :

- La fiabilité des informations financières,
- La conformité aux lois et règlements,
- Le bon fonctionnement de nos processus internes, comme ceux concourant à la sauvegarde de nos actifs (matériels ou non),
- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale et le Directoire,

Et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et processus, et à l'utilisation efficiente des ressources.

Le dispositif de contrôle interne poursuit donc cinq objectifs que l'on peut synthétiser comme suit.

OBJECTIFS	ASSURANCE RAISONNABLE
Finances	Que l'information financière produite et publiée est fiable
Conformité	Que les lois, réglementations, normes et toute autre obligation sont respectées
Opérations	Que les opérations, activités et processus sont performants et efficaces
Intégrité	Que le patrimoine (humain, matériel et intangible) est sécurisé et sauvegardé
Stratégie	Que les objectifs sont réalisés pour servir la mission et la stratégie du Groupe

3.3 - LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Note

Les principales procédures du dispositif de contrôle interne, en particulier celles qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sont essentiellement décrites au sein de la section "Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils".

3.3.1 - Organisation, responsabilités, modes opératoires, outils

Organisation

D'une manière générale, l'organisation du Groupe repose sur une forte décentralisation qui implique à son tour un degré élevé de délégation. La délégation des responsabilités opérationnelles, fonctionnelles et légales aux mandataires sociaux et Managers d'Assystem appelle un dispositif de contrôle interne adapté à ce type d'organisation. Ainsi, la structure comme les systèmes d'informations que le

Groupe a choisi de mettre en place, contribuent efficacement au pilotage des activités dans le respect des principes de décentralisation et de délégation.

Les délégations de pouvoirs et de responsabilités sont consignées par écrit après approbation par la Direction. Elles sont revues en tant que de besoin, notamment pour tenir compte des changements qui interviennent.

La charte de déontologie décrit les valeurs et les principes d'action du Groupe qui sont repris dans le Système de Management de la Qualité.

Responsabilités

Les responsabilités confiées aux collaborateurs sont consignées par écrit au sein de descriptions de postes validées par la hiérarchie et supportées, le cas échéant, par des délégations de pouvoir. Les descriptions de postes contribuent à clarifier la nature des tâches et transactions confiées, en mettant l'accent sur la nature et le mode de supervision et en intégrant lorsque cela est nécessaire, la dimension du contrôle interne en précisant les responsabilités liées au respect des procédures, à leur mise à jour, etc.

Les délégations de pouvoir décrivent le transfert permanent ou temporaire des responsabilités et concernent en premier lieu les fonctions impliquées dans les transactions financières (exécution et autorisation d'investissements, limites fixées en matière d'achats, règlements fournisseurs, etc.). Les pouvoirs bancaires mis en place localement doivent ensuite refléter au plus juste les délégations accordées.

L'adéquation des ressources avec les objectifs assignés constitue un aspect essentiel pour le Groupe, en raison notamment du niveau élevé de rotation du personnel pour les activités d'ingénierie et de conseil. À ce titre, les Directions des Ressources Humaines jouent un rôle clé pour garantir une telle adéquation. En accord avec les départements fonctionnels, les Directions des Ressources Humaines définissent les plans de formation du personnel et coordonnent les revues annuelles de performances qui permettent de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de définir les objectifs pour l'année suivante et d'identifier les compétences à acquérir ou à renforcer.

Modes opératoires

Procédures opérationnelles métiers

Le Système de Management de la Qualité (SMQ) est un référentiel qualité disponible sur l'espace intranet du Groupe. Le SMQ comprend une cartographie des processus métier et un ensemble de procédures et instructions y afférentes. Sur ces bases, les Responsables Qualité conduisent des audits périodiques destinés à évaluer le respect des normes mises en place.

> Avant-vente et contrat clients

Les processus d'avant vente et contrats clients sont définis dans le SMQ. Avant toute proposition commerciale, un processus interne de décision de réponse ou non à l'appel

d'offres du client est élaboré. En cas de décision favorable, une proposition technique et commerciale destinée aux clients fait l'objet de validations portant sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

> Réalisation du service et revue des projets en cours

Les affaires sont pilotées par les chefs de projet ; des revues portant sur l'examen de l'avancement technique du projet, les coûts et les revenus associés, la trésorerie et la marge à terminaison sont organisées trimestriellement sur les principaux projets d'opérations forfaitaires.

Par ailleurs, une équipe dédiée au sein du Groupe et essentiellement composée de Managers opérationnels, réalise des audits de projets périodiques qui couvrent l'ensemble des Business Units du Groupe. Au cours de l'exercice 2008, cette équipe a revu 45 projets. Une synthèse de ces audits a notamment été adressée à la Direction du Groupe et à l'audit interne.

Des revues de projets sont également organisées tous les trois mois au siège du Groupe. Ces revues portent sur des projets à partir d'un certain montant et sur des projets à caractère spécifique ou présentant des risques particuliers.

> Ressources humaines, recrutement et gestion de la masse salariale

Les besoins en ressources sont définis par les Directeurs opérationnels ; les procédures de recrutement sont définies dans le SMQ. La paie est centralisée sur 3 sites en France, représentant plus de 70% des effectifs du Groupe.

Procédures administratives

> Budget et Contrôle de Gestion

Les différentes unités opérationnelles du Groupe élaborent et présentent au Directoire leur stratégie et le budget annuel. L'analyse mensuelle des différents éléments clés du reporting permet à la Direction Financière du Groupe d'analyser les écarts de réalisation par rapport aux prévisions, de détecter ainsi d'éventuelles erreurs significatives par croisement.

> Consolidation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon des normes comptables internationales "International Financial Reporting Standards" («IFRS») à partir des données comptables élaborées sous la responsabilité des dirigeants des unités opérationnelles.

Les points particulièrement significatifs pour l'entreprise font l'objet de travaux centralisés ; c'est ainsi que le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société, les cessions et les acquisitions sont étudiées particulièrement par la Direction comptable et financière.

> Comptabilité

L'ERP mis en place sur le périmètre d'Assystem France permet de mieux garantir l'intégrité des données à travers un cheminement des informations au sein des applications. La Direction des Comptabilités et de la Fiscalité Groupe assure la coordination des travaux de clôture comptable et dif-

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

fuse lorsque cela est nécessaire des notes et instructions à l'ensemble des filiales. En outre, la Direction Financière du Groupe rencontre régulièrement les commissaires aux comptes afin de présenter les opérations particulières de l'exercice et des options retenues dans le cadre des normes comptables en vigueur.

> Financements et Trésorerie

Le Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie et des placements via un cash pool établi pour les sociétés de la zone euro. La politique de gestion de la trésorerie est définie annuellement par le Directoire et vise à garantir la liquidité et la sécurité des placements. En ce qui concerne les entités françaises, les flux de trésorerie, de couvertures de changes et de taux sont centralisés au siège social. Le nombre d'organismes bancaires est réduit.

> Engagements financiers

Les engagements financiers — y compris les engagements hors bilan — font l'objet d'une approbation préalable ; par ailleurs, les unités opérationnelles font l'inventaire de l'ensemble de leurs engagements reçus et donnés dans le cadre du processus de clôture des comptes.

> Investissements

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a renforcé le contrôle sur les investissements réalisés. Ainsi, une procédure d'autorisation d'investissement a été développée et diffusée à l'ensemble des filiales du Groupe.

> Assurances

Le recensement des risques assurables ainsi que la politique de couverture de ces risques sont pilotés par la Direction Juridique du Groupe. La Direction des Ressources Humaines d'Assystem France est en charge du programme d'assurances spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre des missions d'expatriation ou d'impatriation de collaborateurs.

> Litiges

Le suivi et le reporting des litiges d'Assystem SA et de ses filiales sont assurés en permanence par la Direction Juridique du Groupe en liaison avec les juristes des Directions Opérationnelles. Un état de suivi et de synthèse est établi semestriellement. L'impact financier de ces litiges est étudié par les Directeurs Financiers de chaque Direction Opérationnelle, revu par la Direction Financière du Groupe et contrôlé par la Direction de l'Audit interne.

> Cessions-Acquisitions

Les opérations de cessions et d'acquisition font l'objet d'une validation par le Directoire du Groupe ; un comité *ad hoc* se réunit en interne pour analyser et valider les différentes propositions. Nous vous rappelons que les cessions sont soumises à l'accord du Conseil de Surveillance.

> Communication des résultats

L'élaboration et la validation des communiqués de presse et

présentation investisseurs concernant la présentation des résultats du Groupe sont régies par une procédure spécifique impliquant la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction de la Communication, la Direction Générale et les Commissaires aux Comptes. Les projets de communication financière sont soumis au Comité d'Audit.

Outils

Le Groupe s'est doté d'un ensemble d'indicateurs clés qui permettent de suivre la gestion des affaires (projets). Ces indicateurs sont suivis lors des revues de projets trimestrielles. Le reporting financier du Groupe comprend également une série d'indicateurs et d'agrégats qui contribuent à analyser de manière plus fine la performance des différentes filiales et Business Units. Cet ensemble d'indicateurs sera complété en 2009 par un suivi spécifique sur les coûts indirects du Groupe.

Les pratiques de contrôle interne en place au sein du Groupe viennent étoffer les outils développés. Afin de tenir compte de la forte décentralisation du Groupe et des particularités qui en découlent, la Direction du Groupe a diffusé en 2008 une brochure portant sur le dispositif de contrôle interne mis en place. Cette brochure a non seulement pour vocation d'informer les différents acteurs du Groupe mais aussi de contribuer à diffuser les axes majeurs des pratiques de contrôle interne que le Groupe a décidé d'adopter.

3.3.2 - Diffusion interne d'informations

L'Intranet et le système de reporting et de consolidation constituent les deux canaux unifiés sur lesquels le Groupe s'appuie pour diffuser les informations clés et nécessaires à l'exercice des responsabilités.

L'Intranet Groupe permet notamment de loger le manuel SMQ comme les principales procédures applicables en France. Ces procédures concernent l'informatique, les ressources humaines et la gestion d'affaires.

Le système de reporting et de consolidation (LINK) est implanté dans l'ensemble des filiales. Il supporte l'information financière publiée par le Groupe. L'homogénéité de l'information remontée a été renforcée en 2008 par la diffusion d'un guide comptable diffusé à l'ensemble des filiales du Groupe.

Les Directions du siège du Groupe assurent la communication de notes et de procédures auprès des filiales pour garantir le traitement cohérent des sujets communs, comme les investissements, la gestion de la trésorerie, la surveillance des créances clients, etc.

Enfin, les filiales du Groupe ont pour responsabilité de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes d'information compatibles avec les objectifs de remontée d'informations financières et de gestion des affaires. Le Groupe a fait ainsi le choix de maintenir la variété des systèmes existants. La nature des activités exercées ne justifie pas en effet de sélectionner un système unique.

3.3.3 - Recensement, analyse et gestion des risques

Le Groupe attache une importance cruciale à la correcte gestion des risques auxquels il est confronté.

Les principales catégories de risques pour lesquelles le Groupe a une exposition plus ou moins forte sont les suivantes :

- Risques financiers,
- Risques contractuels,
- Risques liés au personnel,
- Risques liés au marché,
- Risques liés aux systèmes d'information.

Nous rappelons que le chapitre 'Facteurs de Risques' contient une description des principaux risques auxquels le Groupe est exposé ainsi que des mesures mises en œuvre pour les traiter.

Les revues trimestrielles de projets contribuent à identifier les différents risques sur les projets en cours et à décider des actions à mettre en œuvre pour les réduire ; elles concernent essentiellement les projets au forfait. Au moins un membre du Directoire participe à ces revues. Ces dernières sont réalisées sur la base de fiches de synthèse et permettent de faire le point sur les aspects suivants :

- Reconnaissance du revenu en fonction de l'avancement financier du contrat,
- Marge à terminaison,
- Risques contractuels et réserves et provisions en découlant,
- Flux de trésorerie.

Des revues mensuelles de projets sont également organisées au sein des Business Units. Ces revues couvrent un spectre quasi exhaustif des projets en cours.

Le Directoire comme les Directions opérationnelles en collaboration avec les Directions des Ressources Humaines apprécient les risques liés au personnel. Ces risques sont notamment liés à la forte rotation qui caractérise les activités d'ingénierie et de conseil. Un membre du Directoire est particulièrement en charge de la valorisation des Ressources Humaines au sein du Groupe. Il définit en étroite collaboration avec l'ensemble des parties concernées les aspects clés de la politique Ressources Humaines du Groupe et les grands axes des campagnes annuelles de recrutement. Ces équipes travaillent également de manière resserrée pour gérer au mieux les risques relatifs aux périodes inter contrats et au transfert des compétences d'un secteur vers l'autre.

Le Groupe travaille avec une base diversifiée de clients, ce qui lui permet d'équilibrer de manière harmonieuse et satisfaisante les risques liés au marché sur lequel elle évolue. Le Directoire se réunit aussi fréquemment que l'exigent les changements qui peuvent intervenir au sein de l'environnement du Groupe. En particulier, la crise qui frappe le secteur automobile et certaines composantes du secteur industriel a conduit le Directoire à se réunir dès la fin de l'exercice

2008 afin d'apporter les réponses adaptées aux risques que cette crise fait peser sur le Groupe. Ainsi, et dès la fin 2008, le Directoire a engagé un dispositif de transfert des compétences vers d'autres secteurs porteurs du Groupe comme l'énergie et Facilities.

Les systèmes d'information constituent une dimension indispensable à la réalisation des activités du Groupe. Afin de répondre au mieux aux risques liés à ces systèmes, le Groupe a développé une série de procédures qui vise à garantir la sécurité des systèmes et des informations, l'intégrité des données et la continuité des opérations. Ces procédures clés font l'objet d'un plan de continuité d'activité défini par la Direction des Systèmes d'Information d'Assystem France.

L'audit interne Groupe a pour mission permanente de s'assurer que les risques sont identifiés par le Management et qu'ils sont correctement analysés et gérés. Dans ses rapports de mission, l'audit interne rend compte au Directoire des zones de risques qui ne seraient pas couvertes par des actions appropriées.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe entreprendra la détermination d'une cartographie des risques majeurs du Groupe. Cette cartographie comprendra les différentes catégories de risques auxquelles le Groupe est exposé et une mesure de ceux-ci en termes d'impact et de vulnérabilité (c'est-à-dire l'exposition nette à ces risques, après prise en compte des mesures de contrôles existantes).

La démarche consistant à cartographier les risques afin d'établir le portefeuille de risques de l'organisation et de déterminer, pour chacun d'eux, le plan d'action à mettre en place, repose sur les étapes suivantes :

- Questionnaires de recensement des objectifs et des facteurs d'entrave potentielle à leur réalisation.
- Entretiens avec la Direction Générale, les Directions Fonctionnelles (Finances, Systèmes d'Information, Risques, RH, etc.), et les Directions Opérationnelles, afin de rapprocher les objectifs stratégiques et leur déclinaison opérationnelle et les événements susceptibles d'entraver leur atteinte.
- Animation d'ateliers de réflexion destinés à entériner les risques et à les hiérarchiser.

Cette cartographie sera confrontée au programme d'assurances Groupe afin de s'assurer de la correcte couverture des risques majeurs et le cas échéant d'affiner la stratégie d'assurance du Groupe. Elle sera présentée au Directoire pour discussion, approbation et désignation d'un responsable de suivi choisi parmi les différents membres.

3.3.4 - Activités de contrôle proportionnées aux enjeux

Compte tenu du degré élevé de décentralisation du Groupe et en vertu des principes de délégation en place, les contrôles sont définis par le Management des filiales dans le respect des lignes directrices du dispositif de contrôle interne que la Direction a fixées.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les contrôles ainsi définis ont pour but principal de réduire les risques majeurs auxquels le Groupe est confronté.

Les catégories essentielles de contrôles concernent les aspects suivants :

- Autorisation des contrats : le Groupe a établi des principes de délégation qui donnent pouvoir aux Managers appropriés d'autoriser les contrats. Ces contrôles couvrent les phases successives du contrat :
 - Sélection des appels d'offres
 - Réponse aux appels d'offres
 - Définition des taux de facturation et tarification
 - Avenants
 - Revue des contrats : la Direction Juridique assure une revue indépendante des contrats avant que ceux-ci n'entrent en application. En particulier, la Direction Juridique est responsable de la définition des conditions générales de service qui figurent également sur les factures émises et adressées aux clients.
- Gestion des temps et facturation : chaque filiale exerce un contrôle des temps saisis au sein des applications prévues à cet effet. Les contrôles réalisés permettent de s'assurer du bien fondé de l'affectation des temps aux projets en cours et de déclencher la facturation clients.
- Paiements : le Groupe a mis en place le principe de double signature des moyens de paiement. Dans le respect de ce principe, les filiales définissent les seuils d'autorisation de dépense en fonction des catégories de signataires autorisés. Pour renforcer la supervision et le contrôle de certaines filiales éloignées, la Trésorerie Groupe reçoit le détail mensuel des dépenses réalisées afin d'assurer un contrôle a posteriori de ces dernières.
- Budget et révisions budgétaires : chaque filiale présente le budget qu'elle a établi pour l'exercice en cours. La présentation est faite notamment en présence de membres du Directoire qui autorisent les budgets. Les révisions budgétaires préparées en cours d'exercice suivent la même procédure.
- Résultats et reportings périodiques : les résultats périodiques sont remontés mensuellement via l'outil de reporting et de consolidation (LINK). La Direction Financière Groupe assure une revue critique de ces résultats et obtient tout complément d'information nécessaire à leur bonne compréhension auprès des différentes filiales.

Le Groupe attache par ailleurs une importance particulière à l'existence de séparations de tâches appropriées pour renforcer les contrôles qui concernent les transactions critiques, notamment les paiements. Pour les structures de petite taille, la séparation des tâches trouve parfois une limite naturelle liée à l'organisation. Dans ce cas, des contrôles de compensation sont mis en place et prennent essentiellement la forme d'une supervision accrue de la part du Management qui assure une revue indépendante des transactions critiques pour contrôle et autorisation.

3.3.5 - Surveillance permanente du dispositif et examen régulier de son fonctionnement

Le pilotage du processus de contrôle interne est une des responsabilités fondamentales du Directoire, du Comité d'Audit, des Directions fonctionnelles du Groupe et de la Direction Générale de chaque unité opérationnelle.

La Direction Générale définit les principes généraux en matière de contrôle interne et s'assure de leur application correcte au sein du Groupe.

Le Comité d'Audit examine à la fois les principaux états relatifs aux comptes et ceux concernant le contrôle et l'audit interne.

L'audit interne joue un rôle clé dans la surveillance et le pilotage du dispositif de contrôle interne. Les missions qu'il réalise sont inscrites au sein d'un plan qui est approuvé par le Directoire et le Comité d'Audit. À l'issue des missions, l'audit interne formule les recommandations adéquates afin d'élever le degré d'efficacité et d'effectivité du contrôle interne. Ces recommandations sont consignées au sein d'un rapport qui est discuté avec le Management des filiales et les membres du Directoire concernés. Un plan d'actions complète les rapports et son statut est adressé pour suivi à l'audit interne, et pour action aux membres du Directoire chargés de s'assurer de la correcte mise en œuvre des actions correctrices. Une synthèse des missions réalisées est présentée tous les six mois au comité d'audit.

Le Groupe a recruté mi 2008 un Responsable de l'audit interne en remplacement de la personne qui occupait cette fonction et qui avait quitté le Groupe en 2007. Afin d'assurer une continuité satisfaisante dans la conduite des missions d'audit interne, la Direction a confié début 2008 la réalisation de trois missions à un prestataire externe.

En 2008, les missions réalisées par l'audit interne ont porté essentiellement sur des audits visant à s'assurer du respect des règles Groupe par les filiales internationales.

L'audit interne s'appuie également sur des audits opérationnels réalisés dans les unités opérationnelles et qui portent sur le contrôle de la vente et de la réalisation des contrats.

L'appréciation du contrôle interne est effectuée également par les dirigeants (Directeurs généraux et Directeurs financiers) à travers les lettres d'affirmation qu'ils établissent en vue d'attester le respect des procédures relatives à la préparation des états financiers et autres informations fournies dans le cadre de la préparation des comptes annuels.

3.3.6 - Plan d'actions 2009

Le Groupe a inscrit le contrôle interne dans le cadre d'un plan de progrès permanent dans le but notamment d'améliorer l'efficacité opérationnelle des processus. À ce titre, le plan d'actions défini pour l'exercice 2009 s'orientera autour des axes clés suivants :

- Le Groupe procédera à l'analyse détaillée des éléments constitutifs du dispositif de contrôle interne de quatre entités pilotes. Cette analyse permettra de s'assurer de la correcte mise en œuvre du cadre de contrôle interne et de mesurer les écarts éventuels.
- Le Groupe établira la cartographie des risques majeurs et mettra le programme d'assurance en perspective avec cette dernière.
- Le Groupe a également décidé de mettre en œuvre un processus d'auto-évaluation du contrôle interne par le Management des filiales. L'auto-évaluation reposera sur des questionnaires qui seront développés pour chacun des processus clés. Une synthèse de ces auto-évaluations sera présentée au Directoire et au Comité d'Audit. L'audit interne s'appuiera sur le résultat des auto-évaluations pour conduire des vérifications indépendantes et bâtir le plan d'audit 2010.

- Le Groupe diffusera la charte de déontologie à l'ensemble des collaborateurs.

La Direction du Groupe a chargé l'audit interne de coordonner et de suivre la réalisation de ce plan d'actions.

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société ASSYSTEM. Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société ASSYSTEM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de Commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ACE

Deloitte & Associés

Auditeurs et Conseils d'Entreprise

Alain AUVRAY

Albert AIDAN

5 - RAPPORT D'OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-115 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'Assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan 338,5 M€

Résultat de l'exercice - 2,8 M€

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan 474,7 M€

Résultat net consolidé

de l'exercice part du Groupe 25,8 M€

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne chacun des points développés dans le rapport de gestion du Directoire, que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Fait à Paris, le 10 mars 2009

Le Conseil de Surveillance

COMPTES CONSOLIDÉS

1 - BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en millions d'Euros)	NOTES	2008	2007	2006
Goodwill	7	83,1	84,7	85,9
Immobilisations incorporelles	8	12,8	13,7	12,0
Immobilisations corporelles	9	16,7	14,7	15,9
Immeubles de placement	10	1,9	0,7	0,7
Participations dans des entreprises associées	11	1,0	3,9	6,1
Actifs disponibles à la vente	12	2,8	0,2	0,3
Autres actifs financiers	13	5,5	5,3	5,6
Impôts différés actifs	24	4,1	1,2	3,8
Total de l'actif non courant	-	127,9	124,4	130,3
Clients et comptes rattachés	14	252,0	250,8	267,6
Autres créances	14	20,6	67,3	25,8
Créances d'impôt sur les résultats	-	0,6	7,3	5,6
Autres actifs financiers et dérivés courants	15,17	-	3,5	3,7
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	16	73,6	92,0	48,9
Total de l'actif courant	-	346,8	420,9	351,6
TOTAL DE L'ACTIF	-	474,7	545,3	481,9
PASSIF (en millions d'Euros)	NOTES	2008	2007	2006
Capital	18	20,6	21,9	21,7
Primes	-	67,4	79,9	79,0
Réserves consolidées	-	24,4	22,0	24,7
Résultat net	-	25,8	18,0	5,7
Capitaux propres part du Groupe	-	138,2	141,8	131,1
Intérêts minoritaires	-	1,0	-	-
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-	139,2	141,8	131,1
Emprunts obligataires	19	85,6	76,3	75,8
Autres passifs financiers et dérivés non courants	20,17	0,6	26,0	30,9
Provisions	21	1,6	1,8	1,2
Avantages du personnel	22	10,7	10,4	10,8
Autres passifs non courants	-	6,9	-	-
Impôts différés passifs	24	0,3	1,6	0,2
Passif non courant	-	105,7	116,1	118,9
Autres passifs financiers et dérivés courants	20	6,6	20,4	17,0
Provisions	21	8,6	11,5	7,9
Fournisseurs et comptes rattachés	-	38,7	41,3	45,1
Passifs d'impôt sur les résultats	-	4,2	9,4	2,9
Autres passifs courants	23	171,7	204,8	159,0
Passif courant	-	229,8	287,4	231,9
TOTAL DU PASSIF	-	474,7	545,3	481,9

2 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'Euros)	NOTES	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	6	672,1	652,6	642,1
Charges de personnel	27	-481,8	-457,3	-440,3
Impôts et taxes	-	-6,9	-8,4	-8,1
Dotations aux amortissements et provisions	-	-10,6	-16,7	-8,4
Autres charges et produits d'exploitation	26	-127,8	-134,3	-154,1
Résultat opérationnel courant	6	45,0	35,9	31,2
Autres produits opérationnels	28	2,3	-	-
Autres charges opérationnelles	28	-5,0	-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-	42,3	35,9	31,2
Quote part dans le résultat des entreprises associées	-	0,4	-1,8	0,2
Coût de l'endettement financier net	29	-2,0	-3,3	-3,6
Autres produits et charges financiers	30	-3,7	-1,8	-2,1
Résultat avant impôt des activités poursuivies	-	37,0	29,0	25,7
Impôts sur les résultats	31	-11,2	-10,8	-8,9
Résultat net des activités poursuivies	-	25,8	18,2	16,8
Résultat net des activités abandonnées	35	-	-0,2	-11,1
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-	25,8	18,0	5,7
Attribuable :				
Aux actionnaires d'Assystem SA	-	25,8	18,0	5,7
Aux intérêts minoritaires	-	-	-	-
En euro				
Résultat de base par action	32	1,29	0,87	0,30
Résultat dilué par action	32	1,27	0,84	0,28
Résultat de base par action des activités poursuivies	32	1,29	0,87	0,88
Résultat dilué par action des activités poursuivies	32	1,27	0,85	0,84
Résultat de base par action des activités abandonnées	32	-	-0,01	-0,58
Résultat dilué par action des activités abandonnées	32	-	-0,02	-0,55

COMPTES CONSOLIDÉS

3 - ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

(en millions d'Euros)	NOTES	2008	2007	2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	25,8	18,0	5,7
Gains et pertes actuariels sur avantages du personnel	22	-	1,0	-3,2
Effet de l'impôt	-	-	-0,3	1,1
Gains et pertes sur instruments financiers de couverture	15,17	-5,6	0,4	2,3
Effet de l'impôt	-	1,9	-0,1	-0,8
Gains et pertes de change non réalisés	-	-9,1	-1,9	-0,4
Frais sur opérations liées à l'émission d'instruments de capitaux propres	-	-0,1	-	-0,4
Effet de l'impôt	-	-	-	0,1
Total des produits et des charges directement enregistrés dans les capitaux propres	-	-12,9	-0,9	-1,3
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE	-	12,9	17,1	4,4

4 - TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en millions d'Euros)	NOTES	2008	2007	2006
ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies	-	25,8	18,2	16,8
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	-	28,0	33,4	17,7
Variation du besoin net en fonds de roulement	-	6,1	18,4	-4,5
Impôts sur les sociétés décaissés	-	-11,8	-0,4	-13,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	38	48,1	69,6	16,5
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	-	-12,9	-15,0	-14,8
Cessions d'immobilisations	-	0,2	0,9	1,4
	-	-12,7	-14,1	-13,4
Acquisitions de titres	36	-6,7	0,1	-6,7
Cessions de titres	-	1,0	0,5	1,8
	-	-5,7	0,6	-4,9
Prêts consentis aux sociétés classées en actifs disponibles à la vente	13	-	-0,3	-0,6
Prêts remboursés par les sociétés classées en actifs disponibles à la vente	13	0,3	0,1	0,1
Dividendes reçus	-	0,8	0,1	0,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-	-17,3	-13,6	-18,6
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions d'emprunts et autres dettes financières	20	64,0	4,1	0,7
Remboursements d'emprunts	20	-85,2	-5,2	-1,7
Intérêts payés	29	-4,6	-4,5	-3,7
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-7,6	-2,0	-6,5
Augmentations de capital	18	1,2	1,0	1,7
Opérations sur actions propres	-	-9,4	-6,5	-3,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-41,6	-13,1	-12,5
Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies	-	-10,8	42,9	-14,6
Trésorerie nette d'ouverture	-	80,4	37,2	43,7
Activités abandonnées :				
Flux net de trésorerie généré par l'activité	35	-	-0,5	0,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	35	-	-	8,1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	35	-	-	-
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises	-	0,5	0,8	-0,4
Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies	-	-10,8	42,9	-14,6
Trésorerie nette de clôture	-	70,1	80,4	37,2

COMPTES CONSOLIDÉS

5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'Euros)	CAPITAL	PRIMES	PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINO- RITAIRES	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2006	19,0	79,8	0,7	34,5	134,0	-	134,0
Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-6,5	-6,5	-	-6,5
Augmentations de capital en numéraire	0,3	1,6	-	-	1,9	-	1,9
Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	-3,0	-3,0	-	-3,0
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	-	-	-1,3	5,7	4,4	-	4,4
Autres	2,4	-2,4	-	0,1	0,1	-	0,1
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2006	21,7	79,0	-0,6	31,0	131,1		131,1
Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-2,0	-2,0	-	-2,0
Augmentations de capital en numéraire	0,2	0,9	-	-	1,1	-	1,1
Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	0,6	0,6	-	0,6
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	-5,8	-5,8	-	-5,8
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	-	-	-0,9	18,0	17,1	-	17,1
Autres	-	-	-	-0,3	-0,3	-	-0,3
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2007	21,9	79,9	-1,5	41,5	141,8		141,8
Changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-7,6	-7,6	-	-7,6
Augmentations de capital en numéraire	0,2	1,0	-	-	1,2	-	1,2
Augmentation de capital dans le cadre de regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-1,5	-13,5	-	-	-15,0	-	-15,0
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)	-	-	-	7,5	7,5	-	7,5
Composante fonds propres OBSAAR nette d'impôts	-	-	-	2,9	2,9	-	2,9
Put des minoritaires imputés sur les capitaux propres	-	-	-	-6,9	-6,9	-	-6,9
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	-	-	-12,8	25,8	13,0	-0,1	12,9
Autres	-	-	-	-0,1	-0,1	1,1	1,0
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	20,6	67,4	-14,3	64,5	138,2	1,0	139,2

6 - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe Assystem (ci après «le Groupe») est un Groupe international leader dans le domaine de l'ingénierie et du conseil en innovation.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, Assystem, société mère et tête de Groupe, a son siège social 70 boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2008 ainsi que les notes annexes ont été arrêtés par le Directoire d'Assystem du 9 mars 2009.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 avril 2009.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable d'Assystem et de ses filiales. Ils sont présentés en millions d'Euros, arrondis à la centaine de milliers d'Euros la plus proche.

NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

Principes généraux

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe Assystem au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables au 31 décembre 2008 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Ils sont présentés avec un comparatif sur 3 exercices.

Normes et interprétations publiées

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire au 31 décembre 2008 sont les suivants :

- Amendement des normes IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation» et IFRS 7 «Instruments financiers: information à fournir» relatifs au reclassement des états financiers. L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application optionnelle au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

- IFRIC 11 : Transactions au sein d'un groupe
- IFRIC 13 : Programmes de fidélité des clients
- IFRIC 14 : IAS 19 – Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum
- IFRIC 12 : Concessions
- IFRIC 15 : Accords pour la construction d'un bien immobilier
- IFRIC 16 : Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 17 : Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires

- IFRS 8 : Secteurs opérationnels (en remplacement de la norme IAS 14)
- IAS 1 : Présentation des états financiers (révisée)
- IAS 23 : Coûts d'emprunts (révisée)
- IFRS 2 : Amendement relatif aux conditions d'acquisition des droits et annulations
- Annual improvements : Amélioration annuelle des normes IFRS mai 2008
- Amendement IAS 32 et IAS 1 : Amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation
- Amendement IFRS 1 – IAS 27 : Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée
- Amendement 2008 IAS 39 : Reclassement des actifs financiers : date d'application et transition
- IFRS 3 : Regroupements d'entreprises (révisée)
- IAS 27 : Etats financiers consolidés et individuels (révisée)
- Amendement 2008 IAS 39 : Expositions éligibles à la comptabilité de couverture

Ces normes applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe. L'application de ces textes en 2009 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe. En particulier, l'application IFRS 8 ne modifiera pas la structure des données publiées.

> Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

> Traitement des activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a cédé ses activités en Hollande, la société GC Osi au Canada et a été dilué de 100% à 15% dans sa filiale canadienne (ASR).

Par conséquent et conformément en application de la norme IFRS 5 relative aux «activités abandonnées» les activités canadiennes et hollandaises sont présentées en 2006 et 2007 sur une ligne distincte des états financiers, à savoir :

- les résultats des opérations abandonnées ont été reclassés dans les comptes de résultat 2006 et 2007 en «Résultat net des activités abandonnées»
- les contributions des activités abandonnées ont été présentées dans une ligne spécifique dans le tableau de flux de trésorerie.

En revanche, le Groupe a décidé en 2008 de poursuivre ses activités de sa filiale canadienne Assystem Canada afin d'être en mesure d'adresser le marché aéronautique d'Amérique du Nord.

Le résultat d'Assystem Canada est donc réintégré à compter du 01/01/2008 dans le résultat des activités poursuivies.

COMPTES CONSOLIDÉS

Méthode de consolidation

> Filiales consolidées

Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de l'entité afin d'en retirer les bénéfices. Les résultats des entités consolidées sont inclus dans les états financiers à compter de la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de perte de contrôle de la filiale. Les transactions inter compagnies (bilan et compte de résultat) sont éliminées. Les intérêts minoritaires dans la situation nette sont présentés séparément dans les états financiers. Les pertes attribuées aux minoritaires excédant les intérêts minoritaires dans la situation nette sont imputées sur les intérêts groupe sauf si les minoritaires ont une obligation ou sont en mesure de combler les dites pertes.

> Entreprises associées

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères Transactions libellées en monnaies étrangères

> Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les données des états financiers des entités du Groupe sont mesurées dans la monnaie de l'environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro.

> Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés aux capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

> Conversion des comptes des filiales (conversion de la devise fonctionnelle des filiales à la monnaie de présentation du Groupe)

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro (monnaie de présentation des comptes), sont convertis dans les conditions suivantes :

- Selon la méthode du cours de clôture de la période pour le bilan.

- Selon la méthode du cours moyen de la période pour le compte de résultat.

Les écarts de conversion sont inscrits en capitaux propres dans une rubrique spécifique.

Les « goodwill » des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la filiale acquise et convertis dans la monnaie de présentation au taux de clôture.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Il est nécessaire d'identifier et de comptabiliser à leur juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. L'excédent du coût de regroupement d'entreprise sur les actifs, passifs et passifs éventuels évalués à la juste valeur est comptabilisée en « goodwill ». À ce titre, des travaux d'analyse, notamment sur les clients (portefeuille de contrats et portefeuille de clients) sont effectués à chaque acquisition de filiale.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, les « goodwill » comptabilisés ne sont plus amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer. Les « goodwill » sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) : une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les « goodwill » est l'ensemble des actifs de chaque pays où est implanté le Groupe. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendu de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et être en premier lieu affectée au « goodwill » de l'UGT. En cas de cession d'une entreprise, le « goodwill » attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les « goodwill » dégagés lors d'acquisition de sociétés consolidées en intégration globale sont identifiés sur une ligne distincte des états financiers « goodwill ». Les « goodwill » dégagés sur des participations dans des entreprises associées sont inclus dans la rubrique « Participations dans des entreprises associées ».

Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable

que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 à 5 ans de façon linéaire :

- Logiciels de gestion 5 ans
- Logiciels de production 3 à 5 ans
- Logiciels de bureautique 1 à 3 ans

En ce qui concerne les immobilisations générées en interne, le Groupe immobilise les frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les coûts pouvant être activés sont ceux qui sont encourus à partir de la date à laquelle le Groupe peut démontrer tout ce qui suit :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

Immobilisations corporelles

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont comptabilisés à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilité dans les conditions suivantes :

- Installations et agencements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'immobilisation ou comptabilisés séparément s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges quand ils se produisent.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont définis selon IAS 40, comme des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux plutôt que pour les utiliser dans la production, à des fins administratives ou à être vendus dans le cadre de l'activité ordinaire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur avec variation de juste valeur imputée au compte de résultat de la période.

Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de crédit bail ou de location longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Clients et comptes rattachés

Sont intégrés dans cette rubrique :

- Les prestations facturées et non réglées,
- Les prestations non encore facturées (détention d'un contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande, l'évaluation se fait au prix de vente),
- Les travaux en cours : prestations réalisées pour lesquelles il y a absence de contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande (l'évaluation se fait au prix de revient et à l'avancement technique).

COMPTES CONSOLIDÉS

Les créances commerciales sont initialement reconnues à la juste valeur puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation. Une provision est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision est égal à la différence entre le montant figurant à l'actif et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

Actifs financiers

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les actifs financiers sont évalués en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les achats et ventes d'actifs financiers sont reconnus à la date de transaction, date à laquelle l'entreprise s'engage à réaliser la transaction. Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Les instruments dérivés financiers sont décrits dans une note spécifique.

> Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme. Lors de la comptabilisation initiale, ils sont désignés comme étant valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sauf les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et qui ne peuvent être évalués de façon fiable.

> Prêts et créances

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont issus de la fourniture de services, biens mais aussi de fonds monétaires à un débiteur sans intention de les négocier. Ils sont inclus dans les actifs courants sauf pour la partie à plus d'un an. Ils sont évalués au coût amorti. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre le montant recouvrable de l'actif et le coût amorti à la date d'arrêté. Le montant recouvrable correspond à la somme des flux futurs probables actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'opération. Cette perte de valeur est enregistrée par le résultat et est réversible en cas de changement favorable de l'estimation.

> Actifs détenus jusqu'à échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des créances ayant des échéances et produisant des flux de trésorerie déterminés ou déterminables. A cette condition relative à la créance, s'ajoutent deux conditions relatives au Groupe : il doit avoir l'intention et la capacité de détenir la créance jusqu'à son terme. Ils sont évalués au coût amorti.

> Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique.

A chaque date d'arrêté, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

Actions propres

Conformément à IAS 32 les actions de la société tête de Groupe détenues par elle-même ou une de ses filiales sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de juste valeur de ces actions n'est comptabilisée. Les plus ou moins values de cession nettes d'impôt des actions d'autocontrôle sont directement imputées aux capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires.

Emprunts et dettes financières

> Principes généraux

Les emprunts et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction puis au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant : si les passifs doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice, ils sont classés en passif courant.

> **Emprunt obligataire OBSAR - OBSAAR (Obligations à Bons de Souscription d'Actions Remboursables et Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables)**

Les emprunts obligataires OBSAR et OBSAAR sont considérés par les normes IFRS comme des instruments hybrides constitués d'une part dette et d'une part instruments de capitaux propres. Pour cette raison, ces deux composants doivent être évalués en date d'initiation et présentés séparément au bilan.

La composante dette figure dans la rubrique « Emprunts obligataires » pour un montant égal à la valeur des cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique (sans BSAR) à échéances identiques, à laquelle s'ajoute une marge égale au « spread » de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires.

La composante « capitaux propres » est inscrite en réserves consolidées pour un montant égal à la différence entre le produit de l'émission et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions ci dessus.

Les frais d'émission ont été comptabilisés en diminution de la composante dette, comme requis en IFRS.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation de taux d'intérêt ou de taux de change.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de mise en place et sont ensuite réévalués. La méthode de reconnaissance des profits et pertes de juste valeur dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et le cas échéant de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe documente au début de la transaction la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie concernant les opérations de couverture. Le Groupe documente aussi ses estimations, à la date de mise en place et de manière prospective afin de statuer sur le caractère efficace de la couverture pour parvenir à compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuable au risque couvert.

> **Couverture de juste valeur (fair value hedge)**

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou passif ou à un engagement d'acquérir ou de vendre un actif à un prix déterminé, qui est attribuable à un risque particulier et qui affectera le résultat présenté. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

> **Couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge)**

Elle est destinée à la couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et qui affectera le résultat.

Le Groupe applique la comptabilisation de couverture de flux de trésorerie lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- tenir une documentation interne sur la couverture mise en place.
- la couverture est hautement efficace.
- la transaction prévue qui fait l'objet de la couverture est hautement probable et comporte une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le résultat.

L'enregistrement des variations de juste valeur est imputé directement en capitaux propres pour la partie dite « efficace » et la partie non efficace est imputée dans le compte de résultat de la période. Si l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié ou exercé, le profit ou la perte initialement comptabilisé en capitaux propres doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite. Si l'on ne s'attend plus à ce que l'engagement ou la transaction se produise, tout résultat net comptabilisé directement en capitaux propres est transféré au compte de résultat.

Provisions

Le Groupe comptabilise des provisions dans le cas où l'entreprise a une obligation actuelle, contractuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque cette obligation peut être estimée de façon fiable.

Si l'effet est significatif, les provisions sont actualisées par l'utilisation d'un taux prenant compte des risques spécifiques à la transaction et à la maturité de la provision. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en résultat financier.

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies en matière d'engagement de retraite, en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le Groupe est implanté.

> **Régime à cotisations définies**

Ce sont les régimes en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et où son obligation se limite au montant versé à la dite entité. L'entité n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel au titre des exercices antérieurs à la cessation de son emploi.

Le risque actuariel (risque que les prestations soient plus importantes que prévu) et le risque de placement (risque que les actifs investis ne soient pas suffisants pour faire face aux prestations prévues) n'incombent pas à l'entité employeur.

COMPTES CONSOLIDÉS

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

> Régime à prestations définies

Tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Dans ce cas, l'entité a l'obligation de payer les prestations convenues (niveau de prestations donné) aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- L'entité peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- L'entité peut aussi assumer elle-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

En conclusion, l'entité supporte le risque actuariel et le risque de placement.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés telle que requise par la norme IAS 19 Avantages du personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de taux de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs. La dette reconnue au bilan à chaque date de clôture est la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs de couverture.

Conformément à la norme IAS 19 le Groupe comptabilise les écarts actuariels par les capitaux propres.

Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur des actifs et passifs inscrite dans les états financiers et la valeur taxable correspondante dans le calcul de l'impôt. Ils sont constitués selon la méthode du report variable.

Un impôt différé passif est généralement constitué en regard des différences temporaires imposables existantes sauf exceptions prévues par la norme IAS 12.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

L'impôt différé correspondant à un profit ou une charge directement comptabilisé en contrepartie des capitaux propres est lui-même comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés par autorité fiscale, et ne sont pas actualisés. Le Groupe ne compense ses actifs et passifs d'impôts différés que s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options de souscription ou d'achats d'actions – Paiement fondé sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, le Groupe comptabilise les transactions rémunérées par paiements en action avec ses salariés sous forme d'une charge compensatoire.

La comptabilisation se fait à la juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre de plans de stocks options ou d'attributions gratuites d'actions.

Elle se matérialise par l'enregistrement d'une charge linéarisée sur la période d'acquisition des droits (« vesting period »). La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, est réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes pour les stocks options.

Ce retraitement réduit le résultat net consolidé par la constatation d'une charge de personnel complémentaire, mais est sans effet sur le total des capitaux propres du Groupe.

Seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été comptabilisées en charge de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres (plans se dénouant sous forme d'actions).

Chiffre d'affaires

La norme IAS 18 définit les éléments reconnus en Produit des activités ordinaires (« Chiffre d'affaires ») ; ce sont les entrées brutes d'avantages économiques (uniquement celles reçues ou à recevoir pour son propre compte) au cours de l'exercice (dans le cadre des activités ordinaires) lorsque ces entrées conduisent à des augmentations de capitaux propres.

La norme requiert que les revenus soient évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. En règle générale, cette juste valeur correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie attendu.

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués :

- De la facturation (émission ou à émettre) des prestations (reconnaissance de la marge conditionnée par l'obtention de l'accord du client matérialisé par un bon de commande ou tous autres engagements du client).
- De la valorisation au prix de revient des prestations pour lesquelles la société a acquis la conviction (documentée par les habitudes du client ou des faits ou éléments matériels) qu'elle obtiendra la commande de la part du client.
- Des commissions sur les affaires pour lesquelles le Groupe se trouve en position de mandataire/agent.

Pour les revenus et les résultats relatifs au contrat de prestations de service à long terme traités selon IAS 11, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance de revenus.

Selon la nature de la transaction, les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués,
- Les services rendus/total des services à exécuter,
- Les coûts encourus/total des coûts estimés.

La méthode à retenir est laissée à l'appréciation du manager de l'unité opérationnelle qui, en fonction des contraintes de ses revues de projets et/ou de paramétrages de son outil, choisira la méthode la plus adaptée.

Les prestations du Groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

La régie : ce sont des prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

Le forfait : le mode de valorisation obligatoire est la méthode dite à l'avancement, indépendamment de la fréquence de facturation. La comptabilisation des éventuelles pertes sur contrats se fait dès que ces dernières deviennent probables.

> Provision pour perte à terminaison

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision avec pour contrepartie une charge opérationnelle. Elle est calculée dans le cadre de la méthode à l'avancement sous déduction de la perte déjà comptabilisée et immédiatement couverte à 100%. La charge relative aux provisions pour perte à terminaison est comptabilisée au poste « Dotations aux amortissements et provisions ».

Subventions et Crédits d'impôt

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites :

- Soit en déduction de la charge correspondante si celles-ci ont pour objet de couvrir une dépense identifiée.
- Soit en déduction sur la ligne autres charges d'exploitation si celles-ci sont octroyées dans un cadre plus général.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Coûts d'emprunt

Le Groupe, n'ayant pas été confronté aux problématiques liées à la norme IAS 23 « Coût d'emprunt », n'a pas opté pour une méthode de comptabilisation.

Résultat opérationnel courant/Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les « goodwill »), des plus ou moins value de cession, d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par des éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents. L'endettement financier net est constitué des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et des dérivés actifs courants et non courants (inclus dans les postes Autres actifs financiers et dérivés non courants » et « Autres actifs financiers et dérivés courants ») déduction faite des postes « Emprunts obligataires », « Autres passifs financiers et dérivés non courants », et « Autres passifs financiers et dérivés courants ». Les variations de juste valeur des actifs et passifs financiers inclus dans les postes cités ci-dessus sont exclues du coût de l'endettement financier net, et classées dans les autres produits et charges financiers nets.

Les autres produits et charges financiers sont ceux qui ne sont pas de nature opérationnelle (produits financiers provenant de l'activité principale de l'entreprise, d'une filiale ou branche d'activité et les produits financiers connexes à une activité commerciale) et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Ils sont principalement constitués

COMPTES CONSOLIDÉS

des dividendes des sociétés non consolidées, dépréciation des actifs disponibles à la vente, résultats de cession des actifs disponibles à la vente, dépréciations et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant, des effets de l'actualisation des provisions, des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers, pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers, d'autres produits et charges financières divers.

Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation et susceptibles d'être exercés à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant ou un Groupe d'actifs et de passifs destiné à être cédé doit être classé en actif détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le Groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate en son état actuel et que cette vente soit hautement probable.

Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs dès lors qu'ils sont matériels. La valeur de l'actif classé comme détenu en vue de la vente est évaluée au plus bas des valeurs suivantes : valeur nette comptable et juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est définie comme un composant significatif de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actif destiné à être vendu, et qui :

- Représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- Fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- Est une filiale acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel.

NOTE 3 - GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de marché
- Risque de liquidité

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus ainsi que les risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des "covenants", ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. Des informations quantitatives figurent à d'autres notes dans les états financiers consolidés.

Le Conseil de Surveillance définit et supervise le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le Directoire veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques du Groupe avec les risques auxquels le Groupe doit faire face. Le Comité d'Audit du Groupe est assisté dans son rôle de surveillance par l'Audit Interne. L'Audit Interne réalise des revues régulières et ciblées des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

(en millions d'Euros)	2008	VALEUR COMPTABLE 2007	2006
Actifs disponible à la vente	2,8	0,2	0,3
Autres créances financières courantes et non courantes	5,5	5,3	6,3
Clients et comptes rattachés	252,0	250,8	267,6
Autres créances	20,6	67,3	25,8
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	73,6	92,0	48,9
Swap de taux d'intérêt utilisé comme couverture	-	3,5	3,0
TOTAL	354,5	419,1	351,9

> Clients

En raison de la qualité de son portefeuille clients, le management estime que le risque de défaillance de ses clients

est limité. Un classement des dix plus importants clients en termes de chiffre d'affaires est présenté ci dessous :

LISTE DES 10 CLIENTS (ET DE LEURS FILIALES) LES PLUS IMPORTANTS EN TERMES DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE GROUPE	% SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE	% SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EN CUMUL
EADS	21,2%	21,2%
EDF	7,4%	28,6%
Renault	6,3%	34,9%
Thalès Group	5,1%	40,0%
Peugeot-PSA	4,6%	44,6%
General Electric	3,9%	48,5%
Alstom	3,1%	51,6%
Areva	3,0%	54,6%
Safran	2,9%	57,5%
MTU	2,6%	60,1%
Fin d'exercice	60,1%	-

Les contrats commerciaux au-delà d'un certain seuil et dès lors qu'ils revêtent un caractère inhabituel sont systématiquement visés par la Direction Juridique et des Assurances afin de détecter, d'évaluer et de traiter les risques des affaires des sociétés du Groupe et ceci préalablement à tout engagement ferme et définitif. La Société prend bien soin de ne pas accepter des clauses qui sont considérées comme inacceptables.

Le Groupe, compte tenu de la typologie de sa clientèle, a subi peu de perte sur cette période. Le tableau ci-dessous résume la variation des pertes de valeur sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Début d'exercice	6,7	6,8	5,0
Variation des pertes de valeur	-0,2	-0,1	1,8
Fin d'exercice	6,5	6,7	6,8

COMPTES CONSOLIDÉS

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients. Il correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés. Le Groupe ne procède pas à des dépréciations correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées déterminées sur des données historiques de paiement.

L'année 2006 a été marquée par la constitution d'une provision de 1,8 M€ relative à une affaire contractée à l'étranger. Ce litige est toujours en cours sur les exercices 2007 et 2008. Aucune perte de valeur individuelle significative n'a été comptabilisée sur les exercices 2007 et 2008.

Le Groupe, sur la base de son expérience, et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, estime donc que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

Le tableau ci-dessous synthétise les retards sur les créances facturées par le Groupe ainsi que les provisions constituées pour faire face aux litiges et défaillances des clients facturés :

(en millions d'Euros)	BRUT		PERTE DE VALEUR		BRUT		PERTE DE VALEUR		BRUT		PERTE DE VALEUR	
	2008	%	2008	%	2007	%	2007	%	2006	%	2006	%
Non échues	224,0	86,6%	-1,1	17,0%	223,1	86,6%	-2,7	40,3%	237,4	86,5%	-4,1	60,3%
Échues depuis 30 jours au plus	16,6	6,4%	-	-	16,0	6,2%	-	-	13,3	4,8%	-	-
Échues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours	7,9	3,1%	-	-	7,1	2,8%	-	-	9,2	3,4%	-	-
Échues depuis 61 jours et jusqu'à 180 jours	3,8	1,5%	-0,1	1,5%	4,4	1,7%	-	-	7,4	2,7%	-	-
Échues depuis plus de 181 jours	6,2	2,4%	-5,3	81,5%	6,9	2,7%	-4,0	59,7%	7,1	2,6%	-2,7	39,7%
TOTAL	258,5	100%	-6,5	100%	257,5	100%	-6,7	100%	274,4	100%	-6,8	100%

> Autres créances financières courantes et non courantes

Les créances financières courantes et non courantes sont en partie constituées par les dépôts de garantie octroyés aux établissements avec lesquels le Groupe contracte ses engagements de location immobilière. Ces dépôts sont restitués au Groupe à la fin du bail. Le Groupe s'engageant généralement avec des acteurs de premier plan sur le marché de l'immobilier, le risque de crédit est fortement limité.

Sont aussi incluses dans cette rubrique les sommes versées sous forme de prêt remboursables dans le cadre du paiement pour l'effort à la construction (France uniquement). Ces prêts sont remboursables à l'issue d'une période de vingt ans par des organismes publics et font l'objet d'un calcul d'actua-lisation financière.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a cédé ses activités en Hollande. La part du prix de cession non réglée à la clôture a été garantie par une caution à hauteur de 1,5 M€ en 2006. La part à plus d'un an (1 M€) en 2006 a été classée en «Autres créances financières non courantes», le solde (0,5 M€) classé en «Autres créances». Au cours de l'exercice 2007, 0,5 M€ ont été remboursés, le solde de 1 M€ ayant été reclassé en «Autres créances», solde toujours garanti au 31 décembre 2007. Au cours de l'exercice 2008, le solde de la créance a été remboursé clôturant ainsi l'encaissement total du prix de cession des activités hollandaises.

Enfin le Groupe détient un prêt non garanti (1,4 M€) sur la société Avance Services Réseaux (Canada). Ce prêt est remboursable à compter de mars 2008 par échéance trimestrielle. Aucun événement n'indique un éventuel incident quant à son remboursement, les échéances de remboursement de l'exercice 2008 ayant été respectées.

> Autres créances

Il s'agit de créances d'exploitation courantes (fiscales et sociales) et des créances détenues dans le cadre des opérations immobilières du Groupe, opérations faisant l'objet de garanties reçues (voir note 34).

> Trésorerie et Équivalents de trésorerie

Les placements du Groupe se montent à 73,6 M€. Les placements sont logés principalement sur Assystem SA via la centrale de Trésorerie et sur les deux SCICV. Ce cash est placé conformément à la politique de placement accordé par le Directoire à savoir SICAV monétaires court terme, Billets de Trésorerie et certificats de dépôts. Les banques du pool sont les interlocutrices privilégiées de la Trésorerie. Compte tenu des conditions de marché et conformément aux directives Groupe, la Trésorerie a été placée sur les SICAV monétaires et les certificats de dépôts.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix, tels que les cours de change et les taux d'intérêts, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

> Risque de taux

La gestion du risque de taux est assurée au niveau de la Trésorerie Groupe qui centralise les besoins et excédents courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

Les instruments financiers dérivés détenus au 31 décembre 2008 sont des contrats de swap et de cap dont les caractéristiques sont les suivantes :

- SWAP à taux fixe de 3,184 %, soit 3,684 % après application de la marge de 0,5 %, jusqu'en mars 2011 sur l'encours de 26 MEUR de l'OBSAR 2005.
- SWAP à taux fixe de 4,044 %, soit 3,164 % après application de la marge de -0,88 %, jusqu'en décembre 2011 sur l'encours de 65 MEUR de l'OBSAAR 2008.
- CAP à 4,044 %, soit 3,164 % après application de la marge de -0,88 %, jusqu'en décembre 2013 sur un encours amorti de l'OBSAAR 2008.

La sensibilité des résultats du Groupe à la variation des taux d'intérêt compte tenu des instruments de couverture mis en place sur ses emprunts obligataires et de la non utilisation du crédit revolving ne porterait que sur la partie variable donc le crédit non utilisé à la date de clôture :

- Une hausse de 10 % du taux d'intérêt aurait entraîné une charge financière de 0,1 M€ sur l'exercice 2008 (0,2 M€ sur l'exercice 2007 et 0,3 M€ pour l'exercice 2006).
- Une baisse de 10 % du taux d'intérêt aurait entraîné un produit financier de 0,1 M€ sur l'exercice 2008 (0,2 M€ sur l'exercice 2007 et 0,4 M€ pour l'exercice 2006).

> Risque de change

Compte tenu de la diversité géographique de ses implantations et de ses activités, le Groupe est exposé à la variation des cours de change. La volatilité des cours peut impacter les écarts de conversion, les capitaux propres et les résultats du Groupe.

Le Groupe est exposé au risque de conversion en Euros des états financiers des filiales étrangères libellés en devises locales et principalement sur la parité EUR/GBP.

Au cours de l'exercice 2008, une variation de plus ou moins 10 % du change sur l'ensemble du Groupe aurait eu un impact de plus ou moins 0,6 M€ sur le résultat du Groupe et 4,1 M€ sur les capitaux propres du Groupe, essentiellement sur nos filiales du Royaume-Uni (au cours des exercices 2006 et 2007, une variation de plus ou moins 10 % du change sur l'UGT Royaume-Uni aurait eu un impact de plus ou moins 0,2 M€ sur le résultat du Groupe et 2,3 M€ sur les capitaux

propres du Groupe. Compte tenu de la situation nette des autres filiales étrangères, l'impact pour celles-ci aurait été peu significatif).

Par ailleurs, les transactions effectuées dans une devise autre que celle propre à chaque filiale sont non significatives. La trésorerie Groupe couvre toutefois le risque de change résultant de contrats libellés en devises étrangères par des ventes ou achats à terme, afin de figer les marges opérationnelles.

> Risque de contrepartie

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les emprunts, les couvertures par instruments financiers dérivés et les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier rang validés par le Directoire.

La trésorerie produit un reporting hebdomadaire de ses positions, expositions et performances au Directeur Financier Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie Groupe qui met à disposition des filiales du Groupe les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales du Groupe. Cette gestion se fait au travers de conventions de cash pooling et de prêts et emprunts intra-groupe dans le respect des réglementations locales. La position de trésorerie consolidée, lorsqu'elle est excédentaire est gérée avec un objectif de liquidité et d'optimisation des rendements. Les financements externes sont également gérés de façon centralisée par la trésorerie permettant ainsi d'en optimiser le coût.

Au cours de l'exercice 2008, la restructuration de sa dette a permis au Groupe :

- D'obtenir une flexibilité financière lui permettant de couvrir ses besoins d'exploitation et de développement.
- D'allonger la maturité moyenne de ses emprunts.

La part des lignes de crédit moyen terme non tirée à la date de clôture s'établit comme suit :

COMPTES CONSOLIDÉS

(en millions d'Euros)	DEVISE	DATE DE MISE EN PLACE	MONTANT EN DEVICES	ÉQUIVALENT EUROS	MONTANT UTILISÉ	MONTANT DISPONIBLE	TAUX INTÉRÊT	DATE DE FIN DE TIRAGE	DATE D'ÉCHÉANCE
France (RCF)	EUR	2008	55,0	55,0	-	55,0	Euribor + 0,8% à 1,2%	30/06/2013	31/12/2013
Royaume-Uni (*)	GBP	-	6,8	7,0	-0,8	6,2	6,75%	-	-
TOTAL		-	-	62,0	-0,8	61,2	-	-	-

(*) Ligne fonction de l'en cours client.

Le Groupe en 2008 a restructuré sa dette existante par :

— Le remboursement de différentes lignes bilatérales et la mise en place d'un « Revolving Credit Facilities » (RCF). Le Groupe a souhaité rationaliser les différentes lignes de crédit bilatérales en mettant en place un crédit revolving permettant d'allonger la maturité moyenne de sa dette. Le Groupe a donc procédé à un remboursement anticipé de l'ensemble de ses lignes moyen/long terme pour un montant de 32,7 M€. Les échéances des lignes remboursées étaient les suivantes : octobre 2008, avril 2011 et avril 2012.

Le 29 juillet 2008, le Groupe a mis en place un RCF dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Produit de l'émission : 55 M€
- Maturité du crédit : 30 juin 2013
- Taux d'intérêt : euribor + 0,8% à 1,2% en fonction du ratio endettement net/EBITDA

— Le RCF est assorti des covenants : gearing < 1 et endettement net/EBITDA < 2.75. Aucune garantie n'a été accordée contre l'émission du RCF. Le Groupe n'a procédé à aucun tirage sur le RCF à la date du Directoire arrêtant les comptes.

— L'extinction d'une partie de sa dette obligataire.

Avec le rachat de 52 M€ des obligations émises en 2005, le solde de 26 M€ ayant pour maturité 2011, avec des caractéristiques inchangées.

— L'émission d'une nouvelle dette obligataire.

Le 9 juillet 2008, le Groupe a émis un nouvel OBSAAR dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Produit de l'émission : 65 M€
- Maturité de l'emprunt : 31 décembre 2013 — amortissement à partir de 2011
- Taux d'intérêt : euribor - 0,88%

Il est assorti des covenants suivants : gearing < 1 et endettement net/EBITDA < 2.75

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts). Pour la projection des flux, le Groupe a retenu un euribor 3 mois au 31 décembre de chaque fin d'exercice plus le spread de crédit.

(en millions d'Euros)	VALEUR COMPTABLE 2008	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	S1 2009	S2 2009	2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts obligataires	85,6	98,6	1,1	1,1	2,2	43,9	25,4	24,9	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	0,2	-	-	0,2	-	-	-	-
Dettes de crédit-bail	0,7	0,7	0,2	0,2	0,3	-	-	-	-
Passifs financiers divers	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-
Concours bancaires courants	3,5	3,5	3,5	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	38,7	38,7	38,7	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	175,9	175,9	175,9	-	-	-	-	-	-
Total passif financier	304,9	317,9	219,5	1,4	2,8	43,9	25,4	24,9	0,0
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture (passif)	-2,5	-2,4	-0,4	-0,4	-0,8	-0,8			
TOTAL PASSIF FINANCIER NET DES COUVERTURES	307,4	320,3	219,9	1,8	3,6	44,7	25,4	24,9	0,0

(en millions d'Euros)	VALEUR COMPTABLE 2007	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	S1 2008	S2 2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts obligataires	76,3	91,2	1,9	2,2	4,1	4,1	78,9	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	32,7	37,5	3,9	4,8	4,1	4,0	3,9	16,8	-
Dettes de crédit-bail	0,7	0,7	0,3	0,3	0,1	-	-	-	-
Passifs financiers divers	1,4	1,4	0,4	0,5	0,2	0,2	0,1	-	-
Concours bancaires courants	11,6	11,6	11,6	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	41,3	41,3	41,3	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	214,2	214,2	214,2	-	-	-	-	-	-
Total passif financier	378,2	397,9	273,6	7,8	8,5	8,3	82,9	16,8	0,0
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture (actif)	3,5	3,9	0,6	0,6	1,2	1,2	0,3		
TOTAL PASSIF FINANCIER NET DES COUVERTURES	374,7	394,0	273,0	7,2	7,3	7,1	82,6	16,8	0,0

(en millions d'Euros)	VALEUR COMPTABLE 2006	FLUX DE TRÉSORERIE CONTRACTUELS	S1 2008	S2 2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts obligataires	75,8	94,9	1,6	2,1	4,1	4,1	4,1	78,9	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	32,5	38,4	4,1	1,1	4,4	4,1	4,0	3,9	16,8
Dettes de crédit-bail	1,2	1,2	0,2	0,3	0,6	0,1	-	-	-
Passifs financiers divers	2,5	2,5	0,3	0,3	1,4	0,2	0,2	0,1	-
Concours bancaires courants	11,7	11,7	11,7	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	45,1	45,1	45,1	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	161,9	161,9	161,9	-	-	-	-	-	-
Total passif financier	330,7	355,7	224,9	3,8	10,5	8,5	8,3	82,9	16,8
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture (actif)	3,0	4,6	0,2	0,5	1,2	1,2	1,2	0,3	-
Contrats de change à terme utilisés comme couverture		0,0	-	-	-	-	-	-	-
Total passif financier dérivés	3,0	4,6	0,2	0,5	1,2	1,2	1,2	0,3	0,0
TOTAL PASSIF FINANCIER NET DES COUVERTURES	327,7	351,1	224,7	3,3	9,3	7,3	7,1	82,6	16,8

COMPTES CONSOLIDÉS

Risques induits par des clauses de remboursement anticipé du fait des covenants

Les emprunts obligataires et le crédit "revolving" comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces ratios portent d'une part sur des calculs de gearing (rapport de capitaux propres sur endettement financier net)

et d'autre part sur des calculs de couverture de l'endettement net par la marge brute d'autofinancement. Ces ratios sont calculés chaque année sur la base des comptes consolidés. Le non-respect des covenants donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé des emprunts. À la clôture de l'exercice, le calcul des ratios s'établit comme suit et est inférieur aux seuils déterminés dans les contrats :

	RATIO DE LEVIER FINANCIER	et	RATIO DE SOUS CAPITALISATION
Seuils à respecter au titre des emprunts obligataires et du crédit revolving	<2,75	et	<1
Ratio constaté	0,3	et	0,1

Le "covenant" à respecter sur la ligne de crédit en Allemagne est calculé sur les comptes sociaux de l'entité : fonds propres au moins égal à 30% du total bilan.

NOTE 4 - SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS

En conformité avec les normes IFRS, les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre de d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension

des perspectives économiques du Groupe en particulier pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs (voir note 7). Le Groupe a choisi de développer les postes les plus sensibles à ces estimations.

Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs. Le montant des dépréciations de créances clients ainsi que l'impact sur le résultat net avant impôts de la variation nette de ces dépréciations des trois derniers exercices sont les suivants :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant total des dépréciations des comptes clients	-6,5	-6,7	-6,8
Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation nette des dépréciations des comptes clients	-0,2	-0,1	1,8

Dépréciation des goodwill et des actifs incorporels

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises par le biais de regroupement d'entreprises ainsi que les «goodwill» en résultant.

Comme indiqué en note 7, il est procédé annuellement, ou ponctuellement en cas d'indice de perte de valeur, à des tests des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment. La méthodologie retenue pour le test de dépréciation consiste principalement

à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital, qui s'élève à 10 % pour 2008 (10 % en 2007 et 2006). Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles.

Le montant net des goodwill et des autres immobilisations incorporelles est :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant total des goodwill net	83,1	84,7	85,9
Montant total des autres immobilisations incorporelles	12,8	13,7	12,0

La sensibilité et les hypothèses de calcul relatifs aux tests de perte de valeur sont présentés note 7.

Avantages du personnel

Le Groupe comptabilise au titre des indemnités de départ à la retraite un passif représentant l'obligation juridique décrite par la convention Syntec. Ce passif représente la valeur actualisée de l'obligation calculée en fonction d'hypothèses

actuarielles : table de mortalité, rotation du personnel, niveau futurs des salaires, taux d'actualisation, taux attendu de rendement des actifs du régime.

Le passif net comptabilisé ainsi que sa variation impactée au résultat sur les trois derniers exercices sont :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant total du passif net	10,7	10,4	10,8
Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation du passif	-0,3	-0,6	-0,8

Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation (5,3% au titre de 2008 contre 5,2% au titre de 2007), hypothèse impactant fortement le passif en cas de modification :

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE FRANCE À LA VARIATION DU TAUX D'ACTUALISATION PAR TRANCHE DE 0,5%	MOINS 1%	MOINS 0,5%	PLUS 0,5%	PLUS 1%
Impact sur les capitaux propres totaux en millions d'Euros	-1,9	-0,9	0,8	1,6
Impact sur les capitaux propres totaux en %	-1,4%	-0,6%	0,6%	1,1%
Impact sur l'engagement de retraite net total en %	17,8%	8,4%	-7,5%	-15,0%

COMPTES CONSOLIDÉS

Impôts différés

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notam-

ment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes. Les impôts différés nets comptabilisés au bilan, l'impact sur le résultat net, ainsi que le montant des déficits pour lesquels le Groupe n'a pas reconnu un actif d'impôt différé sont présentés ci-dessous :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant total des impôts différés nets comptabilisés au bilan	3,8	-0,4	3,6
Impact sur le résultat net des activités poursuivies de la variation des impôts différés	4,1	-3,5	-1,6
Montant des déficits fiscaux et différences temporaires pour lesquels aucun impôts différés actif n'a été reconnu	12,9	10,5	10,2

Provision et garantie sur projets au forfait pour perte à terminaison

Des provisions pour perte à terminaison peuvent être comptabilisées dans le cadre des contrats d'ingénierie selon la méthode de l'avancement conformément aux normes IAS 18 et IAS 11 (voir note 2 Principes comptables Chiffre d'affaires). Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est immé-

diatement comptabilisée par constitution d'une provision sous déduction des pertes précédemment comptabilisées. Les pertes sur contrats qui seront réellement enregistrées peuvent différer des montants initialement provisionnés et avoir un effet sur les résultats futurs.

La provision pour perte à terminaison et l'impact sur le résultat net sont présentés ci-dessous :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	0,9	1,1	1,0
Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation des garanties sur projets au forfait et pertes à terminaison	0,6	-0,2	-0,1

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Comme indiqué en note 2 Principes comptables, le chiffre d'affaires est comptabilisé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a procédé à la fourniture des services.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestation de service à long terme traités selon IAS 11, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance

des revenus sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

NOTE 5 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

NOM	PAYS	NUMÉRO DE SIREN	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS	POURCENTAGE DE DROIT DE VOTE	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Sociétés françaises					
Assystem SA	France	412076937	Mère		IG
Eurosyn Développement SAS	France	383335205	100	100	IG
Alphatest	France	400741740	49,84	49,84	MEE
ASG	France	387943764	100	100	IG
Assystem France	France	322118605	100	100	IG
Assystem Facilities	France	444159164	100	100	IG
Assystem Innovation	France	352268973	100	100	IG
Assystem Technologie et Services et ses filiales	France	572004372	100	100	IG
SCI du Pont Noir	France	309112381	100	100	IG
SCI SFIT	France	388463457	49,93	49,93	MEE
Athos Aéronautique	France	415173210	100	100	IG
ANAFI	France	402032999	100	100	IG
ANAFI Plus	France	410357602	100	100	IG
Assystem International	France	429159106	100	100	IG
SCICV Futura 3	France	493200810	100	100	IG
SCICV Arc en Ciel	France	493199921	100	100	IG
Assystem Développement	France	499137610	100	100	IG
Silver Atena SAS	France	497631853	59,6	59,6	IG
ST3D	France	417556727	34	34	MEE
Sociétés étrangères					
Assystem Deutschland GmbH	Allemagne		100	100	IG
Assystem Aerospace Germany	Allemagne		100	100	IG
Atena	Allemagne		100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems GmbH	Allemagne		59,6	59,6	IG
Assystem Iberia	Espagne		100	100	IG
Audifilm AssystemBrime Iberica SL	Espagne		100	100	IG
Silver Atena SL	Espagne		59,6	59,6	IG
AssystemBrime Portugal	Portugal		100	100	IG
AssystemBrime Italia SRL	Italie		100	100	IG
TFSI	Guernesey		100	100	IG
Assystem Roumanie	Roumanie		100	100	IG
Assystem Canada	Canada		100	100	IG
Assystem UK et ses filiales	Royaume-Uni		100	100	IG
Silver Atena Ltd	Royaume-Uni		59,6	59,6	IG
Silver Atena UK Ltd	Royaume-Uni		59,6	59,6	IG
Specialist Services Ltd	Royaume-Uni		59,6	59,6	IG
Assystem Slovaquie	Slovaquie		100	100	IG
Assystem Brime Engineering Consulting	Chine		100	100	IG
A-Sino Automotive Engineering Corporation Ltd	Chine		95,34	95,34	IG
Atena India	Inde		100	100	IG
Silver Atena Electronic Systems Private Ltd	Inde		59,6	59,6	IG
Silver Software Development Centre Private Ltd	Inde		59,6	59,6	IG
Silver Atena Private Ltd	Inde		59,6	59,6	IG
Assystem Belgium	Belgique		100	100	IG
ASM Technologies	Maroc		100	100	IG
Silver Atena Inc	États-Unis		59,6	59,6	IG

IG: Intégration Globale
MEE : Mise en équivalence

L'organigramme juridique du Groupe est fourni dans le chapitre 3 du document de référence. Les relations mère-fille entre la holding Assystem SA et ses filiales sont décrites au chapitre 3 « Rapport de gestion du Directoire », et notamment dans les paragraphes Trésorerie et Comptes sociaux Assystem SA.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2008, le pilotage du Groupe est organisé par zones géographiques :

- France
- Europe hors France
- Autres zones

Les secteurs s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources dans le cadre de synergies. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques. Les mises à disposition de ressources partagées figurent au niveau du revenu inter segments et les charges sont imputées au résultat sectoriel. Sont exclues du résultat sectoriel les management fees facturées par la société mère à ses filiales. Les transactions avec d'autres secteurs sont conclues dans des conditions commerciales normales qui seraient disponibles auprès de tiers.

Les actifs sectoriels incluent les actifs opérationnels utilisés par chaque secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés : en sont exclus les immeubles de placement, les actifs disponibles à la vente, les autres actifs financiers non courants et les dérivés long terme, les actifs d'impôts différés, les créances d'impôts sur les sociétés, les autres actifs financiers court terme et dérivés court terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs sectoriels sont constitués des passifs opérationnels résultant des activités des secteurs et qui sont directement attribuables ou peuvent être raisonnablement attribuables : en sont exclus les dettes financières, les passifs d'impôts différés et les dettes d'impôts sur les sociétés.

EXERCICE 2008 (en millions d'Euros)	ACTIVITÉS POURSUIVIES						ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES	TOTAL GROUPE
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	FRAIS DE SIÈGE	INTRA SEGMENTS	TOTAL		
Chiffre d'affaires externes	480,9	187,4	3,8	-	-	672,1	-	672,1
Chiffre d'affaires inter-segments	2,5	4,6	1,8	-	-8,9	-	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	483,4	192,0	5,6	-	-8,9	672,1	-	672,1
Résultat sectoriel	44,6	12,6	-	-12,2	-	45,0	-	45,0
Autres produits et charges opérationnels	-	-2,7	-	-	-	-2,7	-	-2,7
Résultat opérationnel	44,6	9,9	-	-12,2	-	42,3	-	42,3
Résultat financier	-1,5	-0,7	-	-3,5	-	-5,7	-	-5,7
Quote part de résultat dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
Résultat avant impôt	43,1	9,2	-	-15,3	-	37,0	-	37,0
Impôts sur les résultats	-10,4	-1,1	-0,1	0,4	-	-11,2	-	-11,2
Résultat net	32,7	8,1	-0,1	-14,9	-	25,8	-	25,8
Actifs sectoriels	280,8	99,7	2,3	-	-	382,8	-	382,8
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	1,0	-	1,0	-	1,0
Actifs non affectés	-	-	-	17,3	-	17,3	-	17,3
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	280,8	99,7	2,3	18,3	-	401,1	-	401,1
Passifs sectoriels	193,6	31,3	2,9	-	-	227,8	-	227,8
Passifs non affectés	-	-	-	14,9	-	14,9	-	14,9
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	193,6	31,3	2,9	14,9	-	242,7	-	242,7
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-9,3	-3,3	-0,1	-	-	-12,7	-	-12,7
Amortissements	-7,7	-2,9	-0,1	-0,3	-	-11,0	-	-11,0
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-5,0	-	-	-	-5,0	-	-5,0
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	2,6	3,4	0,5	1,6	-	8,1	-	8,1

COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE 2007 (en millions d'Euros)	ACTIVITÉS POURSUIVIES						ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES	TOTAL GROUPE
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	FRAIS DE SIÈGE	INTRA SEGMENTS	TOTAL		
Chiffre d'affaires externes	451,9	199,3	1,4	-	-	652,6	0,7	653,3
Chiffre d'affaires inter-segments	2,2	4,8	0,3	-	-7,3	-	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	454,1	204,1	1,7	-	-7,3	652,6	0,7	653,3
Résultat sectoriel	31,3	16,5	-0,8	-11,1	-	35,9	-0,4	35,5
Autres produits et charges opérationnels								
Résultat opérationnel	31,3	16,5	-0,8	-11,1	-	35,9	-0,4	35,5
Résultat financier	-2,0	-0,7	-	-2,4	-	-5,1	0,2	-4,9
Quote part de résultat dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	-1,8	-	-1,8	-	-1,8
Résultat avant impôt	29,3	15,8	-0,8	-15,3	-	29,0	-0,2	28,8
Impôts sur les résultats	-5,1	-4,2	-	-1,5	-	-10,8	-	-10,8
Résultat net	24,2	11,6	-0,8	-16,8	-	18,2	-0,2	18,0
Actifs sectoriels	338,7	93,8	0,5	-	-13,9	419,1	0,6	419,7
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	3,9	-	3,9	-	3,9
Actifs non affectés	-	1,2	-	28,5	-	29,7	-	29,7
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	338,7	95,0	0,5	32,4	-13,9	452,7	0,6	453,3
Passifs sectoriels	238,2	36,9	0,8	-	-13,9	262,0	0,8	262,8
Passifs non affectés	0,6	3,4	-	13,7	-	17,7	-	17,7
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	238,8	40,3	0,8	13,7	-13,9	279,7	0,8	280,5
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-10,4	-3,3	-0,2	-0,1	-	-14,0	-	-14,0
Amortissements	-6,8	-2,7	-0,1	-0,2	-	-9,8	-0,1	-9,9
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	-8,0	0,2	-0,1	-2,1	-	-10,0	0,1	-9,9

EXERCICE 2006 (en millions d'Euros)	ACTIVITÉS POURSUIVIES						ACTIVITÉS ABAN- DONNÉES	TOTAL GROUPE
	FRANCE	EUROPE HORS FRANCE	AUTRES ZONES	FRAIS DE SIÈGE	INTRA SEGMENTS	TOTAL		
Chiffre d'affaires externes	442,4	199,5	0,2	-	-	642,1	19,9	662,0
Chiffre d'affaires inter-segments	3,7	6,7	-	-	-10,4	-	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	446,1	206,2	0,2		-10,4	642,1	19,9	662,0
Résultat sectoriel	24,2	18,3	-0,6	-10,7		31,2	-0,3	30,9
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-	-	-	-	-10,5	-10,5
Résultat opérationnel	24,2	18,3	-0,6	-10,7		31,2	-10,8	20,4
Résultat financier	-1,6	-0,9	-	-3,2	-	-5,7	-0,2	-5,9
Quote part de résultat dans le résultat net des entreprises associées	-	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2
Résultat avant impôt	22,6	17,4	-0,6	-13,7		25,7	-11,0	14,7
Impôts sur les résultats	-6,0	-3,6		0,7	-	-8,9	-0,1	-9,0
Résultat net	16,6	13,8	-0,6	-13,0	-	16,8	-11,1	5,7
Actifs sectoriels	291,6	123,1	0,7		-15,4	400,0		400,0
Participation dans des entreprises associées	-	-	-	6,1	-	6,1	-	6,1
Actifs non affectés	7,3	2,5	1,3	15,8	-	26,9	-	26,9
ACTIF TOTAL CONSOLIDÉ	298,9	125,6	2,0	21,9	-15,4	433,0		433,0
Passifs sectoriels	178,2	55,0	1,0		-15,4	218,8		218,8
Passifs non affectés	-	0,2		8,1	-	8,3	-	8,3
PASSIF TOTAL CONSOLIDÉ	178,2	55,2	1,0	8,1	-15,4	227,1		227,1
Investissements/désinvestissements d'exploitation	-10,9	-2,5	-	-	-	-13,4	-0,3	-13,7
Amortissements	-5,1	-2,4	-	-0,6	-	-8,1	-0,2	-8,3
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-	-	-	-1,8	-1,8
Autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie	-	3,1	-	-1,4	-	1,7	-8,6	-6,9

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 7 - GOODWILL

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Début d'exercice	84,7	85,9	103,1
Effets des variations de périmètre	9,1	-	-17,0
Pertes de valeurs	-5,0	-	-0,2
Différences de change	-5,7	-1,2	-
Autres variations	-	-	-
Fin d'exercice	83,1	84,7	85,9
Valeur brute de fin d'exercice	88,3	84,9	86,1
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	5,2	0,2	0,2

L'effet des variations de périmètre est principalement constitué :

- 2008 : de la structure constituée dans le cadre de l'opération Silver Atena (voir note 35).
- 2006 : de l'abandon des activités aux Pays-Bas et au Canada.

Le Groupe pratique annuellement des tests de dépréciation (impairment tests) ou plus fréquemment en cas d'indice objectif de perte de valeur.

Les « goodwill » sont affectés aux unités génératrices de trésorerie définies comme les pays pris individuellement (La France a été séparée en deux UGT : activités Facilities et autres activités).

L'affectation des valeurs nettes comptables des « goodwill » par unité génératrice de trésorerie est présentée ci-dessous :

(en millions d'Euros)	2006 VALEUR NETTE	2007 VALEUR NETTE	2008				VALEUR NETTE	CUMUL DES PERTES DE VALEUR DE FIN DE PÉRIODE
			EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	PERTE DE VALEUR DE L'EXERCICE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES VARIATIONS		
France - Facilities	9,7	9,7	-	-	-	-	9,7	-
France - Autres	42,0	42,0	-	-	-	-	42,0	-
France	51,7	51,7	-	-	-	-	51,7	-
Allemagne	17,1	17,1	-	-	-	-6,2	10,9	-
Royaume-Uni	14,6	13,4	-	-5,0	-3,1	-	5,3	5,0
Espagne	2,2	2,2	-	-	-	-	2,2	-
Canada			-	-	-	-	-	0,2
Roumanie	0,3	0,3	-	-	-	-	0,3	-
Activités Silver Atena			9,1	-	-2,6	6,2	12,7	-
TOTAL	85,9	84,7	9,1	-5,0	-5,7	-	83,1	5,2

Au cours de l'exercice 2008, la non atteinte à ce jour par l'UGT du Royaume-Uni des objectifs de rentabilité fixés lors de l'acquisition, conjugués à des niveaux d'activité sans croissance, a conduit le Groupe à comptabiliser une charge de dépréciation du goodwill de cette UGT de 5,0 M€, enregistrée dans la rubrique « Autres charges opérationnelles ». La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance (voir ci-dessous). Le taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d'activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe sont des taux nets d'impôt sur les sociétés appliqués à des flux nets d'impôt sur les sociétés. La norme IAS 36 préconise d'actualiser en utilisant des taux avant impôt sur les sociétés sur des flux avant

impôt pour obtenir la valeur recouvrable de l'UGT. Ces deux méthodes permettent donc d'obtenir des résultats identiques. Les cash flows sont basés sur les prévisions budgétaires établies par les UGT dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie à moyen et long terme. Le Groupe a pris les taux réels de la dette et un coût des fonds propres de 11% pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). Au 31 décembre 2008, le WACC moyen du Groupe ressort à 10%, identique à celui de 2007, l'augmentation des primes de risque sur les marchés actions étant compensées par la diminution significative du taux sans risque. En ce qui concerne les UGT France-Facilities France-Autres, Allemagne, Espagne et Roumanie, les analyses de sensibilité effectuées sur le WAAC jusqu'à 11% ne conduisent pas à constater de perte de valeur. En ce qui concerne l'UGT Royaume-Uni, les analyses de sensibilité effectuées conduiraient à comptabiliser un supplément de perte de valeur pour un WACC supérieur à 10% : avec un WACC de 10,5% le complément de perte de valeur se monte à 1,1 M€ et à 2,1 M€ pour un WACC de 11%.

Le tableau ci-après décrit les principaux facteurs de modélisation des hypothèses retenues pour le calcul des tests de perte de valeur :

UGT	TAUX DE CROISSANCE À PERPÉTUITÉ POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS AU DELÀ DE LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE MARGE MÉDIAN SUR LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX DE CROISSANCE MÉDIAN DU REVENU POUR EXTRAPOLATION DES FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS DANS LA PÉRIODE DE PROJECTION	TAUX D'ACTUALISATION
France - Facilities	1,25%	10,60%	2,00%	10,00%
France - Autres	1,25%	5,00%	2,50%	10,00%
Allemagne	1,25%	4,80%	4,00%	10,00%
Royaume-Uni	1,25%	4,80%	3,70%	10,00%
Espagne	1,25%	7,00%	2,00%	10,00%
Roumanie	1,25%	7,60%	4,00%	10,00%

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'Euros)	FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	LOGICIELS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006	0,0	7,5	1,2	8,7
Entrées	-	3,0	3,7	6,7
Effets des variations de périmètre	-	-	-	0,0
Amortissements	-	-3,4	-	-3,4
Autres variations	-	3,1	-3,1	0,0
Valeur nette au 31 décembre 2006	0,0	10,2	1,8	12,0
Valeur brute au 31 décembre 2006	0,2	32,7	1,8	34,7
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006	0,2	22,5	0,0	22,7
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	0,0	10,2	1,8	12,0
Entrées	-	5,7	0,9	6,6
Amortissements	-	-4,4	-	-4,4
Cessions et mises au rebut	-	-	-0,3	-0,3
Différences de change	-	-0,2	-	-0,2
Autres variations	-	1,9	-1,9	0,0
Valeur nette au 31 décembre 2007	0,0	13,2	0,5	13,7
Valeur brute au 31 décembre 2007	0,2	37,9	0,5	38,6
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007	0,2	24,7	0,0	24,9
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	0,0	13,2	0,5	13,7
Entrées	-	2,0	1,4	3,4
Effets des variations de périmètre	1,5	-	-	1,5
Amortissements	-	-5,2	-	-5,2
Différences de change	-0,1	-0,3	-	-0,4
Autres variations	-	1,1	-1,3	-0,2
Valeur nette au 31 décembre 2008	1,4	10,8	0,6	12,8
Valeur brute au 31 décembre 2008	1,7	37,2	0,6	39,5
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008	0,3	26,4	0,0	26,7

Dans le cadre de l'opération Silver Atena et de l'affectation du prix d'acquisition, il a été reconnu un actif incorporel de 1,5 M€ relatif à des frais de recherche et développement concernant un logiciel de gestion du train d'atterrissage de l'Airbus A380.

La valeur nette des logiciels en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Valeur nette des logiciels en contrat de location financement	0,2	0,6	1,0

Le Groupe ne compte pas réaliser d'investissements significatifs à l'avenir pour lesquels les organes de direction auraient pris des engagements fermes.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'Euros)	TERRAINS, CONSTRUCTIONS ET AGENCEMENTS	MATÉRIEL DE BUREAU, MOBILIER ET INFORMATIQUE	AUTRES	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006	5,1	7,0	0,3	12,4
Entrées	0,8	4,4	3,9	9,1
Effets des variations de périmètre	-	-0,2	-	-0,2
Amortissements	-0,8	-4,2	-0,1	-5,1
Cessions et mises au rebut	-0,1	-0,3	-0,1	-0,5
Différences de change	-	0,1	-	0,1
Autres variations	-0,1	1,3	-1,1	0,1
Valeur nette au 31 décembre 2006	4,9	8,1	2,9	15,9
Valeur brute au 31 décembre 2006	10,5	43,5	3,2	57,2
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006	5,6	35,4	0,3	41,3
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	4,9	8,1	2,9	15,9
Entrées	1,8	3,4	1,9	7,1
Amortissements	-0,9	-4,3	-0,1	-5,3
Cessions et mises au rebut	-0,4	-0,1	-	-0,5
Différences de change	-	-0,1	-	-0,1
Autres variations	-	1,7	-4,1	-2,4
Valeur nette au 31 décembre 2007	5,4	8,7	0,6	14,7
Valeur brute au 31 décembre 2007	11,8	45,5	0,9	58,2
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007	6,4	36,8	0,3	43,5
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	5,4	8,7	0,6	14,7
Entrées	2,4	4,2	2,3	8,9
Effets des variations de périmètre	-	0,2	0,3	0,5
Amortissements	-1,1	-4,2	-0,4	-5,7
Cessions et mises au rebut	-0,7	-0,1	-	-0,8
Différences de change	-	-0,2	-	-0,2
Autres variations	0,4	-1,7	0,6	-0,7
Valeur nette au 31 décembre 2008	6,4	6,9	3,4	16,7
Valeur brute au 31 décembre 2008	10,6	41,7	7,4	59,7
CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008	4,2	34,8	4,0	43,0

La valeur nette des matériels de bureau et matériels informatiques et matériels de transport en contrat de location financement sur les trois derniers exercices est de :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Valeur nette des matériels informatiques en contrat de location financement	0,6	0,3	0,5

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a réorganisé ses infrastructures informatiques. Une partie de l'investissement (0,8 M€) réalisé dans ce cadre a été financée par un contrat de location financement éligible à la norme IAS 17. Il n'existe pas d'immobilisations corporelles significatives en cours d'acquisition.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 10 - LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Tous les immeubles de placement sont en pleine propriété. Ils sont évalués à la juste valeur. Une évaluation des immeubles de placement sur le mois de décembre 2008 a été faite par un expert indépendant n'ayant aucun lien juridique avec le Groupe. Il a toutes les qualifications requises

pour mener ce type d'évaluation. La méthode d'évaluation utilisée, conforme avec les normes IFRS, fait référence à des transactions sur des biens similaires récemment opérées et s'inscrivant dans un même marché, ainsi qu'à une approche par la valeur de rendement. De plus, il y a lieu de considérer les grandes tendances du marché.

(en millions d'Euros)	IMMEUBLES DE PLACEMENT
Valeur au 1 ^{er} janvier 2006	0,7
Valeur au 31 décembre 2006	0,7
Valeur au 31 décembre 2007	0,7
Variation de juste valeur	0,7
Autres variations	0,5
Valeur au 31 décembre 2008	1,9

NOTE 11 - PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Début d'exercice	3,9	6,1	2,5
Dividendes	-0,7	-0,1	-0,2
Effets des variations de périmètre	-2,4	-	5,0
Quote part du résultat	0,4	-1,8	0,2
Cessions	-	-	-1,3
Mouvements comptabilisés par les capitaux propres	-0,2	-0,3	-0,1
FIN D'EXERCICE	1,0	3,9	6,1

Les variations de périmètre représentent la déconsolidation des titres de la société Alyotech détenus par BTIC, cette dernière société ayant fait l'objet d'un reclassement en titre disponible à la vente (voir note 12).

Les intérêts du groupe dans ses entreprises associées sont les suivantes :

(en millions d'Euros)										
	PAYS	VALEUR DE LA PARTICIPATION	ACTIF NON COURANT	ACTIF COURANT	PASSIF NON COURANT	PASSIF COURANT	REVENU	RÉSULTAT	% D'INTÉRÊT	% DROIT DE VOTE
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	0,5	-	3,3	0,9	1,5	4,8	0,1	49,84	49,84
ST3D	France	0,5	-	2,2	-	0,7	2,5	0,2	34,00	34,00
2008		1,0	0,0	5,5	0,9	2,2	7,3	0,3	N/A	N/A
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	1,2	2,0	2,1	0,3	1,8	4,0	0,1	49,84	49,84
ST3D	France	0,3	-	-	-	-	-	-	34,00	34,00
Alyotech	France	2,4	25,4	27,6	15,2	27,7	56,7	-4,9	27,00	39,00
2007		3,9	27,4	29,7	15,5	29,5	60,7	-4,8	N/A	N/A
Sci Sfit	France	N/S	-	-	-	-	-	-	49,93	49,93
Alphatest	France	1,2	2,0	1,7	-	1,2	4,2	0,3	49,84	49,84
ST3D	France	0,3	0,1	1,7	0,0	0,6	2,3	0,0	34,00	34,00
Alyotech	France	4,6	17,4	24,1	6,3	23,8	10,3	-0,1	40,43	40,43
2006		6,1	19,5	27,5	6,3	25,6	16,8	0,2	N/A	N/A

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 12 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en millions d'Euros)	VALEUR BRUTE		
	2008	2007	2006
Début d'exercice	1,8	1,9	2,2
Entrées	-	-	0,1
Effets des variations de périmètre	2,6	-0,1	0,1
Cessions	-	-	-0,5
Autres variations	-	-	-
FIN D'EXERCICE	4,4	1,8	1,9

(en millions d'Euros)	DÉPRÉCIATION		
	2008	2007	2006
Début d'exercice	1,6	1,6	-
Pertes de valeur impactée au compte de résultat	-	-	1,6
Cessions	-	-	-
FIN D'EXERCICE	1,6	1,6	1,6
Valeur nette fin d'exercice	2,8	0,2	0,3
dont titres cotés sur un marché	-	-	-
dont titres non cotés sur un marché	2,8	0,2	0,3

(en millions d'Euros)	2006 VALEUR NETTE	2007 VALEUR NETTE	2008					VALEUR NETTE
			% INTÉRÊT	VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	ENTRÉES	AUTRES VARIATIONS (DONT CESSIONS)	
Assystem Polska	-	-	100%	-	-	-	-	-
Atena India	0,1	-	100%	-	-	-	-	-
Polyform	0,1	0,1	25%	-	-	-	-	0,1
Avance Services Réseaux	-	-	15%	-	-	-	-	-
Holding Talan	0,1	0,1	7%	-	-	-	-	0,1
BTIC	-	-	68%	-	2,6	-	-	2,6
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	0,3	0,2	-	-	2,6	-	-	2,8

Les titres inclus dans les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût historique représentatif de leur juste valeur.

Les titres de la société BTIC, actionnaire d'Alyotech ont, suite à une décision du Groupe, été reclassés en 2008 en actifs disponibles à la vente ; ces titres représentent une valeur de 2,6 M€. Ce reclassement résulte d'une décision du Groupe, qui considère cette activité comme non stratégique et a donc décidé d'étudier les opportunités de cession.

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS LONG TERME

(en millions d'Euros)	PRÊTS ET AVANCES À DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES	CRÉANCES FINANCIÈRES NON COURANTES PRÊTS ET DÉPÔTS DE GARANTIE	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006	0,6	2,1	2,7
Entrées	0,6	2,4	3,0
Effets des variations de périmètre	0,9	-0,1	0,8
Pertes de valeur	-0,1	-	-0,1
Variations de juste valeur	-	-0,4	-0,4
Remboursement	-0,1	-0,2	-0,3
Différences de change	-0,1	-	-0,1
Valeur nette au 31 décembre 2006	1,8	3,8	5,6
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2006	0,1	0,1	0,2
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	1,8	3,8	5,6
Entrées	0,3	1,6	1,9
Variations de juste valeur	-	-0,5	-0,5
Remboursement	-0,1	-0,7	-0,8
Différences de change	0,1	-	0,1
Autres variations	-	-1,0	-1,0
Valeur nette au 31 décembre 2007	2,1	3,2	5,3
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007	0,1	0,1	0,2
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	2,1	3,2	5,3
Entrées	-	1,4	1,4
Effets des variations de périmètre	-	-	-
Actifs détenus en vue d'une vente ou inclus dans un groupe destinés à être cédés	-	-	-
Pertes de valeur	-0,1	-	-0,1
Reprises de perte	-	-	-
Variations de juste valeur	-	-0,2	-0,2
Remboursement	-0,3	-0,5	-0,8
Différences de change	-	-	-
Autres variations	-0,2	0,1	-0,1
Valeur nette au 31 décembre 2008	1,5	4,0	5,5
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2008	0,2	-	0,2

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 14 - CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Créances clients	213,5	194,2	198,1
Factures à établir et encours de production	45,0	63,3	76,3
Valeur brute	258,5	257,5	274,4
Dépréciation	-6,5	-6,7	-6,8
VALEUR NETTE	252,0	250,8	267,6

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Créances fournisseurs	1,6	2,9	4,4
Créances sociales	0,8	0,9	0,9
Créances fiscales	11,0	12,6	15,5
Autres créances d'exploitation	4,5	47,2	1,5
Créances sur immobilisations	-	1,0	0,6
Charges constatées d'avance	3,0	3,2	3,1
Valeur brute	20,9	67,8	26,0
Dépréciation	-0,3	-0,5	-0,2
VALEUR NETTE	20,6	67,3	25,8

Le Groupe considère que la valeur comptable des créances clients et des autres créances correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La variation des autres créances d'exploitation correspond essentiellement à l'achèvement des opérations immobilières du Groupe.

NOTE 15 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURT TERME ET DÉRIVÉS COURT TERME

(en millions d'Euros)	DÉRIVÉS COURT TERME	AUTRES	TOTAL
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2006	0,7	0,1	0,8
Entrées	-	0,2	0,2
Variations de juste valeur	2,3	-	2,3
Autres variations	-	0,4	0,4
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2006	3,0	0,7	3,7
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2007	3,0	0,7	3,7
Variations de juste valeur	0,5	-	0,5
Autres variations		-0,7	-0,7
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	3,5	0,0	3,5
Valeur nette au 1 ^{er} janvier 2008	3,5	0,0	3,5
Variations de juste valeur	-	-	0,0
Autres variations	-3,5	-	-3,5
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2008	0,0	0,0	0,0

La valeur des instruments de couverture 2008 aboutissant une valorisation négative de 2,5 M€, les instruments ont été comptabilisés au poste « Autres passifs financiers et dérivés courant ». La variation totale de la juste valeur 2008 est indiquée dans la note 20.

NOTE 16 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Trésorerie	12,6	28,4	33,7
Équivalents de trésorerie	61,0	63,6	15,2
TOTAL	73,6	92,0	48,9

L'impact de la variation de juste valeur des équivalents de trésorerie sur les trois derniers exercices est :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Impact de la variation de juste valeur	-	-	-0,1

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Les Sicav monétaires et certificats de dépôts négociables constituent les équivalents de trésorerie.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 17 - INSTRUMENTS DÉRIVÉS FINANCIERS

	2008			2007			2006		
	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR	ACTIFS	PASSIFS	VARIATION DE JUSTE VALEUR
Swaps de taux d'intérêt - comptabilité de couverture		-2,5	-5,6	3,5	-	0,5	3,0	-	2,3
Swaps de taux d'intérêt - variation de juste valeur par le résultat		-	-	-	-	-	-	-	-
Total produits de taux		-2,5	-5,6	3,5	-	0,5	3,0	-	2,3
Part courante		-2,5	-	3,5	-	-	3,0	-	-
VARIATION DE JUSTE VALEUR COMPTABILISÉE DIRECTEMENT AUX CAPITAUX PROPRES		-	-5,6	-	-	0,5	-	-	2,3

Le 9 juillet 2008, le Groupe a mis en place un OBSAAR de 65 M€ et a remboursé par anticipation, à hauteur de 52 M€, l'OBSAR 2005 de 78 M€ échéance 21 mars 2011. Le solde de ce dernier, soit 26 M€, conserve les caractéristiques initiales et notamment l'échéance du 21 mars 2011.

Dans ce cadre, le Groupe a revu sa politique de couverture et a mis en place de nouveaux instruments décrits ci-dessous :

- Une couverture de taux de l'OBSAAR de 65 M€ aux conditions suivantes :
 - Swap de taux d'intérêt fixe : Euribor 3 mois contre 4.044 %, soit 3,164 % après application de la marge de -0,88 %, du 9 juillet 2008 au 31 décembre 2011.
 - Cap de taux d'intérêt : Euribor 3 mois si Euribor 3 mois inférieur à 4.044 % ou 4.044 % si Euribor 3 mois supérieur à 4,044 %, soit 3,164 % après application de la marge de -0,88 %, du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2013.
- Une couverture de taux sur la part non remboursée de 26 M€ de l'OBSAR 2005 aux conditions suivantes :
 - Swap de taux d'intérêt fixe : du 21 mars 2007 au 21 mars 2011 : Euribor 3 mois contre 3.164 %, soit 3,684 % après application de la marge de 0,5 %.

NOTE 18 - CAPITAL ET ACTIONS

(en nombre d'actions)	ACTIONS ORDINAIRES		
	2008	2007	2006
Début de période	21 906 451	21 732 561	19 024 142
Émission suite à une augmentation de capital en numéraire	-	-	-
Émission suite à levée d'option dans le cadre de plans	195 076	173 890	262 052
Émission en paiement d'acquisition de filiale	-	-	-
Émission suite à l'Offre Publique d'Échange	-	-	2 446 367
Réduction de capital	- 1 500 000	-	-
Actions d'autocontrôle	- 769 460	- 1 419 281	- 687 325
Au 31 décembre	19 832 067	20 487 170	21 045 236
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	20 601 527	21 906 451	21 732 561
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	-	-	-
Valeur nominale de l'action (€ par action)	1	1	1
Nombre total autorisé d'actions dont dans le cadre d'options et de contrat de vente d'actions	-	-	-

Suite à l'émission de l'OBSAAR du 9 juillet 2008, il y a eu création de BSAAR dans les conditions suivantes :

- Prix des bons : 1,4 €
- Prix d'exercice : 11,1 €
- Durée : 7 ans dont 2 années d'inaccessibilité
- Parité : un bon pour une action, soit 3 250 000 BSAAR
- Nombre d'actions potentiellement dilutives : 3 250 000

Les bons ont été acquis :

- à hauteur de 66,1 % par Dominique Louis, HDL, HD2A et CEFID
- à hauteur de 28,2 % par un Groupe de 30 managers
- à hauteur de 5,7 % par d'autres actionnaires

Les BSAR en circulation en dehors de ceux émis le 9 juillet 2008 sont :

- BSAR 2012 (ASBBS, prix d'exercice de 10,15 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élèvent à 559 937 ; la parité d'exercice est de : 1,13 action pour 1 BSAR ASBBS exercé à 10,15 €.
- BSAR 2013 (ASSBR, prix d'exercice de 35 €) en circulation à la fin de l'exercice s'élèvent à 4 892 734 ; la parité d'exercice est de : 1 action pour 1 BSAR ASSBR exercé à 35 €.

CALCUL DE LA DILUTION POTENTIELLE EN FONCTION DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL EN CIRCULATION AU 31/12/2008						
(en nombres d'actions)						
Nombres d'actions non fully diluted au 31/12/2008		Soldes au 31/12/2008 des BSARS et OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS *				Nombres d'actions fully diluted au 31/12/2008
Actionnaire	Actions	BSARS 2012	BSARS 2013	BSARS 2015	POSA 2003 -2	Actions
Totaux	20 601 527	559 937	4 892 734	3 250 000	271 608	29 575 806

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 19 - EMPRUNT OBLIGATAIRE

	MONTANT ÉMIS	ÉCHÉANCE À L'ORIGINE	TAUX D'INTÉRÊTS FACIAL	TAUX D'INTÉRÊTS EFFECTIF DE LA PÉRIODE	INTÉRÊTS VERSÉS SUR L'EXERCICE (HORS COUVERTURE)	COMPOSANTE DETTE À L'ORIGINE	FRAIS IMPUTÉS DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE DU TIE	COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES À L'ORIGINE
OBSAR 2005	26,0	21 mars 2011	Euribor 3 mois + 0,5%	6,0%	1,5	23,0	1,0	2,0
OBSAR 2008*	52,0	21 mars 2011	Euribor 3 mois + 0,5%	6,0%	1,4	46,1	2,0	3,9
OBSAAR 2008 **	65,0	31 décembre 2013	Euribor 3 mois - 0,88%	6,2%	1,3	59,6	1,1	4,3

* part de l'OBSAR 2005 remboursée en 2008

** remboursable en trois tranches de 16,25 M€ au 31/12/2011, et 2 tranches de 24,375 M€ respectivement au 31/12/2012 et 31/12/2013

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Début d'exercice	76,3	75,8	74,9
Augmentation	60,7	-	-
Remboursement	-52,0	-	-
Frais imputé dans le cadre de la méthode du TIE*	-1,1	-	-
Coût amorti	1,7	0,5	0,9
FIN D'EXERCICE	85,6	76,3	75,8

Conformément à la Note 2 «Principes comptables» et son paragraphe sur les emprunts et dettes financières, Le Groupe a déterminé la composante dette de l'OBSAAR 2008 en actualisant les cash-flows contractuels futurs actualisés au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour une dette classique (sans BSAR) à échéances identiques, auquel s'ajoute une marge égale au « spread » de crédit pertinent à la date d'émission pour des obligations similaires. Le taux retenu pour effectuer cette décomposition est de 4,962% plus un spread de 0,8%, soit 5,76%. Pour rappel le taux facial de la dette est de Euribor 3 mois déduction faite d'un spread de -0,88%. La dette calculée s'élève à 60,7 M€ sur laquelle ont été imputés 1,1 M€, soit une dette nette de 59,6 M€.

La part nette de frais inscrite en « capitaux propres », obtenue par différence entre le produit de l'émission net des frais liés à l'opération et la valeur de la composante dette actualisée dans les conditions ci-dessus, s'élève à 4,3 M€.

Pour rappel, 3 lignes OBSAR avaient à l'origine été émises entre 2002 et 2004 et avaient fait l'objet d'une analyse individuelle pour le calcul de la composante dette et de la composante capitaux propres. Les hypothèses retenues étaient les suivantes :

- OBSAR 2002 Brime Technologies : taux de marché de 3,358 % + spread 2,15 %, soit 5,5 %
- OBSAR 2003 Assystem : taux de marché de 2,535 % + spread 1,15 %, soit 3,7 %
- OBSAR 2004 Assystem : taux de marché de 2,146 % + spread 1,30 %, soit 3,4 %

D'autre part, conformément à la norme IAS 39, le remboursement partiel de 52 M€ a été traité comme une extinction de dette. À ce titre, le Groupe a comptabilisé une charge financière (inclus dans le poste coût amorti du tableau ci-dessus) de 1,1 M€ correspondant au solde des frais et coûts non amortis sur la part remboursée.

Au titre de l'exercice 2008, le Groupe a comptabilisé une charge de 0,7 M€ au titre de la méthode du coût amorti.

* TIE : Taux d'Intérêt Effectif

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 20 - PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS)

(en millions d'Euros)	OUVERTURE	AUGMENTATIONS	REMBOURSEMENTS	VARIATIONS
Emprunts auprès des établissements de crédit	25,4	-	-25,4	-
Dettes de location financement	0,1	0,8	-	-
Dettes financières diverses	0,5	-	-	-0,1
Instruments dérivés long terme	0,0	-	-	-
Total non courant	26,0	0,8	-25,4	-0,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	7,3	-	-7,3	-
Dettes de location financement	0,6	-	-0,8	-
Dettes financières diverses	0,9	-	-	-0,5
Concours bancaires courants	11,6	-	-	-8,0
Instruments dérivés court terme	0,0	-	-	-
Total courant	20,4	0,0	-8,1	-8,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	32,7	0,0	-32,7	0,0
Dettes de location financement	0,7	0,8	-0,8	0,0
Dettes financières diverses	1,4	0,0	0,0	-0,6
Instruments dérivés long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés court terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours bancaires courants	11,6	0,0	0,0	-8,0
TOTAL	46,4	0,8	-33,5	-8,6

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a procédé à un remboursement anticipé de l'ensemble de ses lignes moyen/long terme pour un montant de 32,7 M€ compte tenu de la mise en place du crédit revolving.

Ce remboursement a été opéré par prélèvement sur la trésorerie du Groupe.

Le Groupe considère que la valeur comptable des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

TRANSFERTS	ÉCARTS DE CONVERSIONS	VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	EFFETS DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	CLOTÛRE
-	-	-	0,2	0,2
-0,6	-	-	-	0,3
-0,3	-	-	-	0,1
-	-	-	-	0,0
-0,9	0,0	0,0	0,2	0,6
-	-	-	-	0,0
0,6	-	-	-	0,4
-0,2	-	-	-	0,2
-	-0,2	-	0,1	3,5
-3,0	-	5,5	-	2,5
-2,6	-0,2	5,5	0,1	6,6
0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
0,0	0,0	0,0	0,0	0,7
-0,5	0,0	0,0	0,0	0,3
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
-3,0	0,0	5,5	0,0	2,5
0,0	-0,2	0,0	0,1	3,5
-3,5	-0,2	5,5	0,3	7,2

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 21 - PROVISIONS

(en millions d'Euros)	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	0,1	-	-	-
Restructurations	0,0	-	-	-
Risques sociaux et fiscaux	0,6	-	-	-0,6
Autres	1,1	0,2	-0,1	-0,5
Total non courant	1,8	0,2	-0,1	-1,1
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	1,0	0,3	-	-0,9
Restructurations	4,0	0,0	-4,0	0,0
Risques sociaux et fiscaux	5,1	2,6	-1,0	-1,3
Autres	1,4	2,1	-0,5	-0,1
Total courant	11,5	5,0	-5,5	-2,3
Garantie sur projets au forfait et pertes à terminaison	1,1	0,3	0,0	-0,9
Restructurations	4,0	0,0	-4,0	0,0
Risques sociaux et fiscaux	5,7	2,6	-1,0	-1,9
Autres	2,5	2,3	-0,6	-0,6
TOTAL	13,3	5,2	-5,6	-3,4

Le Groupe a finalisé la restructuration de ses activités du site de Quimper et de la branche « Réseaux et Télécom ». Au cours de 2008, le résultat du Groupe n'a pas été impacté par cette opération, compte tenu des provisions constituées dans les comptes 2007 et reprises sur la période à hauteur de 4,0 M€.

ÉCARTS DE
CONVERSION

MOUVEMENTS
DE PÉRIMÈTRE

TRANSFERT COURANT/
NON-COURANT

FIN
D'EXERCICE

-	0,4	-	0,5
-	-	-	0,0
-	0,6	-	0,6
-0,1	-	-0,1	0,5
-0,1	1,0	-0,1	1,6
-	-	-	0,4
-	-	-	0,0
-0,1	-	0,1	5,4
-0,1	-	-	2,8
-0,2	0,0	0,1	8,6
0,0	0,4	0,0	0,9
0,0	0,0	0,0	0,0
-0,1	0,6	0,1	6,0
-0,2	0,0	-0,1	3,3
-0,3	1,0	0,0	10,2

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 22 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Ils sont principalement constitués des engagements IDR dus au titre de la convention Syntec en France. L'acquisition des droits en fonction de l'ancienneté donne droit à une indemnité de fin de carrière.

L'engagement net reconnu au bilan se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Valeur actuelle des obligations financées ou partiellement financées en matière de retraite	12,8	12,8	13,2
Juste valeur des actifs du régime	-2,1	-2,4	-2,4
Provision inscrite au bilan	10,7	10,4	10,8
Montant des ajustements liés à l'expérience relatif au passif du régime	-	-	-
Montant des ajustements liés à l'expérience relatif au actifs du régime	-	-	-

Le montant reconnu au compte de résultat se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de la période	0,5	-0,2	-0,5
Coût financier	-0,5	-0,4	-0,3
Rendement des actifs du régime	-0,2	0,1	0,1
Prestations versées directement par le fond	-0,1	-0,1	-0,1
Montant inscrit au compte de résultat	-0,3	-0,6	-0,8
Montant reconnu en dotations aux amortissements et provisions à caractère opérationnel	0,4	-0,2	-0,5
Montant reconnu en autres produits et charges financiers	-0,7	-0,4	-0,3
Montant inscrit au compte de résultat	-0,3	-0,6	-0,8

Le passif net comptabilisé au bilan a évolué au cours de l'exercice dans les conditions suivantes :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant du passif net de début d'exercice	10,4	10,8	6,8
Coût des services rendus au cours de la période	-0,5	0,2	0,5
Coût des services passés			
Coût financier	0,5	0,4	0,3
Rendement des actifs du régime	0,2	-0,1	-0,1
Ecarts actuariels passés par les capitaux propres	-	-1,0	3,2
Prestations versées directement par le fond	0,1	0,1	0,1
Montant du passif net de fin d'exercice	10,7	10,4	10,8

Les écarts actuariels comptabilisés directement par les capitaux propres sont principalement constitués par le changement de taux d'actualisation : le taux retenu sur l'exercice 2008 est de 5.3 %, contre 5.2 % en 2007 et 4.3 % en 2006.

Les mouvements sur la période sur la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Valeur actuelle de l'engagement retraite début d'exercice	12,8	13,2	9,2
Coût des services rendus	-0,5	0,2	0,5
Coût financier	0,5	0,4	0,3
Écarts actuariels passés par les capitaux propres	-	-1,0	3,2
Valeur actuelle de l'engagement retraite fin d'exercice	12,8	12,8	13,2

Les mouvements sur la juste valeur des actifs du régime se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Juste valeur des actifs du régime début d'exercice	2,4	2,4	2,4
Rendement des actifs	-0,2	0,1	0,1
Prestations versées	-0,1	-0,1	-0,1
Juste valeur des actifs du régime fin d'exercice	2,1	2,4	2,4

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2008	2007	2006
France			
Taux d'actualisation	5,3%	5,2%	4,3%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%	2,5%
Taux de turn over médian	10/15%	10/15%	10/15%

Le montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies se monte à :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies	18,5	17,4	17,0

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 23 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Dettes clients	3,6	1,6	1,8
Dettes sociales	93,5	87,5	83,4
Dettes fiscales	48,4	50,6	58,9
Autres dettes d'exploitation	4,3	47,8	1,4
Dettes sur immobilisations d'exploitation	1,5	2,0	1,8
Dettes sur immobilisations financières	-	0,5	0,5
Produits constatés d'avance	20,4	14,8	11,2
TOTAL	171,7	204,8	159,0

Le Groupe considère que la valeur comptable des autres dettes correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. La variation des autres dettes d'exploitation correspond essentiellement à l'achèvement des opérations immobilières du Groupe.

NOTE 24 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés présentés au bilan sont regroupés par groupe d'unités fiscales. En revanche les tableaux ci-dessous sont présentés par nature d'impôts différés.

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Actifs d'impôts différés			
Recouvrables dans les douze mois	4,4	4,0	3,3
Recouvrables à plus de douze mois	3,8	3,1	3,6
Total des actifs d'impôts différés	8,2	7,1	6,9
Passifs d'impôts différés			
Exigibles dans les douze mois	0,7	3,2	2,2
Exigibles à plus de douze mois	3,7	4,3	1,1
Total des passifs d'impôts différés	4,4	7,5	3,3
Montant net des impôts différés	3,8	-0,4	3,6
dont part à moins d'un an	3,7	0,8	1,1
dont part à plus d'un an	0,1	-1,2	2,5

Les mouvements de la période sur les impôts différés actif et passif se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Début d'exercice	-0,4	3,6	4,7
Effets des variations de périmètre	-0,3	-	0,3
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	4,1	-3,6	-1,7
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	0,4	-0,4	0,3
Écart de conversion			
Fin d'exercice	3,8	-0,4	3,6

Impôts différés actif

(en millions d'Euros)	PARTICIPATION DES SALARIÉS	PROVISIONS INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE	REPORTS FISCAUX DÉFICITAIRES	PROVISIONS AMORTISSEMENTS ET ÉLÉMENTS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS	AUTRES	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2006	1,4	2,0	0,7	3,5	0,6		8,2
Effets des variations de périmètre	-	-	-0,1	0,3	-0,3	-	-0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	-0,7	0,2	-0,3	-1,6	0,1	-	-2,3
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	1,1	-	-	-	-	1,1
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	0,0
Au 31 décembre 2006	0,7	3,3	0,3	2,2	0,4	0,0	6,9
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	0,0
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,1	0,1	-	0,3	-	-	0,5
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-0,3	-	-	-	-	-0,3
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	0,0
Au 31 décembre 2007	0,8	3,1	0,3	2,5	0,4	0,0	7,1
Effets des variations de périmètre	-	-	-	0,1	-	-	0,1
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,6	-	0,1	-0,6	0,2	-0,3	0,0
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-	-	-	-	1,0	1,0
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	0,0
Au 31 décembre 2008	1,4	3,1	0,4	2,0	0,6	0,7	8,2

COMPTES CONSOLIDÉS

Impôts différés passif

(en millions d'Euros)	JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES	RETRAITEMENT OBSAR	INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE	PROVISIONS	AUTRES	TOTAL
Au 31 décembre 2005	0,5	0,8	0,0	0,8	1,4	3,5
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	-0,4	-0,4
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	-	-0,2	-	0,1	-0,5	-0,6
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-	0,8	-	-	0,8
Au 31 décembre 2006	0,5	0,6	0,8	0,9	0,5	3,3
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	-	0,0
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	-	-0,1	-	1,5	2,7	4,1
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	-	0,1	-	-	0,1
Au 31 décembre 2007	0,5	0,5	0,9	2,4	3,2	7,5
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	0,4	0,4
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	0,1	-0,2	-	-1,2	-2,8	-4,1
Impôts différés comptabilisés aux capitaux propres	-	1,5	-0,9	-	-	0,6
Au 31 décembre 2008	0,6	1,8	0,0	1,2	0,8	4,4

Bases d'impôts différés actif non reconnus

Le montant des différences temporaires déductibles, pertes fiscales et crédit d'impôts non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établit à :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Déficits fiscaux	11,6	9,6	8,6
Différences temporaires	1,3	0,9	1,6
TOTAL	12,9	10,5	10,2

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 25 - PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Options de souscription d'actions

(en Euros)	PLAN 2003 (1)		PLAN 2003 (2)	
Prix d'exercice (en Euros)	13,19		7,47	
Date d'attribution la plus éloignée	14/04/2004		24/07/2003	
Date d'échéance la plus éloignée	14/04/2010		24/07/2008	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
En circulation au 1 ^{er} janvier 2006	275744	14,90	230447	8,44
Options attribuées pendant la période				
Options auxquelles il est renoncé pendant la période	- 4 136	14,90		
Options exercées pendant la période				
Options expirées pendant la période				
En circulation au 31 décembre 2006	271 608	13,19	230 447	7,47
Dont mandataires sociaux actuels	néant		néant	
Exercable en fin de période	-	-	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	39,5 mois		18,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)	-		-	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2007	271 608	13,19	230447	7,47
Options attribuées pendant la période				
Options auxquelles il est renoncé pendant la période				
Options exercées pendant la période			- 87 270	7,47
Options expirées pendant la période				
En circulation au 31 décembre 2007	271 608	13,19	143 177	7,47
Dont mandataires sociaux actuels	néant		néant	
Exercable en fin de période	-	-	143 177	7,47
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	27,5 mois		6,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)	-		14,06 (exercice 2007)	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2008	271 608	13,19	143 177	7,47
Options attribuées pendant la période				
Options auxquelles il est renoncé pendant la période				
Options exercées pendant la période			- 48 961	7,47
Options expirées pendant la période			- 94 216	7,47
En circulation au 31 décembre 2008	271 608	13,19	0	7,47
Dont mandataires sociaux actuels	néant		néant	
Exercable en fin de période	271 608	13,19	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	15,4 mois		-	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)	-		8,93 (exercice 2008)	

PLAN 2002 (3)		PLAN 2000 (4)		PLAN 1999 (5)	
4,53 14/04/2003 14/04/2008		4,53 14/04/2003 14/04/2008		4,53 14/04/2003 14/04/2008	
NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
197 899	6,91	51 101	5,12	27 422	5,12
- 151 673	7,27				
- 12 845	7,27				
33 381	4,53	51 101	4,53	27 422	5,12
néant		néant		néant	
-	-	-	-	-	-
15,5 mois		15,5 mois		15,5 mois	
19,65 (exercice 2006)		-		-	
33 381	4,53	51 101	4,53	27 422	5,12
- 19 881	4,53	- 6 523	4,53		
13 500	4,53	44 578	4,53	27 422	4,53
néant		néant		néant	
13 500	4,53	44 578	4,53	27 422	4,53
3,5 mois		3,5 mois		3,5 mois	
14,06 (exercice 2007)		14,06 (exercice 2007)		-	
13 500	4,53	44 578	4,53	27 422	4,53
- 13 500	4,53	- 44 578	4,53	- 27 422	4,53
0	-	0	-	0	-
néant		néant		néant	
-	-	-	-	-	-
8,93 (exercice 2008)		8,93 (exercice 2008)		8,93 (exercice 2008)	

COMPTES CONSOLIDÉS Options d'achat d'actions

(en Euros)		PLAN 2000 (1)	
Prix d'exercice (en Euros)		entre 6,85 et 17,35	
Date d'attribution la plus éloignée		25/08/2000	
Date d'échéance la plus éloignée		16/12/2009	
		NOMBRE D'OPTIONS	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
En circulation au 1 ^{er} janvier 2006		410 377	16,41
Options attribuées pendant la période			
Options auxquelles il est renoncé pendant la période		- 1 907	11,77
Options exercées pendant la période		- 6 694	13,63
Options expirées pendant la période			
En circulation au 31 décembre 2006		401 776	10,61
S.Aubarbier		14 286	
G.Brescon		42 857	
JF.Lours		28 571	
Dont mandataires sociaux		85 714	
Exerçable en fin de période		133 974	14,58
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		20,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)		19,65 (exercice 2006)	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2007		401 776	10,61
Options attribuées pendant la période			
Options auxquelles il est renoncé pendant la période		- 57 143	6,85
Options exercées pendant la période		- 2 857	
Options expirées pendant la période		- 131 117	14,58
En circulation au 31 décembre 2007		210 659	9,10
S.Aubarbier		14 286	
G.Brescon		42 857	
JF.Lours		28 571	
Dont mandataires sociaux		85 714	
Exerçable en fin de période		210 659	9,10
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		17,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)		-	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2008		210 659	9,10
Options attribuées pendant la période			
Options auxquelles il est renoncé pendant la période			
Options exercées pendant la période			
Options expirées pendant la période			
En circulation au 31 décembre 2008		210 659	9,10
S.Aubarbier		14 286	
G.Brescon		42 857	
JF.Lours		28 571	
Dont mandataires sociaux		85 714	
Exerçable en fin de période		210 659	9,10
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée		5,8 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les options exercées pendant la période d'exercice (en Euros)		-	

Options de souscription d'actions (notes)

- (1) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2004 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 10/10/2003. La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 6 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %. Les prix d'exercice sont de 13,19 € pour 271 608 options échéance 14/04/2010.
- (2) Attribution décidée par le Directoire du 24/07/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 26/06/2003. La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %. Les prix d'exercice sont de 7,47 € pour 143177 options échéance 24/07/2008.
- (3) Attribution décidée par les Directoires du 17/10/2002 et 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 26/06/2002. Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution en fonction des options. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %. Le prix d'exercice est de 4,53 € pour 13 500 options échéance 14/04/2008.
- (4) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/11/1999. Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans à compter de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %. Les prix d'exercice sont de 4,53 € pour 44 578 options échéance 14/04/2008.
- (5) Attribution décidée par le Directoire du 14/04/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/11/1999. Les options font l'objet d'une acquisition immédiate. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ans à compter de la date d'attribution et l'option doit être exercée au plus tard 5 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 0 % et 20 %. Les prix d'exercice sont de 4,53 € pour 27 422 options échéance 14/04/2008.

Options d'achat d'actions (notes)

- (1) Attribution décidée par les conseils d'administration du 25/08/2000, 24/04/2001, 27/01/2003 et 16/12/2003 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 23/06/2000. La période d'acquisition des droits est de 3 ans à compter de la date d'attribution sauf celle de 2000 dont les droits sont acquis immédiatement. Aucune condition de présence n'est requise pour exercer l'option. La période d'indisponibilité est de 4 ou 5 ans en fonction de la date d'attribution et l'option doit être exercées au plus tard 6 ou 7 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice représente la moyenne des 20 derniers jours du cours de bourse avec une décote partielle comprise entre 10 % et 20 %. Les prix d'exercice sont de 6,85 € pour 114 286 options échéance 27/01/2009 et 11,77 € pour 96 373 options échéance 16/12/2009.

COMPTES CONSOLIDÉS Attribution gratuite d'actions

(en Euros)	PLAN 2006 (1)		PLAN 2007 (2)	
Prix d'exercice (en Euros)	1,00		1,00	
Date d'attribution la plus éloignée	18/12/2006		29/06/2007	
Date d'échéance la plus éloignée	18/12/2010		29/06/2011	
	NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE	NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ D'EXERCICE
En circulation au 1 ^{er} janvier 2006	0	0	0	0
Actions gratuites attribuées pendant la période	59 000	1,00	-	-
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Actions gratuites exercées pendant la période	-	-	-	-
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2006	59 000	1,00	0	1,00
G.Vidal	15 000			
D.Bradley	10 000			
Dont mandataires sociaux	25 000			
Exercable en fin de période	-	-	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	47,6 mois		-	
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	-		-	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2007	59 000	1,00	0	1,00
Actions gratuites attribuées pendant la période			98 300	1,00
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Actions gratuites exercées pendant la période	-	-	-	-
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2007	59 000	1,00	98 300	1,00
G.Vidal	15 000			
D.Bradley	10 000			
Dont mandataires sociaux	25 000			
Exercable en fin de période	-	-	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	35,6 mois		42 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	-		-	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2008	59 000	1,00	98 300	1,00
Actions gratuites attribuées pendant la période				
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	-7 000	1,00	-2 500	1,00
Actions gratuites exercées pendant la période	-37 000	1,00	-	-
Actions gratuites expirées pendant la période	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre 2008	15 000	1,00	95 800	1,00
G.Vidal				
D.Bradley				
JF.Lours				
G.Brescon				
S.Aubarbier				
Dont mandataires sociaux				
Exercable en fin de période	-	-	-	-
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	23,6 mois		30 mois	
Prix moyen pondéré de l'action pour les actions gratuites exercées pendant la période d'exercice	8,93 (exercice 2008)		-	

PLAN 2007 (3)		PLAN 2007 (4)		PLAN 2008 (5)	
1,00 30/08/2007 30/08/2011		1,00 10/12/2007 10/12/2011		1,00 16/05/2008 16/05/2010	
NOMBRE D'ACTIONES GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRE D'EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONES GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRE D'EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONES GRATUITES	PRIX MOYEN PONDÉRE D'EXERCICE
0	0	0	0	0	0
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
0	1,00	0	1,00	0	1,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
0	1,00	0	1,00	0	1,00
10 000	1,00	1 000	1,00	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
10 000	1,00	1 000	1,00	0	1,00
10 000	-	-	-	-	-
10 000	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
44 mois	-	47,4 mois	-	-	-
-	-	-	-	-	-
10 000	1,00	1 000	1,00	0	1,00
-	-	-	-	125 000	1,00
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
10 000	1,00	1 000	1,00	125 000	1,00
10 000	-	-	-	25 000	-
-	-	-	-	25 000	-
-	-	-	-	25 000	-
-	-	-	-	25 000	-
-	-	-	-	25 000	-
10 000	-	-	-	125 000	-
-	-	-	-	-	-
32 mois	-	35,4 mois	-	16,4 mois	-
-	-	-	-	-	-

COMPTES CONSOLIDÉS

Attribution gratuite d'actions (notes)

- (1) Attribution décidée par le Directoire du 18/12/2006 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans (2 ans après la date d'acquisition).
- (2) Attribution décidée par le Directoire du 29/06/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,
- (3) Attribution décidée par le Directoire du 30/08/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,
- (4) Attribution décidée par le Directoire du 10/12/2007 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 08/06/2006.
La période d'acquisition des droits est de 2 ou 4 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,
- (5) Attribution décidée par le Directoire du 16/05/2008 dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 15/05/2008.
La période d'acquisition des droits est de 2 ans à compter de la date d'attribution. L'attribution définitive est subordonnée à la présence du bénéficiaire durant toute la période d'acquisition.
La période d'indisponibilité est de 4 ans,

Charge liée aux paiements fondés sur des actions

Le montant de la charge liée aux paiements fondés sur des actions s'élève à :

	2008	2007	2006
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1,4	0,6	0,2

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été évaluée sur la base des hypothèses suivantes :

	2008	2007	2006
Juste valeur moyenne pondérée des options ou actions gratuites attribuées (en Euros pour une unité)	10,00	14,49	14,50

NOTE 26 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires	56,8	62,9	74,8
Coût des locaux	15,5	14,3	13,6
Coût de l'informatique	11,6	17,5	16,1
Coût des véhicules	10,7	9,5	8,1
Publicité et relations publiques	2,7	1,4	1,3
Commissions et honoraires	6,6	5,5	4,4
Déplacements missions et réceptions	15,4	16,4	17,6
Divers	8,5	6,8	18,2
TOTAL	127,8	134,3	154,1

La plus-value constatée dans le poste « divers » au titre des opérations immobilières s'élève à 5,0 M€ en 2008, contre 7,1 M€ pour l'exercice 2007.

NOTE 27 - CHARGES DE PERSONNEL

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Salaires et traitements	351,9	339,4	327,2
Cotisations versées aux régimes de retraite	18,5	17,4	17,0
Charges sociales	105,7	97,6	93,7
Charge liée aux paiements fondés sur actions	1,4	0,6	0,2
Participation des salariés	4,3	2,3	2,2
TOTAL	481,8	457,3	440,3

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en millions d'Euros)	2008
Perte de valeur des actifs corporels, incorporels et goodwill	-5,0
Total autres charges opérationnelles	-5,0
Profit dilution sur opération Silver Atena	2,3
Total autres produits opérationnels	2,3
TOTAL	-2,7

Aucun produit ou charge opérationnelle n'a été comptabilisé au titre des exercices 2007 et 2006.

La perte de valeur de 5.0 M€ correspond à la constatation de la dépréciation du goodwill du Royaume Uni, conformément aux explications fournies en note 7 « Goodwill ».

Le profit de dilution représente la plus value, reconnue dans le résultat 2008, compte tenu de l'apport à la juste valeur des titres de la société SILVER ATENA GmbH à la société SILVER ATENA Ltd (voir note 35 « Regroupements d'entreprise »).

Ces deux opérations, de montant très significatif, ont eu un impact matériel sur les comptes.

NOTE 29 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Emprunt obligataire	-4,2	-3,7	-2,7
Lignes location financement	-0,1	-0,2	-0,1
Lignes moyen et long terme	-1,1	-1,5	-1,0
Lignes court terme	-0,3	-0,3	-0,7
Intérêts des dettes financières	-5,7	-5,7	-4,5
Produits des placements de trésorerie	2,7	1,7	0,9
Résultat des couvertures de taux sur l'endettement financier	1,0	0,7	
TOTAL	-2,0	-3,3	-3,6

NOTE 30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Effets de l'actualisation	-0,9	-1,0	-0,9
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	-1,7	-0,5	-1,0
Pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers	-1,1	-0,4	0,1
Autres produits et charges financières	-	0,1	-0,3
TOTAL	-3,7	-1,8	-2,1

NOTE 31 - IMPÔTS

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Impôts exigibles	- 15,3	- 7,3	- 7,3
Impôts différés	4,1	- 3,5	- 1,6
Total impacté au compte de résultat	- 11,2	- 10,8	- 8,9
Impôts exigibles	1,9	- 0,7	0,1
Impôts différés	0,4	- 0,4	0,3
Total impacté directement en capitaux propres	2,3	- 1,1	0,4
Impôts exigibles	- 13,4	- 8,0	- 7,2
Impôts différés	4,5	- 3,9	- 1,3
TOTAL	- 8,9	- 11,9	- 8,5

L'impôt sur les résultats du Groupe diffère du montant théorique résultant de l'application du taux applicable aux résultats des sociétés consolidées. Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement comptabilisé se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Résultat avant impôt des activités poursuivies hors résultat des sociétés mise en équivalence	36,6	30,8	25,5
Taux théorique d'impôt	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	- 12,6	- 10,6	- 8,8
Différences permanentes	0,5	0,4	- 0,1
Différences liées aux taux d'imposition	- 0,2	- 0,6	- 0,7
Ajustements comptabilisés au cours de la période au titre de l'impôt exigible des périodes antérieures	1,2	0,5	- 0,1
Avantages provenant d'un déficit fiscal, crédit d'impôt ou d'une différence temporaire non comptabilisé sur les exercices antérieurs	0,8	0,1	1,2
Impacts liés aux déficits non activés sur l'exercice	- 0,9	- 0,6	- 0,4
Total des ajustements	1,4	- 0,2	- 0,1
Charge d'impôt réelle	- 11,2	- 10,8	- 8,9
TAUX EFFECTIF	30,60 %	35,06 %	34,90 %

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 32 - RÉSULTATS PAR ACTION

Résultat de base par action

Il est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions d'autocontrôle.

	2008	2007	2006
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe (en M€)	25,8	18,0	5,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	20 006 646	20 806 327	19 127 068
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€ PAR ACTION)	1,29	0,87	0,30

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives correspondent à des options d'achat et des bons de souscription d'achats.

	2008	2007	2006
Résultat attribuable aux actionnaires du Groupe (en M€)	25,8	18,0	5,7
Résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action (en M€)	25,8	18,0	5,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	20 006 646	20 806 327	19 127 068
Options, bons de souscription d'actions et équivalents	273 449	560 541	922 288
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dans le calcul du résultat dilué par action	20 280 095	21 366 868	20 049 356
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€ PAR ACTION)	1,27	0,84	0,28

L'effet dilutif est de 1,37%.

NOTE 33 - DIVIDENDES PAR ACTION

	2009*	2008	2007	2006
Date de versement des dividendes sur les résultats de l'exercice précédent	30 mai 2009	30 mai 2008	5 juillet 2007	6 juillet 2006
Date de la distribution sur les résultats de l'exercice précédent à l'assemblée générale	30 avril 2009	16 mai 2008	23 mai 2007	8 juin 2006
Montant total de la distribution (en millions d'Euros) sur les résultats de l'exercice précédent	9,8	7,6	2,0	6,5
Dividende par action (€ par action) sur les résultats de l'exercice précédent	0,50	0,38	0,10	0,35

Les états financiers ne reflètent pas le dividende à payer sur les résultats de l'exercice précédent.

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

NOTE 34 - ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS ÉVENTUELS

À la clôture de l'exercice, la direction estime, au regard de l'inventaire établi des engagements hors bilan décrit ci-dessous, qu'il ne subsiste pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation actuelle ou future du Groupe Assystem.

Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous indique à la clôture de l'exercice les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables :

(en millions d'Euros)	MOINS D'UN AN	DE UN AN À CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS	TOTAL
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2008	11,7	32,5	9,2	53,4
Immobilier	8,4	28,4	9,2	46,0
Matériel de bureau et transport	3,3	4,1	-	7,4
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2007	12,1	24,6	9,1	45,8
Immobilier	7,9	21,2	9,1	38,2
Matériel de bureau et transport	4,2	3,4	-	7,6
Paiements minimaux futurs au 31 décembre 2006	10,8	23,8	9,6	44,2
Immobilier	7,1	20,2	9,6	36,9
Matériel de bureau et transport	3,7	3,6	-	7,3

Autres engagements

(en millions d'Euros)	ENGAGEMENTS DONNÉS			ENGAGEMENTS REÇUS			
	AVALS CAUTIONS ET GARANTIES	SÛRETÉS RÉELLES	CAUTION DONNÉES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES	AVALS CAUTIONS ET GARANTIES	GARANTIES SUR PAIEMENTS CESSION TITRES	LIGNE DE CRÉDIT NON UTILISÉ	CAUTIONS REÇUES DANS LE CADRE CAUTIONS
Holding et SCI	0,4	-	1,1	0,6	-	55,0	4,1
France	4,2	-	-	-	-	-	-
Espagne	0,7	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	0,1	0,8	-	-	-	6,2	-
Allemagne	0,5	-	-	-	5,1	-	-
Autres	0,2	-	-	-	-	1,0	-
TOTAL	6,1	0,8	1,1	0,6	5,1	62,2	4,1

Afin de satisfaire ses ambitions de développement, comparable au modèle observé en France ces dernières années, un fonds d'investissements « BTIC Investissements Inc. » a été constitué. BTIC investira dans des sociétés de conseil et d'ingénierie en développement, retournement ou en phase de « build up ». Pour mener à bien ce projet, 5,5 M€ ont été mobilisés. Le dirigeant opérationnel ou ses ayants droits détiennent 31,2% des droits de vote au sein de BTIC.

Par ailleurs, dans le cadre des opérations de regroupement des activités au sein de la structure SILVER ATENA Ltd, les engagements suivants ont été souscrits :

- Les actionnaires minoritaires ont accordé au Groupe le droit d'acquérir (« call option ») la quote-part de capital qu'ils détiennent dans SILVER ATENA Ltd entre le 15 avril 2014 et le 15 mai 2014, et entre le 15 avril 2015 et le 15 mai 2015,
 - Le Groupe a accordé aux actionnaires minoritaires le droit de lui vendre (« put option ») la quote-part de capital qu'ils détiennent dans SILVER ATENA Ltd, entre le 15 avril 2012 et le 15 mai 2012 pour 25% de leur participation, et entre le 15 avril 2013 et le 15 mai 2013 pour le solde de celle-ci.
- Par ailleurs, le Groupe est redevable d'une obligation de garantie décennale de droit commun au titre des deux opérations immobilières achevées en 2008. Cette obligation est couverte par une police d'assurance de garantie décennale.

COMPTES CONSOLIDÉS

Droit individuel de formation

Au titre de l'exercice, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 299 489 heures. Le Groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes consolidés.

NOTE 35 - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Opération Silver Atena

Le 12 septembre 2008, le groupe a procédé à l'acquisition de 59,6% (actions conférant droit de vote) de la société SILVER ATENA Ltd, co-entreprise euro-indienne spécialisée dans la conception de systèmes électroniques et informatiques à sécurité critique. La société est basée en Angleterre avec des implantations en Angleterre, Espagne et en Inde. Son activité principale se situe dans les secteurs de l'aéronautique, du ferroviaire et de l'automobile.

Dans le cadre de ce regroupement d'activités, le Groupe a notamment apporté à la société SILVER ATENA Ltd la totalité des titres de sa filiale SILVER ATENA GmbH, basée à Munich ; SILVER ATENA Ltd étant détenue à hauteur de 40,4% par des actionnaires minoritaires, l'apport des titres de cette société, réalisé à la juste valeur, a entraîné la reconnaissance d'une plus-value de dilution de 2,3 M€.

Par ailleurs, comme il a été indiqué plus haut (note 34), la création de cette structure s'est également accompagnée de l'attribution d'options d'achat, par le Groupe aux actionnaires minoritaires, et de vente (par les actionnaires minoritaires au Groupe) des titres détenus par les actionnaires minoritaires dans la société SILVER ATENA Ltd.

Le détail du calcul du « goodwill » se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	
Part versée en trésorerie et équivalent de trésorerie	5,6
Coûts directs liés à l'acquisition	2,1
Juste valeur des actions remises en paiement du prix	2,3
Juste valeur des actions d'autocontrôle versées	-
Prix d'acquisition	10,0
Juste valeur de l'actif net acquis	0,9
Goodwill	9,1

Cette acquisition a permis au groupe de prendre position sur un marché de niche représenté par les logiciels et systèmes de sécurité critique embarqués, dans des domaines d'activité où le Groupe réalise la plupart de ses activités, à savoir l'aéronautique, le spatial, l'automobile, et le ferroviaire.

L'actif net acquis et le flux de trésorerie net acquis se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	JUSTE VALEUR	ACTIF NET DE L'ENTITÉ ACQUISE
Immobilisations incorporelles	1,5	-
Immobilisations corporelles	0,5	0,6
Actifs disponibles à la vente	-	-
Autres actifs non courants	-	-
Impôts différés actifs	-	-
Clients et comptes rattachés	5,3	5,3
Autres créances	0,1	0,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	0,7	0,7
Total actif	8,1	6,7
Provisions	1,1	0,1
Avantages du personnel	-	-
Passifs financiers	0,3	0,3
Impôt différé passif	0,3	-
Autres passifs	4,9	4,9
Total passif	6,6	5,3
Actif net	1,5	1,4
Intérêts minoritaires	0,6	0,5
ACTIF NET ACQUIS	0,9	0,9

(en millions d'Euros)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,7
Découverts bancaires	-0,2
Position nette de trésorerie acquise	0,5
Prix d'acquisition et frais directs réglé en trésorerie	-7,2
FLUX DE TRÉSORERIE SUR L'ACQUISITION	-6,7

Conformément à la norme IFRS 3, le Groupe finalisera l'affectation du prix d'acquisition dans les douze mois suivant la prise de contrôle. L'affectation du prix d'acquisition présentée dans les tableaux ci-dessous est donc provisoire au 31 décembre 2008.

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 36 - CESSIION DE FILIALE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Comme en 2007, aucune cession significative n'est intervenue sur l'exercice 2008.

Cession des activités hollandaises sur l'exercice 2006

Le Groupe a cédé ses activités hollandaises au cours de l'exercice à travers ses filiales Avance IT Professionals IT BV, Trios Advanced Services BV, Avance Group, Avance Nederland, X Punt X bv. Les transactions ont été conclues le 30 septembre 2006.

Le paiement du prix de cession et les flux de trésorerie générés par cette cession se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
En trésorerie et équivalents de trésorerie	3,0
Paiements différés	1,5
Frais lié à la cession	-0,2
Décomposition de l'encaissement du prix de cession	4,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,2
Découverts bancaires	-0,5
Position nette de trésorerie cédée	0,7
Encaissement du prix de cession en trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8
FLUX DE TRÉSORERIE SUR LA CESSIION	2,1

L'actif net à la date de cession se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Goodwill	12,3
Impôts différés actif	0,1
Clients et comptes rattachés	1,8
Autres créances	0,9
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1,2
Total actif	16,3
Provisions pour risques et charges	0,7
Dettes financières et trésorerie passive	0,5
Autres dettes	2,9
Total passif	4,1
Actif net	12,2
Plus ou moins value réalisée	-7,9
PRIX DE CESSIION TOTAL	4,3

Les flux de trésorerie générés se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Résultats nets des activités abandonnées	-7,7
Éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	7,8
Autres variations de trésorerie générée par l'activité	0,5
Flux de trésorerie généré par l'activité	0,6
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1,5
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	
FLUX DE TRÉSORERIE	2,1

Le résultat généré par la cession des activités hollandaises se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Résultat de la période des activités de la filiale	0,2
Résultat de cession	-7,9
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-7,7

Le résultat de la période des activités hollandaises classé en résultat des activités abandonnées au compte de résultat se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Chiffre d'affaires	6,4
Charges de personnel	-1,6
Autres charges d'exploitation	-4,6
Autres produits et charges opérationnels	
Coût de l'endettement financier net	
Autres charges et produits financiers nets	
Résultat avant impôt	0,2
Impôts sur les résultats	
Résultat de cession	-7,9
Résultat de la période des activités abandonnées	-7,7
Impôts exigibles	
Impôts différés	
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	0,0

COMPTES CONSOLIDÉS

Cession des activités canadiennes sur l'exercice 2006

Le Groupe a cédé ses activités canadiennes au cours de l'exercice à travers ses filiales Groupe conseil OSI et Avance Services Réseaux. Les transactions ont été conclues respectivement le 30 juin 2006 et le 31 décembre 2006.

Le paiement du prix de cession et les flux de trésorerie générés par cette cession se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
En trésorerie et équivalents de trésorerie	5,8
Décomposition de l'encaissement du prix de cession	5,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Découverts bancaires	-1,9
Position nette de trésorerie cédée	-0,9
Encaissement du prix de cession en trésorerie et équivalents de trésorerie	5,8
FLUX DE TRÉSORERIE SUR LA CESSION	6,7

L'actif net à la date de cession se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Goodwill	6,5
Immobilisations corporelles	0,2
Autres actifs non courants	0,1
Impôts différés actif	0,8
Clients et comptes rattachés	4,9
Autres créances	1,5
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1,0
TOTAL ACTIF	15,0
Provisions pour risques et charges	0,4
Dettes financières et trésorerie passive	1,9
Autres dettes	4,6
TOTAL PASSIF	6,9
ACTIF NET	8,1
Plus ou moins réalisée	-2,3
PRIX DE CESSION TOTAL	5,8

Les flux de trésorerie générés se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Résultats nets des activités abandonnées	-3,4
Éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	2,8
Autres variations de trésorerie générée par l'activité	0,4
Flux de trésorerie généré par l'activité	-0,2
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	6,6
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	
FLUX DE TRÉSORERIE	6,4

Le résultat généré par la cession des activités canadiennes se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Résultat de la période des activités de la filiale	-1,1
Résultat de cession	-2,3
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	-3,4

Le résultat de la période des activités canadiennes classé en résultat des activités abandonnées au compte de résultat se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2006
Chiffre d'affaires	13,5
Charges de personnel	-6,3
Impôts et taxes	-0,1
Dotations aux amortissements et provisions	-0,1
Autres charges d'exploitation	-7,5
Autres produits et charges opérationnels	-0,3
Coût de l'endettement financier net	
Autres charges et produits financiers nets	-0,2
Résultat avant impôt	-1,0
Impôts sur les résultats	-0,1
Résultat de cession	-2,3
Résultat de la période des activités abandonnées	-3,4
Impôts exigibles	
Impôts différés	-0,1
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-0,1

COMPTES CONSOLIDÉS

Synthèse des résultats et flux de trésorerie présentés en activités abandonnées

(en millions d'Euros)	ACTIVITÉS HOLLANDE	2006 ACTIVITÉS CANADA	TOTAL
Flux de trésorerie généré par l'activité	0,6	-0,2	0,4
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1,5	6,6	8,1
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-	-	-
Flux de trésorerie	2,1	6,4	8,5
Chiffre d'affaires	6,4	13,5	19,9
Charges de personnel	-1,6	-6,3	-7,9
Impôts et taxes	-	-0,1	-0,1
Dotations aux amortissements et provisions	-	-0,1	-0,1
Autres charges d'exploitation	-4,6	-7,5	-12,1
Autres produits et charges opérationnels	-	-0,3	-0,3
Coût de l'endettement financier net	-	-	-
Autres charges et produits financiers nets	-	-0,2	-0,2
Résultat avant impôt	0,2	-1,0	-0,8
Impôts sur les résultats	-	-0,1	-0,1
Résultat de cession	-7,9	-2,3	-10,2
Résultat des activités abandonnées	-7,7	-3,4	-11,1
Impôts exigibles	-	-	-
Impôts différés	-	-0,1	-0,1
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-	-0,1	-0,1

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 37 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Les parties liées sont les sociétés non consolidées (titres classés en actifs disponibles à la vente), les participations dans les entreprises associées du Groupe et les autres parties liées, constituées des sociétés contrôlées directement par des dirigeants du Groupe.

Les transactions avec les parties liées se décomposent comme suit :

Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	1,3	1,2	0,9
Paiements en actions	0,6	0,4	0,0
TOTAL	1,9	1,6	0,9

Transactions inscrites dans le compte de résultat

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Filiales non consolidées	0,2	0,2	0,2
Autres parties liées			
Chiffre d'affaires	0,2	0,2	0,2
Filiales non consolidées	0,2		
Autres parties liées	3,0	3,0	1,9
Autres charges d'exploitation	3,2	3,0	1,9
Filiales non consolidées			
Autres parties liées			
Intérêts financiers	0,0	0,0	0,0

Transactions inscrites au bilan

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Filiales non consolidées	0,2		0,1
Autres créances	0,2		0,1
Autres parties liées		0,3	0,3
Dettes fournisseurs		0,3	0,3
Autres parties liées			0,6
AUTRES DETTES			0,6

Prêts octroyés à des filiales non consolidées

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Filiales non consolidées	2,1	1,8	0,6
Autres parties liées	-	-	-
En début d'exercice	2,1	1,8	0,6
Filiales non consolidées	-	0,3	0,6
Autres parties liées	-	-	-
Nouveaux prêts octroyés	-	0,3	0,6
Filiales non consolidées	-	-0,1	-0,1
Autres parties liées	-	-	-
Prêts remboursés	-	-0,1	-0,1
Filiales non consolidées	-0,3	-	0,9
Autres parties liées	-	-	-
Variation de périmètre	-0,3	-	0,9
Filiales non consolidées	-	-	-0,1
Autres parties liées	-	-	-
Perte de valeur	-	-	-0,1
Filiales non consolidées	-	0,1	-0,1
Autres parties liées	-	-	-
Différence de change	-	0,1	-0,1
Filiales non consolidées	-0,3	-	-
Autres parties liées	-	-	-
Autres variations	-0,3	-	-
EN FIN D'EXERCICE	1,5	2,1	1,8
Filiales non consolidées	1,5	2,1	1,8
Autres parties liées	-	-	-

Les caractéristiques générales des principaux prêts existants à la clôture de l'exercice 2008 sont les suivantes :

(en millions d'Euros)	MONTANT À L'ORIGINE	TERME	TAUX D'INTÉRÊT
NOM DE LA PARTIE LIÉE			
Talan	0,2	2011	2%
Avance Services Réseaux	1,4	2011	euribor 3M + 1,7%

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 38 - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ

Transactions sans contrepartie de flux de trésorerie

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Résultat net des activités poursuivies	25,8	18,2	16,8
Amortissements et provisions	8,0	13,8	3,5
Quote part de résultat selon la méthode de mise en équivalence	-0,4	1,8	-0,2
Variation de juste valeur	2,6	1,5	1,9
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	1,4	0,6	0,2
Variation des impôts différés	-4,1	3,4	1,6
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,7	0,5	-0,6
Éléments sans incidence sur la trésorerie	8,2	21,6	6,4
Impôts sur les sociétés	15,4	7,3	7,6
Intérêts payés (classés en opération de financement)	4,4	4,5	3,7
ÉLIMINATION DES CHARGES ET PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE OU NON LIÉS À L'ACTIVITÉ	28,0	33,4	17,7
Variation du besoin net en fonds de roulement	6,1	18,4	-4,5
Impôts sur les sociétés décaissés	-11,8	-0,4	-13,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE NETTE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	48,1	69,6	16,5

Détail des flux de trésorerie sur le besoin en fond de roulement, les immobilisations et les titres

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Variation du BFR- clients	-2,1	24,6	-4,8
Variation du BFR- fournisseurs	-5,5	-0,1	-2,9
Variation du BFR- autres créances et dettes d'exploitation	14,9	-0,6	4,9
Variation du BFR lié à l'activité	7,3	23,9	-2,8
Variation du BFR Net - autres créances et dettes diverses	-1,2	-5,5	-1,7
Variation du BFR des activités poursuivies	6,1	18,4	-4,5
Acquisitions d'immobilisations d'exploitation	-12,4	-15,3	-16,4
Variation du BFR des fournisseurs d'immobilisations d'exploitation	-0,5	0,3	1,6
Acquisitions d'immobilisations nettes de la variation des fournisseurs des activités poursuivies	-12,9	-15,0	-14,8
Cessions d'immobilisations d'exploitation	0,1	0,4	1,4
Variation du BFR des créanciers sur cession d'immobilisations d'exploitation	0,1	0,5	-
Cessions d'immobilisations nettes de la variation des créances des activités poursuivies	0,2	0,9	1,4
Acquisitions de titres	-6,7	0,1	-4,0
Variation des dettes sur investissements financiers	-	-	-2,7
Acquisitions nettes de titres des activités poursuivies	-6,7	0,1	-6,7
Cessions de titres	-	-	1,8
Variation des créances sur cession de titres	1,0	0,5	-
Cessions nettes de titres des activités poursuivies	1,0	0,5	1,8

Au cours de l'exercice, le Groupe a investi au titre des contrats de location financement :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Investissements incorporels	-	-	0,7
Investissements corporels	0,8	-	0,1
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	0,8	0,0	0,8

La trésorerie nette de clôture et d'ouverture figurant au tableau de flux de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	2008	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	92,0	48,9	59,2
Découverts bancaires	-11,6	-11,7	-15,5
Trésorerie nette d'ouverture	80,4	37,2	43,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73,6	92,0	48,9
Découverts bancaires	-3,5	-11,6	-11,7
TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE	70,1	80,4	37,2

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 39 - ENDETTEMENT NET

L'endettement financier net correspond à l'endettement financier brut (emprunts obligataires, autres passifs financiers et instruments financiers dérivés courants et non courants) diminué de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés actifs courants et non courants.

(en millions d'Euros)	SOLDES AU 31/12/2008	ECHÉANCIER					PART À PLUS D'UN AN
		2009	2010	2011	2012	2013	
Emprunts obligataires	85,6	0,0	-	40,6	22,5	22,5	85,6
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	0,0	0,2	-	-	-	0,2
Dettes de location financement	0,7	0,4	0,3	-	-	-	0,3
Passifs financiers divers et dérivés	2,8	1,1	0,9	0,8	-	-	1,7
Concours bancaires courants	3,5	3,5	-	-	-	-	0,0
Total endettement brut	92,8	5,0	1,4	41,4	22,5	22,5	87,8
Ventilation des échéances en %	100%	5%	2%	45%	24%	24%	95%
Trésorerie	12,6	12,6	-	-	-	-	0,0
Equivalents de trésorerie	61,0	61,0	-	-	-	-	0,0
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	73,6	73,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL ENDETTEMENT NET	19,2	-68,6	1,4	41,4	22,5	22,5	87,8

L'endettement net converti au cours de clôture réparti par devise se décompose comme suit :

(en millions d'Euros)	SOLDES AU 31/12/2008	EURO	LIVRE STERLING	RON ROUMANIE	SKK SLOVAQUIE	CNY CHINE	DOLLAR CANADA	INR INDE	AUTRES DEVICES
Emprunts obligataires	85,6	85,6	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,2	0,2	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location financement	0,7	0,6	0,1	-	-	-	-	-	-
Dettes financières diverses et dérivés	2,8	2,6	0,1	-	-	-	-	0,1	-
Concours bancaires courants	3,5	2,7	0,8	-	-	-	-	-	-
Total endettement brut	92,8	91,7	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Ventilation en %	100%	99%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Disponibilités	12,6	9,6	0,3	1,5	0,2	0,4	0,6		
Équivalents de trésorerie	61,0	61,0	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dérivés actifs	73,6	70,6	0,3	1,5	0,2	0,4	0,6	0,0	0,0
TOTAL ENDETTEMENT NET	19,2	21,1	0,7	-1,5	-0,2	-0,4	-0,6	-0,1	0,0

NOTE 40 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

7 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ASSYSTEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 4 de l'annexe des comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce. La Société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs

à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2 (Rubrique « Regroupements d'entreprises »), la note 4 (Rubrique « Dépréciation des goodwill et des actifs incorporels ») et la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2, 4 et 7 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise
Alain AUVRAY

Deloitte & Associés
Albert AIDAN

COMPTES SOCIAUX

1 - BILAN

ACTIF (en milliers d'Euros)	2008			2007
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations incorporelles	533	333	200	246
Immobilisations corporelles	3 621	2 904	717	829
Titres de participation	281 003	14 940	266 063	271 697
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 344	-	1 344	2 703
Autres immobilisations financières	7 024	984	6 040	16 218
Immobilisations financières	289 370	15 924	273 446	290 618
Actif immobilisé	293 524	19 161	274 363	291 693
Créances d'exploitation	14 468	151	14 317	26 273
Valeurs mobilières de placement	48 845	-	48 845	49 783
Disponibilités	487	-	487	986
Charges constatées d'avance	298	-	298	1 101
Charges à répartir sur plusieurs exercices	106	-	106	423
Ecart de conversion actif	81	-	81	567
Actifs circulants	64 285	151	64 134	79 133
TOTAL DE L'ACTIF	357 809	19 313	338 497	370 826
PASSIF (en milliers d'Euros)			2008	2007
Capital			20 601	21 906
Primes liées au capital			67 354	79 877
Réserve légale			2 191	1 902
Réserve réglementée et autres réserves			4 158	4 158
Report à nouveau			131 923	132 918
Résultat de l'exercice			-2 836	6 843
Provisions réglementées			236	330
Capitaux propres			223 627	247 934
Provisions pour risques et charges			4 628	4 106
Emprunts obligataires convertibles			-	-
Autres emprunts obligataires			91 024	78 130
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			382	33 171
Emprunts et dettes financières			9 991	432
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 207	4 867
Dettes fiscales et sociales			3 910	1 127
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			20	6
Autres dettes			575	692
Produits constatés d'avance				20
Ecart de conversion passif			133	341
Dettes			110 242	118 786
TOTAL DU PASSIF			338 497	370 826

2 - COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'Euros)	2008	2007
Chiffres d'affaires	13 912	10 908
Produits annexes		
Reprises sur provisions et transferts de charges	283	286
Autres produits	19	
Produits d'exploitation	14 214	11 194
Achats et charges externes	15 798	11 696
Impôts, taxes et versements assimilés	133	178
Salaires et charges sociales	832	37
Jetons de présence	224	236
Autres charges de gestion courante		
Dotation aux amortissements et provisions	567	655
Dotation pour risques et charges	1 946	
Charges d'exploitation	19 500	12 802
Résultat d'exploitation	-5 286	-1 608
Produits financiers	26 212	16 886
Charges financières	16 193	14 490
Résultat financier	10 018	2 396
Résultat courant	4 733	788
Résultat exceptionnel	-6 940	1 479
Impôts sur les bénéfices	628	-4 576
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-2 836	6 843

COMPTES SOCIAUX

3 - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2008

La présente annexe complète le bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008 dont le total s'élève à 338 497 K€, ainsi que le compte de résultat qui dégage une perte de 2 836 K€.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les chiffres sont indiqués en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

NOTE 1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Évolution des filiales et participations

Acquisitions de filiales

Au cours de l'exercice, Assystem a souscrit au capital des sociétés suivantes :

- ASSYSTEM EXPERT pour 40 K€
- ASSYSTEM MAROC TECHNOLOGIES pour 14 K€

Cessions de filiales

La filiale SATA COMMUNICATION a été liquidée au 31 décembre 2008.

Augmentation de capital dans les filiales

En juin 2008, Assystem SA a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Assystem Italia pour un montant de 1 200 K€.

En novembre 2008, Assystem a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Assystem SHANGHAI pour un montant de 367 K€.

Actions propres

Au 31 décembre 2008, la valeur d'inventaire des actions propres détenues par la société constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice étant inférieure à la valeur d'achat de ces actions, une provision pour dépréciation de 984 K€ a été constatée. La provision constatée au 31 décembre 2007 a été reprise pour un montant de 3736 K€.

De même, en raison de la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions, une provision pour risque de 2 341 K€ a été constatée.

Enfin, compte tenu de l'existence au 31 décembre de deux plans d'options d'achat d'action, une provision pour risque d'un montant de 160 K€ a été comptabilisée.

Emprunt obligataire

Le 9 juillet 2008, Assystem SA a remboursé partiellement pour un montant de 52 000 K€ l'emprunt obligataire de 78 000 K€ (OBSAR 2005-2011).

Elle a souscrit à cette même date un second emprunt obligataire (OBSAAR) pour un montant de 65 000 K€ à échéance 2011, 2012 et 2013.

Réduction du capital social

L'Assemblée Générale du 15 mai 2008 a autorisé le Directoire à procéder à l'annulation des actions acquises en vertu des programmes de rachat d'actions.

Le 24 novembre 2008, le Directoire a réduit le capital social d'une somme de 1 500 K€ par annulation de 1 500 000 titres auto détenus.

Cette opération a eu pour conséquence une réduction des capitaux propres de 15 000 K€.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

NOTE 2 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de l'exercice 2008 sont établis et présentés conformément aux articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce, aux dispositions du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable et notamment au CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Rappel des principes comptables

Les principes comptables généraux ont été appliqués dans le respect des règles communément admises :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables.

Les valeurs sont inscrites en comptabilité suivant la méthode habituelle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient d'origine, abstraction faite de toute charge financière. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué à la durée d'utilisation estimée.

Suite aux études réalisées dans le cadre du passage aux normes IFRS, les durées et modes d'amortissement ont été revues afin de retenir des valeurs plus proches de la réalité économique.

- Logiciels..... 1 à 5 ans
- Brevets.....4 ans
- Installations et agencements..... 5 à 10 ans
- Matériel de transport..... 3 à 5 ans
- Matériel de bureau..... 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau..... 5 à 10 ans
- Constructions20 ans

Participations

Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les cessions sont évaluées d'après un prix de revient. Le calcul de la plus-value ou de la moins-value est basé sur la valeur comptable des titres cédés.

Pour les filiales ayant une activité opérationnelle, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition des titres.

La valeur d'usage de l'entité est appréciée de façon autonome suivant une approche multi critères (méthode DCF, évaluation boursière et méthode des comparables).

Pour les sociétés non opérationnelles, une provision est constituée lorsque les capitaux propres sont inférieurs au coût d'acquisition des titres ; si les capitaux propres sont négatifs, une provision pour risque est constituée à due concurrence.

Frais d'acquisition de titres de participation

Ces frais sont comptabilisés en charges.

Ils sont réintégrés fiscalement lors de l'exercice d'acquisition des titres de participation puis font l'objet d'une déduction extra comptable sur cinq ans.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale.

Créances

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement. Il s'agit essentiellement de créances sur des entreprises liées.

Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission de l'OBSAR 2005 sont comptabilisés en charges à répartir. A l'occasion de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire en 2008, Assystem a décidé de comptabiliser en charges les frais de ce nouvel emprunt de 1 427 K€, opérant ainsi un changement de méthode comptable pour le traitement de ces frais.

Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en «Écart de conversion». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

Indemnités de fin de carrière

Une provision de 6 K€ a été constituée à la clôture de l'exercice.

Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires constatés lors de l'acquisition d'un immeuble font l'objet d'une reprise par dixième à partir de la dixième année.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et du règlement CRC 00-06 sur les passifs.

Provisions pour litiges prud'hommes

Les provisions sont évaluées, au cas par cas, en fonction du risque et des motifs de la demande.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Variation de l'actif immobilisé brut

(en milliers d'Euros)	VALEURS BRUTES À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DES VALEURS BRUTES	DIMINUTIONS DES VALEURS BRUTES	VALEURS BRUTES À LA FIN DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 112	267	1 846	533
Immobilisations corporelles	4 125	66	570	3 621
Immobilisations financières	302 277	16 390	29 297	289 370
TOTAL	308 515	16 723	31 713	293 524

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels pour une valeur de 490 K€, un brevet complètement amorti pour 15 K€ et à un fond de commerce pour 28 K€.

Les immobilisations corporelles sont composées de constructions et agencements pour 2 410 K€, de matériel de transport pour 83 K€, de matériel de bureau pour 890 K€ et d'œuvres d'art pour 239 K€.

Immobilisations financières

Cette rubrique correspond essentiellement aux titres de participation, aux prêts rattachés à des participations et aux actions propres.

MOUVEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS PROPRES (en milliers d'Euros)	NOMBRE D' ACTIONS	VALEUR
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2007	1 419 281	19 576
Acquisitions	1 684 783	14 699
Cessions	834 604	12 592
Annulations	1 500 000	15 034
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2008	769 460	6 649

Variation des amortissements et charges à répartir

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES (en milliers d'Euros)	MONTANT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, Frais recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 866	105	1 639	333
	1 866	105	1 639	333
Immobilisations corporelles				
Construction sur sol propre	1 552	94	-	1 646
Construction Installations générales agencements	293	19	253	60
Installations générales	208	21	11	218
Matériel de transport	27	12	5	34
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 216	31	300	946
	3 297	177	570	2 904
TOTAL	5 163	283	2 208	3 237
CHARGES À RÉPARTIR (en milliers d'Euros)				
	MONTANT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	MONTANT FIN EXERCICE
Charges à répartir				
Charges à répartir / OBSAR	423	-	317	106

COMPTES SOCIAUX

NOTE 4 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS (Montants en milliers d'Euros)	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES (DONT RÉSULTAT 2008)	QUOTE PART DU CAPITAL DÉTENU (EN %)
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.			
1 - Filiales			
(Plus de 50% du capital détenu)			
EUROSYN	40	771	100
ASSYSTEM POLSKA	111	NC	100
ASSYSTEM DEUTSCHLAND	25	22 189	100
ASSYSTEM IBERIA	1 465	1 980	100
ASSYSTEM SLOVAKIA	6	127	100
ASSYSTEM PORTUGAL	105	56	100
ASSYSTEM ITALIA	1 200	1 520	100
ASSYSTEM CANADA ⁽¹⁾	7 452	3 314	100
ASSYSTEM FRANCE	19 895	-	100
ASSYSTEM FACILITIES	1 308	9 227	100
ASSYSTEM INNOVATION	6 480	3 182	100
ASSYSTEM ROMANIA ⁽²⁾	5	1 513	100
TECHN.FIELD.SERV.INTERN	40	6 923	100
ASSYSTEM INTERNATIONAL	40	-1 033	100
ASSYSTEM UK ⁽³⁾	338	8 883	100
ASSYSTEM ENGINEERING CONSULTING (Shangai) ⁽⁴⁾	1 068	-52	100
SCICV FUTURA III	5	8 568	100
SCICV ARC EN CIEL	5	4 526	100
ASSYSTEM BELGIUM	19	-483	100
ASSYSTEM DEVELOPPEMENT	40	37	100
ASSYSTEM EXPERT	40	40	100
ASSYSTEM MAROC TECHNOLOGIES	27	27	51
TOTAL	-	-	-

2 - Participations

(10 à 50% capital détenu)

Néant

⁽¹⁾ Taux de conversion moyen du Dollar canadien : 1 Euro = 1,638⁽²⁾ Taux de conversion moyen du Leu roumain : 1 Euro = 3,9138⁽³⁾ Taux de conversion moyen de la Livre sterling : 1 Euro = 0,95525⁽⁴⁾ Taux de conversion moyen du Yuan chinois : 1 Euro = 9,054

VALEUR COMPTABLE BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR COMPTABLE NETTE DES TITRES DÉTENUS	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIES (HORS COMPTES COURANTS IS GROUPE)	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE	RÉSULTAT DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSÉS
---	---	--	---	--	---	-------------------------

30	30	-	-	3 020	481	300
111	-	141	-	NC	NC	-
15 585	15 585	-	-	0	2 817	-
9 446	9 446	-	-	9 462	373	-
5	5	-	-	13	-71	178
105	105	-	-	1 278	-21	-
1 590	1 590	-	-	14 215	320	-
8 271	1 441	-	-	655	-109	2 267
202 702	202 702	-	-	399 366	14 448	6 000
3 181	3 181	-	-	63 062	5 715	3 000
6 457	4 557	-	-	0	656	-
1 201	1 201	-	-	7 101	295	-
12 031	12 031	-	-	30 403	3 647	3 500
40	0	-	-	0	-1 029	-
19 084	14 084	-	-	71 502	893	-
1 040	0	201	-	749	-343	-
5	5	-	-	36 068	8 675	-
5	5	-	-	35 579	4 750	-
18	0	-	-	268	-501	-
40	40	4	-	0	-3	-
40	40	-	-	0	0	-
14	14	-	-	NC	NC	-
281 002	266 063	346	0	-	-	15 245

COMPTES SOCIAUX

NOTE 5 - PROVISIONS

RUBRIQUE (en milliers d'Euros)	MONTANT DU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
Amortissements dérogatoires ⁽¹⁾	330	-	94	236
Total provisions réglementées	330	-	94	236
Provision pour risques ⁽²⁾	3 539	4 441	3 439	4 541
Provisions pour perte de change	567	81	567	81
Provision Indemnité fin de carrière	-	6	-	6
Autres provisions	-	-	-	-
Total provisions pour risques et charges	4 106	4 528	4 006	4 628
Provisions pour dépréciation des immobilisations ⁽³⁾	188	28	-	216
Provisions sur titres de participations ⁽⁴⁾	7 693	7 255	7	14 941
Provisions sur prêts ⁽⁵⁾	230	-	230	-
Provisions sur actions propres ⁽⁶⁾	3 735	984	3 735	984
Sous-total provisions / actif immobilisé	11 846	8 267	3 972	16 141
Provisions pour dépréciation des créances clients	-	7	-	7
Provisions pour dépréciation des comptes courants	141	-	-	141
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	-	3	-	3
Sous-total provisions / actif circulant	141	10	-	151
Total provisions pour dépréciation	11 987	8 277	3 972	16 292
TOTAL	16 423	12 805	8 072	21 156
Dont dotations et reprises :				
d'exploitation		1 973	281	
financières		10 822	7 698	
exceptionnelles		-	94	

(1) Les amortissements dérogatoires concernent un immeuble apporté par Assystem SA qui avait été acquis en 1991. L'amortissement dérogatoire qui avait été accordé à hauteur de 50 % de la valeur brute fait l'objet d'une reprise par 1/10^e à partir de la dixième année.

(2) L'augmentation des provisions pour risques comprend une provision de 2341 K€ pour les actions Assystem attribuées gratuitement, une provision de 160 K€ pour les plans d'option d'achat d'actions et deux provisions sur les filiales Assystem International et Assystem Belgium pour un total de 1940 K€. Les reprises de provisions concernent les actions propres pour 3158 K€, des litiges salariaux pour 261 K€ et un risque filiale pour 20 K€.

(3) La provision de 28 K€ concerne un fonds de commerce.

(4) Les provisions concernent notamment Assystem CANADA (1830 K€) et Assystem UK (5 000 K€).

(5) La filiale SATA Communication ayant été liquidée au 31 décembre 2008, la provision de 230 K€ constituée au 31 décembre 2007 a été reprise en totalité.

(6) La valorisation du portefeuille d'actions propres au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice faisant apparaître un montant inférieur à la valeur d'achat des actions propres détenues, la provision constatée au 31 décembre 2007 pour un montant de 3 735 K€ a été reprise puis remplacée par une provision de 984 K€.

NOTE 6 - CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES (en milliers d'Euros)	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts	1 344	381	963
Intérêts courus	-	-	-
Autres immobilisation financières	317	24	293
Actions propres ⁽¹⁾	6 707	6 707	-
	8 368	7 112	1 256
Créances d'exploitation			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	6 569	6 569	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-
État – Impôts sur le bénéfice	-	-	-
État – Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
État – Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 055	1 055	-
Créances Groupe et associés (comptes courants)	3 948	3 948	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
Débiteurs divers	2 787	2 787	-
	14 359	14 359	-
Charges constatées d'avance	298	298	-
TOTAL	23 025	21 769	1 256

(1) Représentant 769460 actions Assystem pour un montant de 6 649 K€ et des BSA pour 58 K€.

NOTE 7 - CHARGES À PAYER (en milliers d'Euros)

Fournisseurs – Factures non parvenues : 3 217
 Dettes fiscales et sociales : 618
 Intérêts courus sur emprunts et dettes financières : 24

NOTE 8 - PRODUITS À RECEVOIR (en milliers d'Euros)

Autres immobilisations financières -
 Intérêts courus sur prêts accordés : 24
 Clients – Factures à établir : 2 655
 Autres créances – Débiteurs divers : 80

NOTE 9 - DÉTAIL DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Tableau de mouvement des VMP (en milliers d'Euros)

ICATÉGORIE	OUVERTURE	ACHAT	VENTE	CLÔTURE
Certificats de dépôt	22 500	112 155	102 655	32 000
Billets de trésorerie	11 000	42 500	53 500	-
SICAV	16 282	414 540	413 977	16 845

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt négociables, billets de trésorerie, FCP et SICAV monétaires. Le portefeuille est valorisé à la valeur d'achat. La plus-value latente n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice. Elle est cependant constatée fiscalement et s'élève à 23 K€ au 31 décembre 2008.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 10 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les charges et produits constatés d'avance relèvent exclusivement de l'exploitation.

NOTE 11 - CAPITAL

Composition du Capital Social

Le capital de la société s'élève à 20 601 527 €. Il est composé d'actions d'une valeur de 1 €.

CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	21 906 451
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	195 076
3 - Actions ou parts sociales annulées pendant l'exercice	1 500 000
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20 601 527

L'augmentation de capital constatée de 195 076 € correspond à des levées d'option de souscription d'actions. La réduction de capital a été effectuée en novembre 2008.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'Euros)	2008	2007
Montant au début de l'exercice	247 934	242 159
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre	-2 836	6 843
Distribution de dividendes / remboursement prime d'apport	-7 550	-2 040
Variation du capital		
• augmentation	196	173
• diminution	-1 500	-
Variation des primes, réserves, report à nouveau et provisions réglementées		
• augmentation	1 299	893
• diminution ⁽¹⁾	-13 916	-94
MONTANT EN FIN D'EXERCICE	223 627	247 934

(1) Dont 13 534 de réduction de la prime d'émission effectuée lors de la réduction du capital de 1 500 000 actions.

TABLEAU DES PRIMES (en milliers d'Euros)	2007	AUGMENTATION	DISTRIBUTION	DIMINUTION	2008
Capital	21 906	196	-	1 500	20 602
Prime émission	60 670	1 011	-	13 534	48 147
Prime de fusion	1 809	-	-	-	1 809
Prime d'apport	16 207	-	-	-	16 207
Prime d'apport	1 190	-	-	-	1 190
Primes liées au capital	79 877	1 011	-	13 534	67 354
Réserve légale	1 902	288	-	-	2 190
Réserve réglementée et autres réserves	4 158	-	-	-	4 158
Report à nouveau	132 918	-	707	288	131 923
Résultat de l'exercice	6 843	-	6 843	2 836	-2 836
Provisions réglementées	330	-	-	94	236
Capitaux propres	247 934	1 495	7 550	18 252	223 627

NOTE 12 - AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2008, la Société dispose de trois catégories d'outils dilutifs : des BSAR, des plans d'achats et souscriptions d'actions ainsi que des plans d'attribution d'actions gratuites. L'effet dilutif de ces éléments à la clôture de l'exercice est de 273 449 actions au cours moyen soit 1,37 % du nombre d'actions pondérées.

NOTE 13 - DETTES

ÉTAT DES DETTES (en milliers d'Euros)	MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	AU PLUS D'1 AN ET À 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	91 024	24	91 000	-
Autres emprunts auprès des établissements de crédit :				
• à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
• à plus de 1 an à l'origine	382	382	-	-
Emprunts et cautionnements	40	40	-	-
Groupe et associés	9 951	9 951	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 206	4 206	-	-
Personnel et comptes rattachés	154	154	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	66	66	-	-
État et autres collectivités publiques	3 691	3 691	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20	20	-	-
Autres dettes	575	575	-	-
Produits constatés d'avance				
Écart de conversion passif	133	133	-	-
TOTAL	110 242	19 242	91 000	-

EMPRUNTS OBLIGATAIRES (en milliers d'Euros)	2007	AUGMENTATION	DIMINUTION	2008
Emprunt obligataire 78 M€	78 000	-	52 000	26 000
Emprunt obligataire 65 M€	-	65 000	-	65 000
Sous total	78 000	65 000	52 000	91 000
Intérêts courus	-	-	-	24
TOTAL DETTE OBLIGATAIRE	-	-	-	91 024

EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2007	AUGMENTATION	DIMINUTION	2008
Créance COFACE	6	-	-	6
Emprunt CL 15 ME	12 000	-	12 000	0
Emprunt CIN 12,5 ME	12 500	-	12 500	0
Emprunt SG 10 ME	4 000	-	4 000	0
Emprunt BNP 3MGBP	4 091	-	4 091	0
Sous total	32 597	0	32 591	6
Intérêts courus	-	-	-	-
Dettes auprès des établissements de crédits	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	375
TOTAL DETTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	-	-	-	381

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES				
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	40
Comptes courants de filiales	-	-	-	9 951
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	-	-	-	9 991

COMPTES SOCIAUX

CHARGES ET PRODUITS RATTACHÉS (en milliers d'Euros)	CHARGES	PRODUITS
Dette obligataire	3 190	-
Dette auprès des établissements de crédit	1 100	-
Emprunts et dettes financières diverses ⁽¹⁾	27	444

(1) Charges et produits financiers liés à la rémunération des comptes courants et à la centralisation de trésorerie intra-groupe.

La dette obligataire de la Société a été modifiée au cours de l'exercice.

L'emprunt d'un montant de 78 000 K€ à échéance 2011 a fait l'objet d'un remboursement partiel de 52 000 K€.

Un nouvel emprunt obligataire de 65 000 K€ à échéance 2011 pour 25%, 2012 pour 37,5% et 2013 pour le solde soit 37,5% a été souscrit. Les caractéristiques de ce nouvel emprunt sont présentées ci-après :

Caractéristiques des obligations

L'endettement obligataire d'Assystem est composé de deux emprunts obligataires dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBSAR	2005	OBSAAR	2008
émission	02/02/2005	émission	09/07/2008
nominal	1000 €	nominal	500 €
montant (M€)	26	montant (M€)	65
échéances	21/03/2011	échéances	2011/2012/2013
taux	Euribor 3mois + 0,50%	taux	Euribor 3mois -0,88%
terme	trimestriel échu	terme	trimestriel échu
durée	3 ans	durée	5 ans amortissable
quantité	26 000	quantité	130 000
code	FR0010186551	code	FR0010630681

L'endettement obligataire d'Assystem est assorti de taux variables selon la ventilation suivante :

- les obligations de l'emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions remboursables à échéance 2011 d'un montant de 26 M€ portent intérêt au taux Euribor 3 mois + 0,50%.
- les obligations de l'emprunt obligataire avec bons de souscription d'actions remboursables à échéance 2011 2012 et 2013 d'un montant initial de 65 M€ portent intérêt au taux Euribor 3 mois - 0,88%.

La société Assystem SA dispose d'instruments financiers dérivés couvrant le risque de taux de ces emprunts dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Swap à taux fixe de 3,164% sur l'encours de l'emprunt obligataire 2011 soit 26 000 K€
- Swap à taux fixe de 4,044% sur l'emprunt de 65 000 K€ jusqu'en 2011
- Cap à 4,044% sur l'encours amortissable de l'emprunt obligataire 2013 jusqu'à son échéance.

NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de garanties

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT
Avals et cautions	378
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Avals et cautions	-
Garanties sur paiement de titres	-
Lignes de crédit non utilisées	55 000

Engagements Réciproques

OBLIGATIONS	TOTAL	PAIEMENT DUS PAR PERIODE		
		À MOINS D'UN AN	DE UN À CINQ ANS	À PLUS DE CINQ ANS
Dettes à long terme	-	-	-	-
Obligations en matière de location-financement	-	-	-	-
Contrats de location simple	-	-	-	-
• véhicules	19	18	1	-
• locaux	431	431	-	-
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
TOTAL	450	449	1	-

Informations relatives aux engagements financiers

Afin de satisfaire ses ambitions de développement, comparable au modèle observé en France ces dernières années, un fond d'investissement « BTIC Investissements Inc. » a été constitué en 2004.

BTIC investit dans des sociétés de conseil et d'ingénierie en développement, retournement ou en phase de « build up ». Pour mener à bien ce projet, 5 500 K€ ont été mobilisés.

Le dirigeant opérationnel ou ses ayants droits disposent de 31,2% des droits de vote au sein de BTIC.

Lors du Conseil de Surveillance du 16 décembre 2008, le Directoire a considéré BTIC comme non stratégique et précisé qu'il souhaitait pouvoir étudier toute opportunité de cession qui se présenterait.

Informations relatives aux compléments de prix d'acquisition

Néant

COMPTES SOCIAUX

NOTE 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de prestations de gestion, redevances, mises à disposition de compétences diverses, essentiellement au profit des filiales du groupe Assystem.

Une segmentation du chiffre d'affaires par secteur d'activité n'est pas pertinente ; une distinction par zone géographique ne serait pas significative.

NOTE 16 - RÉMUNÉRATIONS

Un seul dirigeant de la société est rémunéré directement par la Société. Les salaires des autres dirigeants sont pris en charge par les sociétés HDL et H2DA liées à Assystem dans le cadre d'une convention réglementée, à l'exception d'un membre du Directoire salarié de la filiale anglaise.

Il a été versé en 2008 la somme de 224 K€ sous forme de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance.

NOTE 17 - EFFECTIF MOYEN

Un salarié au cours de l'exercice.

NOTE 18 - RÉSULTAT FINANCIER

PRODUITS FINANCIERS (en milliers d'Euros)	2008
Produits financiers de participations	15 245
Dividendes reçus	15 245
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	137
Intérêts des prêts	137
Autres intérêts et produits assimilés	1 416
Revenus des VMP	972
Produits de gestion de trésorerie Groupe	440
Autres produits financiers	4
Reprise sur provisions et transfert de charges	7 699
Reprise sur provisions sur perte de change	567
Reprise sur provisions sur immobilisations financières ⁽¹⁾	7 132
Différences positives de change	684
Gain de change	684
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 031
Intérêts sur certificats de billets négociables et billets de trésorerie	1 031
TOTAL	26 212
CHARGES FINANCIÈRES (en milliers d'Euros)	2008
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 822
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers ⁽¹⁾	10 741
Dotations aux provisions pour perte de change	81
Intérêts et charges assimilées	4 317
Intérêts sur emprunts	4 290
Agios bancaires	7
Pertes sur créances liées à des participations	-
Charges de gestion de trésorerie Groupe	20
Autres charges financières	-
Différences négatives de change	1 054
Perte de change	1 054
TOTAL	16 193
Résultat financier	10 019

(1) Ces montants correspondent aux provisions et reprises de provisions constatées sur le portefeuille d'actions propres de la société, ainsi qu'aux provisions pour dépréciation des titres de filiales.

COMPTES SOCIAUX

NOTE 19 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en milliers d'Euros)	2008
Produits exceptionnels s/ op. en capital	0
Produits cession d'immobilisations incorporelles	-
Produits cession d'immobilisations corporelles	-
Produits cession d'immobilisations financières	-
Bonis cessions sur actions d'autocontrôle émises	-
Reprises sur provisions	94
Reprises sur provisions risques et charges	94
TOTAL	94
CHARGES EXCEPTIONNELLES (en milliers d'Euros)	2008
Charges exceptionnelles s/ op. de gestion	1 582
Autres charges exceptionnelles de gestion ⁽¹⁾	1 582
Charges exceptionnelles s/ op. en capital	5 420
Valeur nette des immobilisations incorporelles cédées	-
Valeur nette des immobilisations corporelles cédées	-
Valeur nette des immobilisations financières cédées	8
Malis sur rachat actions obligations	5 412
Dotation exceptionnelle aux amortissements	33
TOTAL	7 035
Résultat exceptionnel	-6 941

(1) dont 1 351 K€ relatifs à un abandon de créance sur une filiale.

NOTE 20 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'Euros)	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT
Résultat courant	4 733	3 349	1 384
Résultat exceptionnel	-6 940	-2 720	-4 220
Résultat de l'exercice	-2 207	629	-2 836

Ventilation de l'impôt

La répartition de l'impôt entre la partie du résultat courant et le résultat exceptionnel a été effectuée en appliquant au résultat un taux d'impôt théorique de 33,33 %. Les corrections du résultat comptable permettant d'obtenir le résultat fiscal ont été qualifiées en fonction de leur nature. L'incidence de l'intégration fiscale a été considérée comme relevant de l'exceptionnel.

Informations relatives au régime d'intégration fiscale

La société Assystem est la tête d'un groupe d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes : Assystem FRANCE, Assystem FACILITIES, SCI PONT NOIR, Assystem INNOVATION, ASG, ATHOS AERONAUTIQUE, Assystem INTERNATIONAL, EUROSYN, ANAFI et ANAFI PLUS, DATA 29, DATA 45, DATA 74, SILVER ATENA FRANCE.

Les modalités de calcul et de répartition de l'impôt sur les sociétés entre entités du groupe fiscal sont uniformes, selon les règles fiscales de droit commun à la date de clôture et comme si chaque entité du groupe fiscal était imposée séparément. Seule la Société mère subit une différence puisqu'un seul abattement lui est octroyé pour le calcul de la contribution sociale alors que chaque filiale du groupe intégré bénéficie d'un abattement.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits de la filiale sont conservées chez la société mère, mais sont considérées comme une simple économie de trésorerie du fait qu'elles bénéficient à la filiale déficitaire du jour où celle-ci sera redevenue bénéficiaire.

Par exception, la Société mère constatera un profit définitif lorsqu'une filiale se trouve dans une situation où, à défaut d'appartenance au groupe, elle aurait perdu son droit au report des déficits.

Sur l'exercice 2008, la sortie du périmètre d'intégration fiscale de plusieurs filiales a entraîné la constatation d'un produit d'intégration fiscale de 143 K€ chez Assystem, société mère du groupe d'intégration fiscale.

Informations relatives aux accroissements et allègements de la dette future d'impôts

ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (en milliers d'Euros au taux de 33,33%)	BASE 2008	MONTANT IMPÔT
Charges à étaler	0	0
TOTAL IMPÔT DIFFÉRÉ À PAYER		0

ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT (en milliers d'Euros, au taux de 33,33%)	BASE 2008	MONTANT IMPÔT
Plus value latente sur OPCVM	23	8
Taxe Organic à payer	22	7
Cotisation Aide au logement	0	0
Écart de conversion passif	133	44
Provision pour risques et charges	294	98
TOTAL IMPÔT PAYÉ D'AVANCE (en milliers d'Euros)		157

COMPTES SOCIAUX

NOTE 21 - INFORMATION CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

POSTES (en milliers d'Euros)	MONTANT BRUT ENTREPRISES LIÉES
Avances et acomptes sur immobilisations	-
Participations	281 002
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	1309
Autres immobilisations financières	24
Avances et acomptes versés sur commandes	-
Créances clients et comptes rattachés	2 880
Autres créances	6 729
Capital souscrit appelé non versé	-
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	9 951
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-
Autres dettes	570
Produits de participation	15 245
Autres produits financiers	440
Charges financières	20

NOTE 22 - IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

La société Assystem SA est la société mère consolidante du Groupe Assystem.

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ASSYSTEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
 - la justification de nos appréciations,
 - les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe (rubrique « Frais d'émission d'emprunt ») qui expose le changement de méthode comptable relatif au traitement des frais sur émission d'emprunt.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce.

S'agissant de l'évaluation et de la dépréciation des titres de participation dont les principes sont décrits dans la note 2

de l'annexe (Rubrique « Participations »), nous avons, dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise
Alain AUVRAY

Deloitte & Associés
Albert AIDAN

5 - RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,
En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

COMPTES SOCIAUX

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LES SOCIÉTÉS H.D.L. ET ASSYSTEM

I. I Signature d'un avenant n° 5

Personne intéressée : Monsieur Dominique LOUIS

Conseil de Surveillance du 18 mars 2008

Nature et modalités :

Votre Conseil de Surveillance en date du 18 mars 2008, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 20 février 2008, a décidé de verser à la société H.D.L., au titre de l'exercice 2007, un bonus exceptionnel fixé à la moitié du plafond prévu à la convention, soit une somme de 750 000 euros.

I. II Signature d'un avenant n° 6

Personne intéressée : Monsieur Dominique LOUIS

Conseil de Surveillance du 15 mai 2008

Nature et modalités :

Au cours de l'exercice 2008, les parties à la convention ont souhaité, par un nouvel avenant n°6, modifier d'une part la nature des prestations fournies par la société H.D.L. à compter du 1^{er} février 2008, et, en conséquence, fixer le montant de la partie fixe due par votre Société au titre des prestations qui ont été fournies en 2008, et, d'autre part, ajuster la formule de détermination de la partie variable due par votre Société à compter de l'exercice 2008.

Les modifications sont apportées jusqu'à la fin de la durée contractuelle de ladite convention et dans les conditions approuvées par le Conseil de Surveillance du 15 mars 2007. La rémunération, comme l'année précédente, tient compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA.

Votre Conseil de Surveillance du 15 mai 2008 a donc autorisé les modifications apportées par ce nouvel avenant n°6 qui prévoit :

- que la société H.D.L. fournira également à votre Société et à ses filiales, à compter du 1^{er} février 2008, des prestations dans les domaines suivants : stratégie, ressources humaines, marketing, développement commercial et prospection, tant en France qu'à l'étranger.
- en rémunération une partie fixe : en rémunération des pres-

tations définies à l'article 1, H.D.L. percevra pour l'exercice 2008 la somme forfaitaire hors taxes de 1 486 700 euros.

- en rémunération une partie variable : en sus de cette partie fixe, une partie variable dite « success fee », assise sur l'accroissement du résultat opérationnel consolidé (ROP) du groupe Assystem, sera octroyée à la société H.D.L. sur la base de 20% du montant de la progression du ROP par référence à la moyenne des ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. Le montant de la partie variable est plafonné à la somme hors taxes de 1 500 000 euros.

En 2008 et au titre dudit exercice, votre Société a pris en charge un montant de 1 486 700 euros et 1 500 000 euros pour la partie variable, soit un montant total de 2 986 700 euros. La sous-traitance par HDL d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA représente un montant de 1 566 700 euros au titre de la période.

II. ENGAGEMENTS AU PROFIT DE MONSIEUR GILBERT VIDAL, MEMBRE DU DIRECTOIRE ET DIRECTEUR FINANCIER DU GROUPE

Personne intéressée : Monsieur Gilbert Vidal

Conseil de Surveillance du 18 mars 2008 et du 8 avril 2008

Nature et modalités :

Votre Conseil de Surveillance du 18 mars 2008 et du 8 avril 2008, après avoir pris connaissance des travaux du Comité de Rémunérations et des Nominations du 20 février 2008 et du 9 mars 2009, a autorisé la signature d'un contrat de travail entre Monsieur Gilbert Vidal et votre Société. Ce contrat prend effet, pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} février 2008. Monsieur Gilbert Vidal percevra :

- Une rémunération annuelle brute de base de 250 000 euros versée sur 12 mois.
- Une rémunération variable sous forme de prime assise sur un accroissement de 20% du résultat opérationnel consolidé (ROP) de l'année du groupe Assystem par référence à la moyenne des ROP pour les deux exercices précédents. Le montant de la partie variable est plafonné à la somme de 200 000 euros pour une année complète.
- En cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de l'employeur, une indemnité globale fixée forfaitairement à 400 000 euros. Cette indemnité ne sera pas due en cas de rupture pour faute grave ou lourde.

Votre Société prendra également en charge un plan retraite article 83, avec une cotisation annuelle de 2,2% de la rémunération de base.

Votre Conseil de Surveillance du 8 avril 2008, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 7 avril 2008, complété par les travaux du Comité des Rémunérations du 16 octobre 2008, a précisé les critères qui s'appliqueront pour le versement de l'indemnité globale contractuelle de rupture :

- « les clauses financières du contrat de Monsieur Gilbert Vidal ne seront appliquées que dans la mesure où les comptes de la Société auront été certifiés sans réserve majeure, dans les délais légaux,

- Pendant les 5 dernières années de l'exercice de ses fonctions dans la Société,
- Depuis son entrée dans la Société, si l'événement qui motive son départ survient avant 5 ans d'années de présence »
- De plus, si la performance financière du Groupe mesurée par le ROCE est en moyenne sur les trois derniers exercices égal à 6% minimum.

III. ABANDON DE CRÉANCE ASSYSTEM ITALIA

Assystem Italia est une filiale à 100% de votre Société.
Conseil de Surveillance du 18 mars 2008

Nature et modalités :

Afin de restructurer le capital d'Assystem Italia avant la fusion des deux sociétés du Groupe existant en Italie, votre Conseil de Surveillance en date du 18 mars 2008 a consenti à réaliser un abandon de créances à hauteur de la situation nette négative pour un montant de 1 351 434 euros, puis à augmenter le capital social de sa filiale par capitalisation de son compte courant, à hauteur d'un montant de 1 200 000 euros.

IV. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Personne concernée : divers membres du Directoire
Conseil de Surveillance du 15 mai 2008

Nature et modalités :

Votre Conseil de Surveillance en date du 15 mai 2008, sur préconisation du Comité des Rémunérations et des Nominations du 14 mai 2008, a décidé d'attribuer 25 000 actions gratuites à chacun des membres du Directoire à l'exception du Président, ce qui a conduit à distribuer 125 000 actions gratuites.

La valorisation de ces actions gratuites selon la méthode retenue pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008 représente un montant de 368 150 euros.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

I. CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LES SOCIÉTÉS H.D.L ET ASSYSTEM

La société ASSYSTEM et la société H.D.L. ont conclu, en date du 22 janvier 2004, (approbation de votre Conseil de Surveillance à cette même date), une convention au titre de laquelle H.D.L. s'est engagée à fournir à ASSYSTEM des missions d'assistance en matière de management, de gestion et d'organisation d'entreprises.

Dans le cadre d'un premier avenant signé le 15 septembre 2004, (approbation de votre Conseil de Surveillance du 28 septembre 2004), ASSYSTEM et H.D.L. ont modifié et complété le

contenu de cette convention, en ce qui concerne la définition, les modalités et le prix des prestations rendues par H.D.L. Par un second avenant signé le 28 septembre 2005 (approbation de votre Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005), ASSYSTEM et H.D.L. ont modifié cette convention afin d'élargir les prestations fournies à ASSYSTEM et de tenir compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA. Ce nouvel avenant prévoyait des honoraires pour une part fixe et pour une part variable, cette dernière étant liée à la progression du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Il définissait également les conséquences en matière de :

a. Responsabilité des Parties

En cas de manquement de l'une des Parties à l'une de ses obligations essentielles au titre de la convention, la Partie non défaillante pourra mettre en demeure, par lettre recommandée avec accusé réception, la Partie défaillante de remédier dans le délai de 30 jours au manquement ainsi notifié. Si à l'expiration de ce délai de 30 jours, la Partie défaillante ne démontre pas avoir remédié ou commencé de remédier au manquement, la Partie non défaillante pourra, par lettre recommandée avec accusé réception, notifier la résiliation du contrat.

La résiliation interviendra alors de plein droit et sans formalité à la date de réception de ladite notification de résiliation, indépendamment de toute action en dommages et intérêts.

b. Renouvellement de la convention

La convention est conclue pour une période de quatre ans et sera renouvelable d'un commun accord.

Le non-renouvellement de la convention par l'une des Parties à sa date anniversaire devra être notifié avec un préavis de six mois. En cas de non-renouvellement, une indemnité sera versée ; elle sera égale à deux fois la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant le non-renouvellement.

c. Résiliation de la convention suite à changement de contrôle d' ASSYSTEM

En cas de résiliation de la convention par l'une des parties, suite à un changement de contrôle d'ASSYSTEM (le contrôle s'entendant au titre de l'article L.233-3 du Code de Commerce), l'indemnité de résiliation prévue à la convention sera égale :

- en cas de changement de contrôle amical d'ASSYSTEM et avec un préavis de trois mois, à deux fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation.
- à la suite d'un changement de contrôle inamical, notamment par offre publique d'acquisition ou d'échange sur ASSYSTEM non sollicitée par ses dirigeants, à trois fois la moyenne de la partie fixe due au titre des prestations effectuées au cours des deux années précédant la résiliation.

Par un troisième avenant signé au cours de l'exercice 2006 (approbation de votre Conseil de Surveillance du 23 novembre 2006), ASSYSTEM et H.D.L. ont modifié la rémunération de la

COMPTES SOCIAUX

société H.D.L. jusqu'à la fin de la durée contractuelle de ladite convention et dans les conditions approuvées par le Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005. Cette rémunération tient compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA et elle est composée d'une part fixe et d'une part variable (success fee) : cette dernière, assise sur l'accroissement du résultat opérationnel consolidé du groupe Assystem, est octroyée à la société HDL sur la base de 30% du montant de progression du ROP, par référence à la moyenne du ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. Cette partie variable était plafonnée à un montant hors taxe de 1 500 000 euros.

Par un quatrième avenant signé au cours de l'exercice 2007 (approbation de votre Conseil de Surveillance du 15 mars 2007), ASSYSTEM et H.D.L. ont modifié la rémunération de la société H.D.L. jusqu'à la fin de la durée contractuelle de ladite convention et dans les conditions approuvées par le Conseil de Surveillance du 23 novembre 2006. Cette rémunération tient compte de la sous-traitance par H.D.L. d'une partie des prestations auprès de sa filiale, la société H2DA et est composée d'une part fixe et d'une part variable (success fee) : cette dernière, assise sur l'accroissement du résultat opérationnel consolidé du groupe Assystem, est octroyée à la société H.D.L. sur la base de 30% du montant de la progression du ROP par référence à la moyenne du ROP du groupe Assystem pour les deux exercices précédents. Cette partie variable restait plafonnée à la somme hors taxes de 1 500 000 euros. Hormis les modifications apportées par la signature en 2008 des avenants n°5 et n°6, les autres articles et alinéas de la convention (intégrant les avenants n°2, n°3 et n°4) signée en date du 28 septembre 2005 demeurent inchangés.

II. MISSIONS CONFIEES À UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Votre Conseil de Surveillance du 22 décembre 2005, reconnaissant les compétences, l'expérience et le savoir-faire de M. Jean-Pierre DESGEORGES a autorisé les missions suivantes auprès du Président du Conseil de Surveillance :

- Mission de représentation du Président du Conseil de Surveillance
- Conseil
- Mission de lobbying en matière internationale (plus particulièrement en Chine) dans les secteurs du Transport et de l'Énergie.

Dans le cadre de cette mission, ASSYSTEM, en fonction des besoins, mettra à disposition de M. DESGEORGES un bureau, et remboursera les frais de véhicule et de téléphone engagés par lui. En 2008, votre Société a supporté un montant total de 97 539 euros au titre de cette convention.

III. GESTION CENTRALISÉE DE LA TRÉSORERIE

Conseil de Surveillance du 28 septembre 2006.

Dans le cadre de la refonte de la gestion de la trésorerie du Groupe, votre Conseil de Surveillance du 28 septembre 2006 a autorisé la création d'une filiale belge dénommée Assystem Belgium.

En 2008, votre Société a reçu des produits financiers de 88 179 euros au titre de cette convention.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2009
Les Commissaires aux Comptes

ACE
Auditeurs et Conseils d'Entreprise
Alain AUVRAY

Deloitte & Associés
Albert AIDAN

ATTESTATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008

1 - ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image idèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en pages 40 à 55) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document (comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2008) ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 161 qui contient une observation : sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe (rubrique « Frais d'émission d'emprunt ») qui expose le changement de méthode comptable relatif au traitement des frais sur émission d'emprunt.

Le Président du Directoire d'Assystem SA :
Dominique LOUIS

Responsable de l'information financière :
Gilbert VIDAL
Directeur Financier Groupe
Membre du Directoire

À Paris, le 2 avril 2009

TABLE DE CONCORDANCE

RÉFÉRENCES	
1. PERSONNES RESPONSABLES	165
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES	52, 65, 141, 161 à 164
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SELECTIONNÉES	
3.1 Informations financières historiques	41 à 43, 66 à 70
Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A
4. FACTEURS DE RISQUE	44 à 46, 63, 78 à 84
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
5.1 Histoire et évolution de la société	2 à 22
5.2 Investissements	44, 72 à 73, 92 à 97, 128
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
6.1 Principales activités	7 à 9, 40 à 42
6.2 Principaux marchés	7 à 9, 40
6.3 Activités et marchés influencés par des événements exceptionnels	44, 143, 158
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication	N/A
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	41
7. ORGANIGRAMME	
7.1 Description du Groupe	10, 51, 55, 87, 148
7.2 Liste des filiales importantes	10, 51, 55, 87, 148
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	96
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
9.1 Situation financière	43 à 44, 66, 140
9.2 Résultat opérationnel	43, 67, 88 à 91
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
10.1 Informations sur les capitaux à court et long terme de l'émetteur	66, 69 à 70, 74 à 75, 82 à 84
10.2 Flux de trésorerie (source et montant)	69
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement de l'émetteur	44, 74 à 75, 82 à 84
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	77 à 82, 84
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les investissements	44, 78 à 82
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	94
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
12.1 Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	N/A
12.2 Tendances connues, incertitude, demande, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	2 à 3, 44

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

13.1 Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision/estimation	N/A
13.2 Rapport des comptables ou contrôleurs légaux indépendants, stipulant que la prévision ou estimation du bénéfice a été adéquatement établie sur la base indiquée et que la base comptable utilisée aux fins de cette prévision/estimation est conforme aux méthodes comptables appliquées par l'émetteur	N/A
13.3 Prévision/estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4 Si une prévision de bénéfice a été incluse dans un prospectus qui est toujours pendant, fournir une déclaration indiquant si cette prévision est toujours valable ou non	N/A

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

14.1 Organes d'administration, direction ou surveillance	4 à 5, 24 à 34, 52, 59 à 65
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction ou de surveillance	34

15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

15.1 Montant des rémunérations individuelles versées (y compris conditionnelle ou différée), avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne	35 à 39, 56 à 57, 136
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	36, 75 à 76, 110 à 111

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 Dates d'expiration des mandats actuels	25 à 27, 31 à 32
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	35, 162
16.3 Informations sur le comité d'audit et comité des rémunérations et nominations	24, 25
16.4 Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	59

17. SALARIÉS

17.1 Nombre de salariés	1, 7, 41, 42, 47
17.2 Participations et stock-options	57, 116 à 123
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	-

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	18, 49
18.2 Existence de droits de vote différents	18, 49
18.3 Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	18, 49
18.4 Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES

136 à 137, 160

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 Informations financières historiques	41 à 43, 66 à 70
20.2 Informations financières pro forma	N/A
20.3 Etats financiers	66 à 140, 142 à 160
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	141, 161
20.5 Date des dernières informations historiques	N/A
20.6 Informations financières intermédiaires	N/A
20.7 Politique de distribution des dividendes	19, 41, 51, 126
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	45
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A

TABLE DE CONCORDANCE

	RÉFÉRENCES
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
21.1 Capital social	15 à 18, 47, 103, 152
21.2 Actes constitutifs et statuts	15
22. CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	169
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	87, 149

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 66 à 141 et de la page 40 à 55 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2009 sous le numéro D.09-XXX.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 78 à 145 et de la page 54 à 66 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 mars 2008 sous le numéro D.08-170 et son actualisation déposée le 13 juin 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 98 à 165 et de la page 54 à 77 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2007 sous le numéro D.07-373.
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes, le rapport des commissaires aux comptes ainsi que le rapport de gestion y afférent, présentés respectivement de la page 97 à 165 et de la page 59 à 73 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mai 2006 sous le numéro D.06-396 et son actualisation déposée le 12 juillet 2006 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

AGENDA FINANCIER 2009

12 février 2009	Communication du Chiffre d'affaires 2008
11 mars 2009 <i>12 mars matin</i>	Communication sur les résultats annuels 2008 <i>réunion analystes</i>
30 avril 2009	Assemblée Générale
14 mai 2009	Communication sur le Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009
6 août 2009	Communication du Chiffre d'affaires et des résultats au 1 ^{er} semestre 2009
5 novembre 2009	Communication du Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2009

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Sont notamment disponibles sur le site internet www.assystem.com les documents suivants :

- Le présent Document de Référence déposé auprès de l'Autorité de Marchés Financiers le 31 mars 2009,
- Les Documents de Référence 2007, 2006 et 2005 déposés sous la forme de Rapports Annuels de l'Autorité des Marchés Financiers les 13 juin 2008 (n°D.08-170) ; 24 avril 2007 (n°D.07-373), 12 mai 2006 (n°D.06-396),
- Les communiqués financiers publiés par la Société,
- Le communiqué précisant les modalités de mise à disposition d'un prospectus,
- Le rapport financier annuel,
- Le rapport financier semestriel de S1,
- Les informations financières trimestrielles de T1 et T3,
- L'information relative au nombre total de droits de vote et d'actions,
- Le communiqué de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'assemblée,
- Le communiqué sur la mise à disposition du document de référence (pour bénéficier de certaines dépenses),
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.

Les statuts et les comptes sociaux d'Assystem SA peuvent être consultés au siège de la Société, 70, boulevard de Courcelles – 75017 – PARIS, ou obtenus sur simple demande auprès de la Société.

**LISTE DES COMMUNICATIONS RENDUES PUBLIQUES PAR ASSYSTEM
AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ET DEPUIS LE 01/01/2008**

[Art 221-1-11 du Règlement Général de l'AMF]

LISTE DES RÉFÉRENCES D'ANNONCES LÉGALES D'ASSYSTEM SA (DU 01/01/2008 AU 15/02/2009)

Support : journal d'annonces légales Les Petites Affiches.

2008

05/02/2008	Annonce n° 004852	Augmentation du capital social.
17/04/2008	Annonce n° 014930	Augmentation du capital social.
18/06/2008	Annonce n° 023611	Augmentation du capital social.
02/09/2008	Annonce n° 035486	Augmentation du capital social.
01/12/2008	Annonce n° 048132	Réduction du capital social.

Liste des publications BALO

2008

01/02/2007	Annonce n° 0800650	Avis Divers.
15/02/2008	Annonce n° 0801492	Chiffre d'affaires consolidé 2007.
09/04/2008	Annonce n° 0803596	Convocation à l'AG Annuelle du 15 mai 2008.
07/05/2008	Annonce n° 0805355	Comptes annuels de l'exercice 2007.
19/05/2008	Annonce n° 0806374	Chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre 2008
02/06/2008	Annonce n° 0806218	Opération BSAR 2012/2013 – Suspension exercice.
16/06/2008	Annonce n° 0808665	Avis sur émission d'OBSAAR.
18/06/2008	Annonce n° 0808775	Additif à l'avis du 16 juin 2008.
18/06/2008	Annonce n° 0808666	Information aux porteurs de bons et options.
11/07/2008	Annonce n° 0809954	Bilan semestriel contrat de liquidité.
29/08/2008	Annonce n° 0812292	Chiffre d'affaires consolidé 1 ^{er} semestre 2008.
14/11/2008	Annonce n° 0814088	Chiffre d'affaires consolidé du 3 ^e trimestre 2008.
21/11/2008	Annonce n° 0814268	CACEIS nouveau teneur de comptes nominatifs.

LISTE DES COMMUNICATIONS (suite)

Liste des communiqués

2008	
28/01/2008	Bilan semestriel contrat de liquidité au 31/12/2007.
30/01/2008	Déclaration mensuelle actions et droits de vote.
07/02/2008	Annonce du CA 2007 – Conférence téléphonique.
14/02/2008	Création d'une co-entreprise euro-indienne dans les systèmes critiques.
14/02/2008	Chiffre d'affaires 2008.
06/03/2008	Annonce des résultats annuels 2008 – Conférence téléphonique.
06/03/2008	Invitation à la réunion SFAF du 20 mars 2008.
10/03/2008	Déclaration mensuelle actions et droits de vote.
19/03/2008	Résultats 2007.
30/04/2008	Invitation conférence téléphonique. Annonce du CA 1 ^{er} trimestre 2008.
14/05/2008	Annonce du CA 1 ^{er} trimestre 2008.
06/06/2008	Programme de rachat d'actions du 2 juin 2008.
12/06/2008	Assystem remporte un important projet d'ingénierie pour l'Airbus A350.
17/06/2008	Emission d'une OBSAAR de 65 M€.
07/07/2008	Bilan semestriel du contrat de liquidité.
23/07/2008	Publication du résultat du 1 ^{er} semestre 2008.
28/07/2008	Actions et droits de votes au 30/06/2008.
07/08/2008	Annonce des résultats 1 ^{er} semestre 2008.
21/08/2008	Rapport financier semestriel 2008.
19/09/2008	Création de Silver Atena.
06/10/2008	Déclaration mensuelle actions et droit de vote.
29/10/2008	Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2008 – Conférence téléphonique.
06/11/2008	Annonce du CA trois premiers trimestres 2008.
25/11/2008	Réduction du capital social de 6,79%.
26/11/2008	Déclaration mensuelle actions et droits de vote.
26/11/2008	Communiqué sur réduction du capital social.
07/01/2009	Recommandations AFEP-MEDEF
08/01/2009	Bilan semestriel contrat de liquidité.



ASSYSTEM

70, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 55 65 03 00 - Fax : +33 (0)1 55 65 00 49

www.assystem.com